Montchanvelt

DC
216 1
.F32
1828

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/mmoiressurlim03ducr

MÉMOIRES

CONTEMPORAINS.

QUATRIÈME LIVRAISON.

MÉMOIRES

SUR

L'IMPÉRATRICE JOSÉPHINE,

SES CONTEMPORAINS,

LA COUR DE NAVARRE ET DE LA MALMAISON.

TOME TROISIÈME.

IMPRIMERIE DE A. BARBIER,
RUE DES MARAIS S.-G. N° 17.

MÉMOIRES

SUR L'IMPÉRATRICE

JOSÉPHINE,

SES CONTEMPORAINS,

LA COUR DE NAVARRE ET DE LA MALMAISON.

TOME TROISIÈME.

PARIS,

LADVOCAT, LIBRAIRE

DE S. A. R. M. LE DUC DE CHARTRES,

QUAI VOLTAIRE ET PALAIS-ROYAL.

1829.

MÉMOIRES

SUR

L'IMPÉRATRICE JOSÉPHINE

ET

SES CONTEMPORAINS.

INTRODUCTION.

Rétractation de quelques erreurs relatives aux détails donnés sur la mort de S. M. l'impératrice Joséphine. — Note communiquée. — MM. Horeau, Bourdois, Lasserre et Béclard. — Conduite inconvenante de M. de M... à la Malmaison.

Voulant tenir la promesse que j'ai faite au public, de dire avec une scrupuleuse exactitude tout ce qui a rapport à l'impératrice Joséphine, je m'empresse de transcrire une note qui vient de m'être adressée par une personne

qui, attachée à Sa Majesté, ne l'a pas quittée un instant pendant ses derniers momens. Plusieurs des détails qui me parviennent sont en opposition avec ceux que j'avais recueillis précédemment. La source où je puise aujourd'hui est trop pure, pour qu'il soit possible de douter de la sincérité des faits que je vais rétablir tels qu'ils me sont communiqués.

« La santé de l'Impératrice s'altérait depuis » long-temps. Les chagrins qu'elle ressentait » des événemens qui se succédaient, en étaient » la cause évidente.

» En revenant de Saint-Leu, elle prit en ef- » fet une légère dose d'ipécacuanha, et n'eut » besoin d'aucune purgation.

» Le 25, M. Horeau, qui avait toujours un » appartement à la Malmaison, ne s'en absenta » que deux heures pendant le dîner que Sa Ma- » jesté donnait aux princes de Prusse, et cette » absence avait pour objet de convenir avec » MM. Bourdois et Laserre, médecins de la reine » Hortense, d'une consultation à laquelle le » vice-roi avait consenti pour le lendemain. » De retour à la Malmaison, avant que l'Im- » pératrice ne fût forcée, par le malaise qui

» augmentait, à quitter le salon, la présence » de M. Horeau dispensa d'avoir recours au » médecin de Rueil, auquel par conséquent » M. Horeau n'eut point à reprocher son hési- » tation.

» Le lendemain 26, la consultation arrêtée la » veille eut lieu entre MM. Horeau, Bourdois et » Laserre; on convint du traitement à suivre, » et de se réunir les jours suivans à dix heures » du matin. M. Laserre partagea même pen- » dant les deux derniers jours, avec M. Horeau, » les soins et les veilles que demandait l'état de » la malade.

» L'Impératrice ne fut point exposée sur un » lit de parade dans la pièce qui précède la » chambre à coucher, et personne n'a pu la » voir avec un voile sur le visage. Cette cir- » constance a sans doute été inventée pour ap- » puyer des bruits absurdes qui furent répan- » dus à cette époque. Sa Majesté fut embau- » mée deux jours après sa mort par M. Béclard » en présence de M. Horeau; placée ensuite » dans un cercueil de plomb, renfermé dans » un étui d'acajou, portant une plaque d'ar- » gent doré, destinée à recevoir une inscrip-

» tion, qui exerça long-temps l'esprit des cour-
» tisans. Mais on pouvait s'y attendre : ces
» Messieurs décidèrent, à l'unanimité, que
» les circonstances, la prudence, etc., etc.,
» voulaient qu'on ne mît aucune inscription ;
» la plaque resta toute unie !

» Le catafalque sur lequel le corps fut ex-
» posé jusqu'au moment de l'inhumation, était
» placé dans le grand vestibule du palais.

» L'Impératrice ne fut point inhumée dans
» le cimetière, mais bien dans l'église de Rueil,
» à l'endroit même où le monument a été
» élevé dernièrement. On eut beaucoup de
» peine à obtenir la permission de l'autorité de
» faire l'inhumation dans l'intérieur de l'église ;
» elle fut cependant accordée, après beaucoup
» de pourparlers. »

J'ai cru devoir, d'après des informations positives, et dont je puis maintenant garantir l'exactitude comme si j'eusse été présente, rétablir ainsi l'exposé de ce qui s'est passé dans les journées du 25 et du 26. Connaissant l'affection profonde et l'entier dévouement que M. Horeau portait à l'Impératrice, qui, depuis dix ans, l'honorait d'une entière con-

fiance, je n'ai jamais pu croire à un instant de négligence, que je savais aussi éloignée de son cœur que de son noble caractère. Je regrette de n'avoir pu apprendre plutôt l'exacte vérité.

Éloignée de la Malmaison à l'époque fatale de la mort de Sa Majesté, je m'en suis rapportée à ce que m'a dit une amie, livrée à une douleur vive, qui l'a sans doute empêchée de voir les choses de sang-froid, et qui lui aura fait accueillir tout ce qui pouvait accroître ses regrets. Les bruits aussi atroces que ridicules qui circulèrent alors, comme dans chaque occasion semblable, n'auront point été repoussés par cette amie, et elle a rendu compte de ce qu'elle supposait, plus que de ce qu'elle a vu. Au reste, il n'est jamais trop tard pour avouer que l'on s'est trompé; madame *** en conviendra sans doute en lisant ce que je viens d'écrire.

L'Impératrice, peu de temps avant de tomber malade, parlait de se retirer en Suisse, dans une terre qu'elle y avait acquise. Elle demanda à M. Hereau s'il voudrait l'y suivre. Sans hésiter il consentit à quitter son pays, pour ne pas abandonner sa souveraine, déjà

délaissée par plusieurs de ses plus *fidèles serviteurs*, courant faire leur cour aux Tuileries, à Sa Majesté Louis XVIII, qui, avec son esprit et sa bonté si connus, consentait à tout *oublier*. Plus tard il eut tout à *pardonner*, et ce fut avec une sincérité dont la postérité perpétuera le souvenir.

M. de M.... arriva à la Malmaison le jour de l'entrée du roi à Paris; exerçant une place importante dans la maison de l'Impératrice, il en portait, comme de raison, l'uniforme; l'Impératrice s'approcha de lui sitôt qu'elle le vit, pour lui demander des nouvelles; elle aperçut à sa boutonnière, à côté de sa croix de la Légion-d'Honneur, un grand rubau blanc. — Quel est ce nouvel ordre, Monsieur? dit-elle en regardant fixement M. de M..... — Madame, ce n'est point un ordre, c'est un signe de ralliement, que beaucoup de gens portent à Paris; j'ai cru devoir le prendre aussi. — Vous conviendrez, dit S. M., qu'il ne s'accorde pas avec votre habit, Monsieur. En achevant ces mots elle s'éloigna avec humeur, et ne lui parla plus de la journée.

Cette anecdote est parfaitement *vraie*, et

peut être attestée par tous ceux qui se trouvaient à la Malmaison dans ce moment.

Il fallait compter beaucoup sur la bonté de l'Impératrice, pour oser lui témoigner si promptement les nouveaux sentimens que l'on adoptait. De pareils caméléons méritent le mépris ; mais leurs familles exigent que l'on ne nomme pas les personnes qui se conduisent ainsi ! Le respect pour le malheur sera constamment le premier devoir d'une âme généreuse ; braver une puissance déchue sera toujours une action vile. Ne servez pas ceux que vous n'aimez pas, mais ne prenez pas, pour abandonner un emploi considérable, le moment où il y aurait peut-être quelque danger à l'exercer.

Les Bourbons se sont entourés des hommes qui ont servi Napoléon ; nos excellens princes ont approuvé les regrets témoignés à l'époque de la mort d'un bienfaiteur ; ils eussent hautement blâmé des traits comme celui que je viens de citer. Peu après, M. de M....., qui s'en était rendu coupable, occupait une préfecture !... Heureusement pour lui on ignora sans doute de quelle ingratitude il avait payé

les bontés d'une femme aimée, même des détracteurs de son époux.

Les lettres que l'on va lire intéresseront sans doute, par les détails piquans que donne Joséphine sur des faits relatifs à son premier mari, le vicomte Alexandre de Beauharnais, dont le noble caractère fut honoré de ses ennemis, autant que ses douces qualités furent chéries de ses nombreux amis. Cette correspondance, antérieure à l'époque à laquelle j'ai connu l'Impératrice, n'étant nullement dans le cadre du sujet que j'avais choisi, j'ai cru devoir les isoler entièrement; mais j'ai pensé que je pouvais y ajouter des incidens peu connus sur les personnages dont il est question, et quelques réflexions suggérées par les événemens, racontés avec tant de charme, de chaleur, de sensibilité par l'Impératrice. J'ai pris toutes les informations imaginables pour ne rien dire que de vrai; et j'ai supprimé dans ces lettres plusieurs choses pouvant compromettre l'honneur de différens acteurs de ce drame terrible que la mort a épargnés.

Une moquerie peut m'échapper, mais du moins je n'ai pas calomnié des gens estimables.

ni augmenté les remords des coupables, en dévoilant les forfaits ignorés ; leur conscience est là pour les punir, et le supplice d'un reproche continuel m'a paru assez cruel pour les y laisser livrés sans l'aggraver encore. J'ai dit du bien de plusieurs personnes, qui m'ont fait du mal, parce qu'elles le méritaient réellement. Un tort qui m'était personnel, n'ôtait rien à leurs qualités; j'ai donc dû les rendre publiques. Je ne me suis vengée que par l'éloge de ceux dont j'avais à me plaindre, et bien rarement des plus mauvais procédés, en donnant un ridicule reconnu; certes, c'est être fort modérée, dans un temps où chaque jour on voit naître des ouvrages contenant des faits injurieux entièrement dénués de fondement, et avancés avec une imperturbable assurance. On les contredit sans doute, mais le premier effet reste, et lorsque la réclamation arrive, il est trop tard ; le coup est porté. Il faut craindre d'accuser légèrement sur des choses graves, puisque l'on peut troubler toute une existence par un mot inconsidéré ; heureusement je n'ai rien de ce genre à me reprocher. Les mémoires écrits par une femme, sont

d'ailleurs si peu importans qu'on les lit sans y chercher des documens d'histoire, on ne désire y trouver que des anecdotes amusantes, des portraits ressemblans, beaucoup de *noms propres*, et la peinture de la société. Si nous sommes assez heureuses pour réussir en partie dans le petit genre qu'il nous est permis d'aborder, nous devons être satisfaites, et ne point envier la gloire plus grande, plus durable des hommes. N'est-elle pas trop achetée par la nécessité où ils se trouvent de peindre des scènes sanglantes, de révéler des crimes atroces, et de déchirer souvent le voile qui couvre l'horrible peinture de tous les vices ?

Une femme, destinée à consoler, à adoucir tous les maux, doit n'écrire que pour peindre les tendres sentimens, pour faire briller des vertus ignorées, et tirer de l'obscurité de belles actions ; voilà leur douce mission, lorsqu'elles prennent la plume : elles sortent des limites qui leur sont marquées par la nature, lorsqu'elles osent davantage.

On voulait connaître l'Impératrice, s'introduire dans son intérieur, la suivre dans sa vie privée, afin de savoir si elle était réellement

digne de cette admiration qui lui survit ; j'étais sûre que je la consoliderais en racontant tout ce dont j'avais été témoin, et je l'ai fait avec franchise, puissé-je avoir réussi !

Les lettres suivantes, que je dois à la bonté la plus grande, prouveront mieux encore toute la perfection de l'âme si belle de Joséphine; les avoir obtenues est pour moi une bonne fortune. Leur lecture attestera la sincérité de mes éloges. Je n'ai point eu en ma possession les originaux; mais les copies font trop d'honneur à l'esprit et au cœur de l'Impératrice, pour que je veuille douter de leur vérité. J'ai cru devoir cette explication, afin de ne pas prendre sur moi une responsabilité qui m'est étrangère, car tout ce que je désire, est de n'être jamais accusée de mauvaise foi.

PREMIÈRE LETTRE.

A MADAME FANNY DE BEAUHARNAIS, SA TANTE.

Elle raconte l'arrestation de M. de Beauharnais. — Fanatisme d'un jeune cordonnier. — Réflexions de M. de Beauharnais sur la Révolution.

« Ah, ma tante ! plaignez-moi, consolez-moi, conseillez-moi : Alexandre est arrêté ; au moment où je vous écris, on le conduit au Luxembourg !

» Dès avant hier, un homme de mauvaise mine rôdait autour de la maison. Hier, vers trois heures, on vint demander au portier si le citoyen Beauharnais était revenu de Saint-Germain. Or, mon mari n'est point à Saint-Germain depuis le mois de mai. Vous étiez avec nous, ma tante ; et Cubières, si vous ne l'avez pas oublié, nous lut des vers sur le pavillon de Luciennes. Le même homme reparut

dans la soirée ; il était accompagné d'un grand vieillard sec et brusque qui fit quelques questions : « — C'est bien Beauharnais le vicomte ? — Ci-devant, répondit le portier. — Qui a été président de l'assemblée ? — Je crois que oui. — Et qui est officier-général ? — Oui, Monsieur. — Monsieur ! interrompit aigrement le questionneur ; tu vois, ajouta-t-il, en se tournant vers l'autre qui ne disait rien, tu vois que la caque sent toujours le hareng. » Là-dessus ils disparurent.

» Aujourd'hui, à huit heures, on demanda à me parler : c'était un jeune homme d'une figure douce et honnête ; il portait un tablier de cuir, dans lequel étaient quelques paires de souliers. « La citoyenne a demandé des chaus- » sons de prunelle grise ? » dit-il. Victorine était là, quand il me fit cette question, à laquelle je ne comprenais rien. Je regardais ma femme de chambre qui n'en savait pas plus que moi. Le jeune homme avait un air peiné ; il tournait un soulier dans ses mains, et fixait sur moi des regards douloureux. Enfin, il me dit, à demi-voix, et en s'approchant : J'ai à vous parler, Madame. Son ton, ses regards, un

soupir qu'il réprima me causèrent de l'émotion. Expliquez-vous, lui dis-je vivement, Victorine n'est pas de trop. Ah! s'écria-t-il, comme malgré lui, il y va de ma tête! Je me levai brusquement, et renvoyai Victorine, après lui avoir ordonné d'avertir mon mari.

» Madame, dit le jeune ouvrier, quand nous fûmes seuls, vous n'avez pas un moment à perdre pour sauver M. de Beauharnais. Le comité révolutionnaire a pris cette nuit la résolution de le faire arrêter, et à l'heure qu'il est, on en rédige l'ordre. Je me sentais pâlir et défaillir : Eh ! comment savez-vous?... demandai-je en tremblant. — Je suis du comité, répondit-il, en baissant les yeux, et comme je suis cordonnier, j'ai pensé que ces souliers seraient un bon prétexte pour avertir madame. J'aurais embrassé cet honnête jeune homme. Il s'aperçut que je pleurais, et je crois que les larmes lui vinrent aux yeux. En ce moment, Alexandre entra, et je courus dans ses bras. Vous voyez que c'est mon mari, dis-je au cordonnier. — J'ai l'honneur de le connaître, répondit-il.

» Votre neveu apprit le service qu'on lui ren-

dait; il voulait le récompenser sur-le-champ; mais le jeune homme s'en défendit d'une manière à augmenter notre estime. Alexandre lui tendit la main, que le jeune homme prit avec respect, mais sans embarras. Ah! ma tante, ne vous faites plus chausser par d'autres que par lui.

» Malgré nos sollicitations, Alexandre ne voulut pas fuir. Que peut-on me reprocher, disait-il, j'aime la liberté, j'ai servi la révolution, et si cela avait dépendu de moi, elle serait terminée au profit du peuple. — Mais vous êtes noble, répondit le jeune homme, et c'est un tort aux yeux des révolutionnaires. — C'est un malheur irréparable. — Que l'on peut changer en crime, ajoutai-je; et puis, ils vous reprochent d'avoir fait partie de la Constituante. — Mon ami, répondit Alexandre d'un air noble, d'un ton ferme, c'est mon plus beau titre de gloire, c'est même le seul que je réclame. Qui ne serait fier d'avoir proclamé les droits de la nation, la chute du despotisme et le règne des lois? — Quelles lois, m'écriai-je! C'est avec du sang qu'elles sont écrites! — Madame, dit le jeune homme, avec un accent que je ne

lui avais pas encore vu, quand l'arbre de la liberté est planté dans un mauvais terrain, c'est avec le sang de ses ennemis qu'il faut l'arroser.

» Nous nous regardâmes, M. de Beauharnais et moi; et dans ce jeune homme, que la nature a fait sensible, nous reconnûmes le révolutionnaire que les nouveaux préjugés pourraient rendre cruel.

» Cependant l'heure s'écoulait, il prit congé de nous, en réitérant à mon mari que dans une heure il ne serait plus temps de se soustraire aux recherches. J'ai voulu vous sauver, parce que je vous crois innocent, dit le cordonnier, c'était mon devoir envers l'humanité; mais, si j'étais commandé pour vous arrêter..., pardonnez !... je ferais mon devoir, et vous reconnaîtriez un patriote. Je verrai toujours dans vous un honnête homme, un cœur sensible et généreux; il est impossible que je n'y trouve pas un bon citoyen.

» Quand il fut sorti : Voilà, me dit Alexandre, les nouveaux préjugés dont ils abreuvent cette jeunesse. Le sang des nobles, même les plus dévoués aux nouvelles idées, doit nourrir la liberté. S'ils n'étaient que cruels et turbulens,

cette soif sanguinaire, cette ardeur du despotisme s'éteindraient, mais ils sont systématiques, et Robespierre a réduit l'action révolutionnaire en doctrine. Son mouvement ne s'arrêtera que quand ses ennemis réels ou présumés seront anéantis, ou lorsque son auteur ne sera plus. Mais c'est un opiniâtre qui croit que pour fortifier la liberté, il faut lui faire *cuver* du sang. — Vous me faites frémir, dis-je à Alexandre, pouvez-vous parler ainsi, et ne pas fuir ? — Où fuir, répondit-il? Est-il une cave, une mansarde, un réduit où ne pénètre l'œil du tyran ? songez qu'il voit par les yeux de quarante mille comités animés de son esprit et forts de sa volonté. Le torrent est débordé, le peuple, en s'y jetant, le grossit. Il faut céder : si je suis condamné, comment me soustraire? si je ne le suis pas, libre ou détenu, je n'ai rien à craindre.

» Mes larmes, mes sollicitations furent vaines ; à midi moins un quart, trois membres du comité révolutionnaire parurent, et la force armée s'empara de l'hôtel.

» Vous pensez que mon jeune cordonnier était au milieu d'elle? vous ne vous trompez

pas; et quoique les fonctions qu'il y exerçait me fissent de la peine, je vous avoue que je ne les lui vis pas remplir sans une sorte de satisfaction. Il se chargea de signifier à Alexandre l'ordre qui le mettait en arrestation, ce qu'il fit avec autant d'égards que de fermeté. Au milieu d'une crise si douloureuse pour moi, je ne pus m'empêcher de remarquer l'air d'autorité et le ton décent que conservait ce jeune homme, que sa condition semblait devoir rendre étranger à tout emploi, mais qui s'en rapproche par beaucoup d'élévation dans l'âme, jointe au tact des convenances. Ses deux confrères, qui en ignoraient jusqu'aux élémens, formaient avec lui le plus choquant contraste. L'un, qui est ce vieil inquisiteur qui, la veille, s'était inquiété de la présence et des occupations de mon mari, est un ancien planteur de la Martinique, lequel, en dépit de l'égalité, n'a jamais vu dans l'espèce humaine que deux classes : celle des maîtres et celle des esclaves. Son opinion est qu'on ne terminera la révolution que lorsqu'on aura réduit ses ennemis à la condition des nègres exportés du Sénégal en Amérique; et pour

atteindre à ce but, il demande que la traite des prêtres, des nobles, des riches, des savans et de toutes classes aristocratiques aille remplacer, à Saint-Domingue, celle des noirs, que la révolution a supprimée. Par cette mesure, ajouta-t-il, vous obtenez deux grands résultats : L'un, c'est la tranquillité de la métropole, et l'objet de la révolution, c'est-à-dire l'égalité; l'autre, c'est le renouvellement de la population des Colonies, et la restauration du commerce. De plus, vous rendez hommage à la nature innocente, en maintenant l'abolition de la traite sur les côtes d'Afrique, et punissez la nature orgueilleuse et corrompue, en transportant cette traite sur les côtes de France. C'est ainsi que les vrais républicains assurent, par des mesures d'une haute et profonde politique, le triomphe de la morale.

» Ces derniers mots me furent adressés par les regards méchans que me lança l'œil creux de ce vieillard féroce. Son troisième collègue, brutal et grossier, inventoriait bruyamment les principaux meubles et les papiers. De ces derniers, il choisit ce qu'il voulut, en fit

une liasse qui fut scellée dans un carton, et envoyée au comité. Ce sont pour la plupart des rapports et des discours prononcés par Alexandre à l'assemblée constituante. Cette assemblée est en horreur aux révolutionnaires; elles n'est pas moins odieuse aux aristocrates de tout rang et de toutes nuances. Cela ne prouverait-il pas qu'elle a résolu tous les problèmes de la révolution, et qu'en matière de liberté, elle avait fondé tous les établissemens? au régime de 89, elle a ôté tous moyens; à celui de 93, elle enlève toute espérance. Alexandre m'a souvent répété qu'à l'une comme à l'autre, il ne restait pour naître ou pour ressusciter que la violence et les attentats. Pourquoi faut-il qu'il prédise si juste, et qu'au titre de prophète, il veuille joindre encore celui de martyr? »

LETTRE II.

A VICTORINE, SA FEMME DE CHAMBRE.

Secrétaire à secret. — La mère Marguerite. — Bienfaisance de madame de Beauharnais.

« Ce serait faire injure à ma bonne Victorine que de lui recommander le zèle, la promptitude et le secret. Dans l'apposition des scellés faite sur les meubles de l'appartement de mon mari, on n'a pu les mettre sur un des côtés de son grand secrétaire, parce que le tiroir qui y est pratiqué à son ouverture perdue dans les veines de l'acajou, perpendiculairement à celle de ces veines qui simule une losange nuancée de brun et de mort-doré, à un demi-pouce du recouvrement inférieur, est un orifice garni d'une ligature de fer non-saillante et carrée, parfaitement semblable, mais en creux, à une cheville de piano. Effectivement, au centre

de cette ouverture, est une petite broche de fer, que fait mouvoir et tourner la clef de ce meuble. Victorine prendra celle du mien, ouvrira le secret, et, ayant trouvé dans le tiroir un rouleau de papiers lié par un ruban bleu, elle mettra ce rouleau en lieu de sûreté. Il y a aussi dans le tiroir une tabatière avec mon portrait, qu'elle pourra joindre au premier envoi pour le Luxembourg. Dans celui que j'attends, ma bonne Victorine n'oubliera pas les nouveaux ouvrages que Desenne a fait remettre chez moi; je lui en recommande surtout un qui a pour titre : *le Vieux Cordelier*.

» Je suppose que mon absence n'a rien dérangé dans l'ordre des distributions : je veux qu'elles aient lieu comme à l'ordinaire. Victorine donnera deux portions à la mère Marguerite, parce que j'ai appris qu'il lui était survenu un petit-fils, ce dont elle ne me parlerait pas. »

Cette lettre prouve combien Joséphine s'occupait des malheureux, même dans les momens où elle était le plus tourmentée par ses dangers personnels. La mère Marguerite, dont il est ici question, était au nombre des pauvres qui

recevaient, à domicile, des secours de madame de Beauharnais.

Persuadée que la meilleure manière de faire l'aumône est de donner en nature, elle économisait sur sa pension, peu considérable, afin de pouvoir disposer de quelque argent pour nourrir des infortunés qui, trop fiers pour oser avouer un malheur non mérité, eussent péri de misère dans un grenier, si la bienfaisance n'avait su les y découvrir. Du pain, du bouillon, du vin, distribués à propos, rétablissaient des forces épuisées par le besoin; et la sollicitude de madame de Beauharnais procurait ensuite de l'ouvrage, qui mettait à même de ne plus être à sa charge. Ses amies s'empressaient de la seconder, certaines que c'était le vrai moyen de lui prouver leur attachement; et des familles entières lui durent une existence tranquille.

Quelques années après elle fut elle-même en proie aux chagrins qu'elle avait pu alléger; et la Providence lui fit trouver des âmes semblables à la sienne. Digne récompense de son ingénieuse et constante charité.

LETTRE III.

A MADAME FANNY DE BEAUHARNAIS.

Caractère français, resté le même dans les prisons. — Madame de Montesson. — Ses guichetiers. — Mesdemoiselles Contat, Devienne et Raucourt. — Mademoiselle Raucourt à Navarre. — L'Impératrice lui donne un *camélia*.

« POURQUOI votre mauvaise santé et les bons procédés de vos amis vous retiennent-ils à la campagne? chère tante, j'aurais grand besoin de vous. Voilà ma maison seule, et moi plus seule, plus délaissée encore. Depuis cinq jours *qu'il* (1) n'y est plus, tous ses amis ont disparu peu à peu. Il est six heures au moment où je vous écris, et personne n'est venu. Personne, je me trompe : mon brave jeune homme ne se rebute point; il vient deux ou trois

(1) M. Alexandre de Beauharnais, prisonnier au Luxembourg.

fois par jour avec des nouvelles du Luxembourg; tant que son devoir n'est pas engagé, il se soucie peu d'exposer sa personne : la peste du malheur ne le rebute point. C'est à lui qu'Alexandre confie celles de ses lettres qu'il veut que je lise seule : les geôliers, le comité, ont la primeur des autres. En voici une dont je vous transmets la copie : l'original doit reposer toute ma vie sur mon cœur et mourir avec moi.

« Eh bien ! pauvre petite, vous n'êtes donc » pas raisonnable, et il faut que ce soit moi qui » vous console ? je le puis aisément, car c'est » ici le séjour de la paix, lorsque la conscience » est tranquille, et où l'on peut puiser pour soi » et pour les autres tous les bons sentimens du » cœur, toutes les bonnes idées de l'esprit, » toutes les douces affections de la nature ; je » serais troublé par notre séparation, si elle » devait être longue ; mais je suis soldat ; et loin » de vous, ma douce Joséphine, loin de nos » chers enfans, il me semble que je fais la » guerre ; en effet, un petit événement est une » campagne contre le malheur. Ah ! si vous » voyiez comme on sait le combattre ici, vous » rougiriez d'être affligée. Chaque détenu,

» ceci est à la lettre, laisse les chagrins à la » porte, et ne montre ici que bonne hu- » meur et sérénité. Nous avons transporté au » Luxembourg la société, moins la politique ; » ainsi, vous m'avouerez que nous avons laissé » les ronces pour ne garder que les fleurs. Il y » a des femmes charmantes qui ne sont ni co- » quettes ni prudes ; des vieillards qui ne fron- » dent et ne moralisent pas, mais reprennent » avec douceur ; des hommes mûrs qui ne spé- » culent point ; des jeunes gens presque rai- » sonnables, des artistes (1) polis, sobres, » sans orgueil, nous égayant par une foule de » traits plaisans, et d'anecdotes amusantes ;

(1) Plusieurs artistes furent en effet arrêtés, apparemment pour les punir d'avoir été reconnaissans de la protection qui leur était donnée par l'élite de la noblesse ; on se faisait alors un devoir, non-seulement d'encourager les arts, mais on recevait avec la politesse la plus recherchée, les hommes dont on admirait les talens ; il est vrai que l'on choisissait ceux dont le ton et les manières annonçaient une éducation soignée : Gluck, Piccini, Sachini, Dusseck, Pradher, Duport, Garat, Vernet, Ménageot, étaient partout entourés d'égards et de soins. Si maintenant beaucoup d'artistes ont énervé ou perdu, dans des sociétés dangereuses,

» et ce qui vous étonnera plus que tout, des » financiers devenus aussi doux, aussi bien » élevés, qu'ils étaient en général impertinens » et grossiers (1). Nous avons donc ici ce qu'il y » a de mieux, excepté pourtant ma José- » phine et nos chers enfans: oh! c'est encore » du choix, du bon et du meilleur que ce » trio chéri. Je dois excepter aussi notre bon » ami Nevil; celui-là n'a de tort que de se

dans des cafés, les talens qui eussent pu les illustrer, il faut peut-être en accuser le peu de frais que l'on fait pour les attirer dans la bonne compagnie On peut en citer un nombre considérable qui s'y trouvent parfaitement placés, tels que Chérubini, Auber, Fetis, Paër, Boyeldieu, Baillot, Kalkbrenner, Zimmermann, Rhein, Gérard, Gros, Isabey, Cicéri, etc., etc.; c'est en les entourant de considération que les arts prospèrent et s'étendent!

(1) De tout temps l'insolence de l'argent fut la pire de toutes, et, de nos jours, on pourrait citer mille traits qui viennent à l'appui de cette opinion. Nous ne voyons plus, il est vrai, les originaux des Mondor, des Turcarets d'autrefois, mais si nous pouvons citer avec orgueil plusieurs de nos compatriotes, riches banquiers, qui font de leur fortune le plus noble usage, et qui, par l'aménité de leurs manières, ajoutent à leurs bienfaits, nous aurions aussi des modèles de l'orgueil,

» croire un parent de Brutus. Quant à son titre » du comité, je ne le lui reproche point : je » m'en trouve trop bien. C'est lui, ma chère » amie, qui vous remettra cette lettre, dans » laquelle j'enferme mille baisers, jusqu'à ce » que je puisse vous les prodiguer plus réelle- » ment et sans les compter. »

Tous ceux qui ont été en prison à cette affreuse époque tiennent le même langage que

démesuré que peuvent faire naître les millions. Voici un trait qui vient à l'appui de cette vérité.

On assure que M. R., l'un de nos plus riches capitalistes, causant, il y a huit ans, avec le prince de Danemarck, exprima l'étonnement qu'il éprouvait de ce que S. A. R. eût choisi ce moment pour visiter la France : « Car, dit-il, Paris est d'une tristesse affreuse, » Monseigneur, ma chute en tilbury et la mort de Mgr. le » duc de Berry ont jeté un voile funèbre sur la société, » qui ne saurait être jugée à présent par V. A. R. »

J'ai peine à croire cette anecdote vraie ; mais enfin, il faut que la suffisance et la sottise d'un personnage soient poussées à un grand degré, pour que l'on ose lui prêter une telle absurdité. Qui que ce soit n'eût eu l'idée de la mettre sur le compte de MM. Lafitte, Perrier ou Lapanouze, tandis que l'on inventera peut-être sur eux une foule d'actions honorables.

M. de Beauharnais. Il est certain que le caractère français ne changeait même pas sous les verroux des tyrans. Menacés à tout instant de sortir de ces tristes séjours pour marcher à la mort, il semblait que l'on voulût s'étourdir par le bruit d'éclats de rire, et toute la folie de l'inconséquence poussée à l'excès. C'était au milieu d'une histoire plaisamment contée, d'une scène de proverbe jouée avec esprit, que les geoliers venaient annoncer la sentence de l'un de ces infortunés, qui ne paraissaient tenir à la vie que par le plaisir d'être réunis!

Ce courage me paraît inconcevable, car enfin on voyait disparaître connaissances, amis, parens. On restait entouré de personnages nouveaux, venant remplacer ceux qui, peu de jours avant, partageaient votre captivité et qui bientôt devaient vous précéder ou vous suivre! Comment alors pouvait-on *se distraire* lorsqu'on avait ou à regretter ceux qui vous étaient chers, ou à trembler pour leurs jours! Je comprends beaucoup mieux l'insouciance des condamnés qui marchaient à l'échafaud, calmes, résignés, parés comme pour une fête. Ils allaient recevoir le martyr pour la cause qu'ils chéris-

saient; ils pouvaient à ce dernier moment prononcer hautement des vœux pour leur roi et leur patrie; ils cessaient de craindre pour les objets de leurs affections, et ils allaient rejoindre ceux qu'ils avaient perdus!

Madame de Montesson a conté souvent devant moi des traits de ce temps, qui sembleraient exagérés à notre génération, déjà si éloignée des atrocités de la terreur. Madame de Montesson ne partageait pas la gaîté qui régnait autour d'elle. Pieuse, soumise aux décrets d'une Providence qu'elle révérait, elle n'était jamais découragée, mais elle s'éloignait des plaisirs qui lui paraissaient, avec raison, des contresens dans ces lieux de douleurs.

Les guichetiers admiraient sa douceur, sa patience; ils lui disaient fréquemment, en la regardant avec pitié : « C'est dommage que tu ailles » bientôt *figurer* avec les autres, t'es bonne » femme; mais t'as un chien de nom qui te per» dra, vois-tu? *Orléans* ça mène tout droit... » et ils faisaient un geste énergique pour peindre le but de cette *course* annoncée.

C'est dans de pareilles angoisses qu'elle est restée dix-huit mois. Sa santé, depuis lors, fut

toujours chancelante, et elle s'éteignit après de longues souffrances.

Toutes les femmes n'étaient pas aimables ; cependant, comme le dit M. de Beauharnais, plusieurs étaient devenues aigres, acariâtres et méchantes ; d'autres fort impertinentes en se trouvant tout à coup les égales des dames de la cour. De ce nombre était, dit-on, mademoiselle Contat, qui se donnait tous les airs d'une duchesse mal élevée.

Mademoiselle Devienne (aujourd'hui madame Gévaudan), dont le talent laisse une place vide à la Comédie-Française, était au contraire polie, charmante, et fort recherchée par toutes ses compagnes, qui la trouvaient toujours gracieuse et obligeante. Il est singulier que ce soit précisément la *soubrette* qui ait donné une leçon de bon ton.

Mademoiselle Devienne, lorsqu'elle fut sortie de prison, n'oublia pas ceux qui languissaient encore dans les fers. Elle fit de nombreuses démarches en leur faveur ; plusieurs furent suivies d'un plein succès.

Mademoiselle Raucourt, devenue libre, rendit aussi de grands services aux prisonniers.

Elle obtint pour eux des sursis qui les sauvèrent. Dans je ne sais quelle occasion, elle obligea madame de Beauharnais, qui s'en souvint toujours.

Entrant un jour dans la salle à manger de Navarre pour déjeuner, je vis une dame que l'Impératrice fit placer auprès d'elle, et de laquelle elle s'occupait extrêmement. Je dis à M. de Viel Castel que je trouvais une grande ressemblance entre cette dame et mademoiselle Raucourt. « Je le conçois, répondit-il, car c'est elle. »

Elle était venue de Paris pour voir de nouvelles plantes, dont l'Impératrice était fort avare. On visita la serre, moins belle que celle de la Malmaison. Sa Majesté expliqua les moyens de culture, et fit empailler devant elle plusieurs des fleurs admirées par mademoiselle Raucourt, afin qu'elle pût les emporter comme un souvenir de reconnaissance.

Mademoiselle Raucourt possédait près d'Orléans une belle terre, et soignait une foule de plantes exotiques, très-rares. J'y ai vu un *camélia* venant de Navarre, et entretenu avec un soin particulier. C'est à Joséphine qu'est due la naturalisation de cette belle fleur.

LETTRE IV.

A MADAME FANNY DE BEAUHARNAIS.

« Il faut, ma bonne tante, que je recueille toutes mes forces pour vous faire part de la catastrophe qui vient de nous frapper; il faut que vous rassembliez toutes les vôtres pour l'entendre.

» Les réflexions que fit mon mari devant ses enfans, et que je vous ai transmises, ne vous ont point échappé : « Il est permis de ré-» sister à l'oppression, c'est même un devoir; » mais la prudence doit guider la force, et » qui veut déjouer ou vaincre la tyrannie, doit » bien se garder de l'avertir. ». De vous expliquer comment ces mots, que nous croyions entendus de nous seuls, ont été recueillis par des oreilles d'espions, c'est ce qui me serait difficile; et aujourd'hui que j'y réfléchis encore

je ne m'explique pas cette révélation. Nous avions d'abord cru à un horrible abus de confiance, en imaginant que Névil, devant lequel mon époux pense tout haut, était un fourbe, un traître, un ingrat, en un mot, que sous les apparences les plus attrayantes et les plus honnêtes, il cachait l'âme la plus atroce; car enfin, ce ne sont plus de simples relations officieuses, qui nous lient, mais l'accord sympathique du cœur, la réunion des sentimens, l'ascendant du bienfait et le poids si doux et si léger de la reconnaissance. Vous sentez avec quelle indignation contre nous-mêmes, nous rejetons une hypothèse, qui pourtant s'est présentée à notre imagination inquiète; l'une des plus tristes misères du malheur est de rendre injuste, et de faire surtout douter de la sincérité de l'amitié, accordée rarement à l'infortune. En pensant bien de la conduite de cet excellent jeune homme, et en repoussant toute idée qui lui fût désavantageuse, j'ai eu raison, car c'est encore à lui que je dois les détails que je vais vous transmettre. J'ignore donc absolument par qui, et comment nous avons été trahis.

» Aussitôt que le comité révolutionnaire eut

connaissance du discours de mon pauvre Alexandre, il interrompit toutes communications entre lui et les autres détenus, et, ce qui nous consterna davantage, entre lui et sa famille. Le lendemain, il fut renfermé dans sa chambre, qui heureusement ouvre sur un petit corridor, communiquant à une seconde pièce, maintenant inoccupée, ce qui augmente du triple l'espace dans lequel il peut se promener. Deux jours après, ses portes furent ouvertes, et il reçut la visite bien imprévue d'un membre du comité de sûreté générale : c'était Vadier, son collègue à l'assemblée constituante, vieillard farouche et défiant, qui prend conseil de sa misanthropie habituelle, et pour qui les soupçons équivalent à des preuves. Au ton qu'il prit avec mon mari, celui-ci reconnut la prévention, devina l'animosité personnelle, et craignit de pénétrer plus avant. Pour moi, l'idée seule me fait frissonner, et si je m'y arrêtais un moment, je sens que l'effroi glacerait ma plume et mes esprits.

» Sans demander par quel moyen vous avez connu mes pensées, lui dit Alexandre, je suis

fort éloigné de désavouer la maxime que vous me répétez et les principes que vous me supposez. De telles pensées ne sont-elles pas toute la théorie de la révolution? n'enseignent-elles pas une pratique à votre usage? Ces principes ne sont-ils pas les vôtres? — Je conviendrai de tout cela, répondit Vadier; mais le temps, les lieux, les personnes, changent tout; et telle vérité, excellente en spéculation, devient un poignard quand on ne sait pas s'en servir. Les vôtres sont de ce nombre : c'est une arme à deux tranchans, qu'on a bien fait de diriger contre les ennemis de la liberté; mais s'il arrivait qu'eux-mêmes blessés et non hors de combat, essayassent de la retourner contre ses défenseurs; si dans cette manœuvre rétrograde et criminelle, ils étaient guidés par une de ces mains qui les combattit, et qui, en les protégeant aujourd'hui, voulût les venger des blessures qu'ils reçurent autrefois?.... cette main, dites-le-moi, serait-elle innocente? Les intentions auxquelles elle obéirait seraient-elles pures? et y aurait-il trop de sévérité à en prévenir l'effet, plutôt que d'avoir à en punir les conséquences? — Je reconnais à ces inductions

dangereuses et peu méritées, la doctrine du maître, répondit M. de Beauharnais : sur des hypothèses perfides on élève comme on veut l'échafaudage de toutes les suppositions ; et concluant du possible au positif, on livre l'innocent au supplice pour l'empêcher de devenir coupable. — Quiconque est soupçonné, mérite qu'on le soupçonne. — Parlez plus franchement, répliqua votre neveu ; quiconque est innocent est bientôt soupçonné, et dès qu'il est soupçonné, il périt, si on imagine qu'il puisse cesser d'être innocent, on le punit bientôt en criminel. — Vous pressez la conséquence avec plus d'humeur que de raison, reprit Vadier; nous n'appelons criminel, nous ne traitons comme tel que celui qui intervertit, arrête ou corrompt les principes de la révolution. N'auriez-vous parlé que parce que, malgré nous, et même à notre insu, cette doctrine vous atteint? malheur au coupable qui se livre lui-même ! — Malheur plutôt, s'écria mon époux, malheur aux tyrans qui expliquent, ou plutôt qui embrouillent par une métaphysique obscure et insidieuse leur système homicide ! On repousse aisément le glaive tout nu; et, comme

disait le président du Harlay, il y a loin du cœur de l'homme de bien au poignard du scélérat; mais comment éviter une arme cachée? il faut se taire et tendre la gorge. A ces mots, que je blâme beaucoup, le vieux président du comité de sûreté générale sortit; et Névil, qui écoutait dans le corridor, crut remarquer sur sa physionomie naturellement sévère, je ne sais quelle expression équivoque d'un très-mauvais augure.

» Je vous tiendrai au courant, jour par jour, des suites de cette affaire qui me livre aux plus dévorantes inquiétudes. »

LETTRE V.

A LA MÊME.

Conspiration supposée, découverte dans la prison du Luxembourg. Le citoyen Laflotte. — Madame Fanny de Beauharnais se charge des enfans de sa nièce.

« Un article du journal du matin m'a glacée d'effroi ; et comme il vous parviendra demain, je me hâte de le faire précéder de son correctif. Vous y lirez : « Qu'une grande conspiration a » été découverte dans la maison de réclusion » du Luxembourg : l'avoir découverte et la » signaler, ajoute le journaliste, c'est l'avoir » déjouée et même anéantie. L'un des chefs » paraît être le ci-devant vicomte de Beauhar- » nais, membre de l'assemblée dite consti- » tuante, et l'un de ses présidens. Parce qu'on » a démêlé, dans les lettres interceptées, les

» papiers saisis et les interrogatoires subis, on » peut comprendre qu'il ne s'agissait de rien » moins que d'opposer une résistance à l'action » du gouvernement révolutionnaire. Cette résis- » tance, d'abord d'intention, n'attendait vrai- » semblablement qu'une conjoncture favorable » pour devenir armée. Telle était la doctrine, » telle eût été la conduite des conjurés. Ils » étaient servis, dans leurs coupables manœu- » vres, par un jeune homme attaché à Beau- » harnais, et qui paraît avoir été placé au » comité révolutionnaire de la section, pour » servir de patron aux conspirateurs. Grâces » au citoyen Laflotte, ceux-ci voient déjà » rompre leur trame liberticide : sous peu de » jours, l'œil du gouvernement l'aura totale- » ment démêlée, et sa main, armée pour » consolider la République, n'aura pas tardé » à punir ceux qui semblent ne vivre que pour » la renverser. »

» Ma chère tante réduira ces grandes phrases à leur expression simple et vraie. La conspiration est imaginaire ; la dénonciation attribuée en effet à un ex-ambassadeur en Toscane, a produit les mouvemens que je vous ai racontés,

et qui probablement vont s'arrêter. Pourquoi continueraient-ils ? On n'a rien découvert, parce qu'il n'y avait rien à découvrir; on n'aura point à punir des conspirateurs, parce qu'il n'y a pas eu de conspiration. Il eût été possible que, par défaut de renseignemens, l'article du journal vous eût épouvantée; c'est le premier effet qu'il a produit sur moi; mais après un quart-d'heure de réflexions, et depuis que j'écris cette lettre, je me rassure. A-t-on recours aux exagérations de l'imposture, lorsque l'exposé seul de la vérité suffit pour persuader.

» *P. S.* Je r'ouvre ma lettre pour vous annoncer que le citoyen Névil est arrêté; c'est ce qu'il me mande verbalement par une jeune personne avec laquelle il est lié, et qu'il doit épouser. Cet incident bannit ma sécurité et me rend toutes mes terreurs. »

Madame Fanny de Beauharnais se chargea des enfans de madame Alexandre de Beauharnais, pendant la captivité de cette mère si parfaite, qui conserva de ce bienfait le plus tendre souvenir. Elle prodigua à sa tante les

témoignages de sa reconnaissance avec une assiduité que les embarras de son haut rang ne lui firent jamais négliger ; elle l'appelait toujours sa *seconde mère*, titre accordé justement à celle qui lui portait une tendresse vraiment maternelle.

Il est impossible de douter de la perfection du caractère de Joséphine, lorsqu'on voit la famille de son premier mari lui être restée attachée avec une constance inébranlable. Elle eut à s'en louer dans le temps de son malheur le plus grand, et ne connut pas la douleur de voir s'éloigner d'elle les parens qui semblaient l'avoir adoptée. J'ai déjà parlé de l'amitié sincère que lui portait son respectable beau-frère, le marquis de Beauharnais.

LETTRE VI.

A LA MÊME.

Sévérité exercée contre les prisonniers.

« Des mesures de rigueur, d'abord commencées contre Alexandre, se sont ensuite étendues sur cinq à six des principaux détenus avec lesquels on le suppose en relations ; elles ont fini par envelopper toute la partie du bâtiment qu'une cloison sépare du reste du palais. La cour a été interdite aux habitans de cette portion, lesquels ont été interrogés à plusieurs reprises. Depuis hier, ils ne reçoivent personne; et comme cette interdiction n'était pas connue, il en est résulté que le greffe et les deux corridors qui y conduisent ont été remplis tout aujourd'hui de leurs parens et de leurs amis, profondément alarmés sur leur sort. Un bruit

sinistre a bientôt circulé parmi les premiers qui, tremblans pour les jours de ceux qui leur sont chers, ont rapporté dans leur famille les terreurs qui les tourmentaient.

» Je ne sais ce qui arrivera de tout ce mouvement : il me semble qu'un gouvernement, qui se livre à ce qu'on pourrait appeler des convulsions, se croit bien peu solide; et tant de précautions décèlent plus de faiblesse et de peur, qu'elles ne montrent de force et de sécurité.

» Ah ! ma tante, au milieu de ce trouble, que je vous sais bon gré d'être malade ! Quelque pénible que me soit votre absence, continuez à la prolonger. Votre tranquillité, qui m'est si chère, me dédommage un peu de mes souffrances; et Alexandre me fait dire qu'il supporte patiemment toutes ces vexations, tant qu'il sait que nous ne les partageons pas. »

LETTRE VII.

A LA MÊME.

Ses inquiétudes sur son mari. — Névil au secret.

« C'est dommage que je ne sois pas plus disposée à rire, car les choses qui se passent, outre leur côté atroce, en ont un bien risible. Cette misérable affaire qui n'existe que dans la tête, et probablement dans les intérêts de ceux qui l'ont imaginée, prend une consistance dont j'ai lieu d'être effrayée : on commence à dire la conspiration du Luxembourg, comme on a dit la conspiration de la Gironde, de Sainte-Amaranthe et de Danton. Par les affreux résultats qu'ont eus celles-ci, que ne dois-je pas redouter pour l'affaire qui m'intéresse? On a mis à l'arrestation de ce pauvre Névil une sorte de solennité scandaleuse, on

attache aux motifs qui l'ont déterminée une importance qui ne semble que ridicule, et que je crois très-calculée. Je n'ose appuyer ma pensée sur des conjectures que peut-être la peur a inspirées; mais où il n'y a rien, comment quelques yeux ont-ils découvert tout? Depuis un certain temps on a parlé de l'embarras que causaient les prisonniers, des inquiétudes qui les tourmentent, des désirs qui les agitent, de leurs projets présumés, de leurs opinions devinées, et des moyens de correspondance prémédités ou établis entre eux et leurs parens. Des articles de gazettes, perfidement officieux, ont insinué l'idée que peut-être l'époque allait arriver où la sévérité de la politique, tempérée par l'indulgence, permettrait l'ouverture des prisons; et sur-le-champ des libelles aussi atroces par leur doctrine soudoyée, que grossiers dans leur style, ont répondu qu'il y avait pour diminuer le nombre des prisonniers des moyens plus expéditifs. Voilà où nous en sommes: jugez si je dois trembler.

» Depuis cinq jours, pas de nouvelles directes d'Alexandre; je sais seulement par un porte-

clef que sa tranquillité ni sa santé ne paraissent point altérées, et que pour charmer la solitude où l'on continue à le tenir, il lit beaucoup. Il a demandé un grand nombre de livres qui ont passé sans difficulté; il n'en a pas été de même du papier blanc dont on a compté les feuilles : il faudra qu'il rende compte de leur emploi.

» Névil, dont, en qualité de membre du comité, le gouvernement n'a pas dédaigné d'ordonner l'arrestation, Névil est encore tenu plus sévèrement. Depuis quarante-huit heures il est au secret, et l'on n'a de lui aucun signe d'existence. Comme il a été surpris par ce coup impossible à prévoir, il n'a rien emporté avec lui, et l'on ne sait où lui envoyer ce dont il a besoin, car on ignore absolument le lieu de sa détention. Sa mère, la femme du monde la plus respectable, montre dans cet événement une résignation qui n'exclut point la douleur, mais qui la tempère. La jeune et tendre amie de Névil s'abandonne à la sienne : prête à l'épouser, elle ne rougit point de montrer son amour en montrant son chagrin. Je leur ai promis de prendre des informations sur un

homme qui m'intéresse presque autant qu'il les intéresse elles-mêmes. Pourquoi faut-il que je lui rende une partie des services que nous en avons reçus? »

LETTRE VIII.

A LA MÊME.

On écrit à madame Alexandre de Beauharnais pour la prévenir qu'elle doit être incessamment conduite en prison. — Elle ne veut pas profiter de cet avis. — Elle est arrêtée.

« Je commence cette lettre à l'aventure, et sans savoir si elle vous parviendra. Avant-hier mardi, la mère de Névil entra chez moi, avec l'expression du chagrin, de la douleur même sur la physionomie; sur-le-champ, mon idée se porta sur son fils. Ce n'est pas pour lui que je pleure, me dit cette bonne femme en sanglottant; quoiqu'il soit au secret, je ne tremble pas pour ses jours; il est d'une classe à laquelle on pardonne, ou plutôt qu'on oublie; d'autres sont plus exposés que lui. D'autres?... Ma pensée sauta tout à coup au Luxembourg: Alexandre est-il au tribunal? m'écriai-je. —

Rassurez-vous, il n'est pas question de Monsieur. — Je ne voyais pas alors pour qui il fallait m'alarmer. Ma pauvre bonne femme, avec beaucoup de précautions, m'expliqua que c'était pour moi : je devins tranquille sur-le-champ. Après avoir tremblé pour ce qu'on aime, mon Dieu, qu'il est doux de n'avoir plus peur que pour soi!

» Hier soir, je trouvai une lettre anonyme qui m'avertissait du danger. J'aurais pu fuir ; mais où aller, sans compromettre mon mari? Décidée à attendre, je m'entourai de mes enfans, et dans leurs innocentes caresses, j'aurais presqu'oublié mes adversités, si leur présence même ne m'avait plus vivement retracé l'absence de leur père. Le sommeil les arracha de mes bras, dont il semblait qu'un instinct plus tendre les rapprochait encore davantage. Hélas! l'amour qui unit une mère à ses enfans a aussi ses superstitions; et je ne sais quel pressentiment invincible me plongeait dans une terreur stupide. Jugez si, restée seule, je pus écarter ce pénible sentiment! Le Ciel m'est témoin cependant que les trois êtres chéris, qui font tout mon bonheur, font aussi

toute ma peine : comment songer à moi, dès qu'ils sont menacés?

» Je continuais à me plonger dans ces réflexions, quand un grand bruit se fit entendre à la porte de l'hôtel. Je compris que mon heure était venue; et trouvant, dans l'inévitable coup qui m'allait frapper, le courage nécessaire pour le souffrir, je me résignai. Tandis que le tumulte croissait, je passai dans la chambre de mes enfans : ils dormaient! et ce contraste de leur sécurité avec le trouble de leur mère, fit couler mes larmes. Hélas! je déposai sur le front de ma fille peut-être mon dernier baiser, elle sentit les larmes maternelles; et, toute endormie, passant autour de mon cou ses bras caressans : Couche-toi, me dit-elle à demi-voix, et ne crains rien; ils ne viendront pas cette nuit; je l'ai demandé à Dieu.

» Cependant on entrait en foule dans mon appartement, où, à la tête d'hommes farouches et armés, je trouvai ce même président, que sa faiblesse rend inhumain, et auquel la paresse donne tant de préventions. Celles qu'il avait contre moi lui parurent justifier mon arrestation; sans examen, comme sans

probabilité, je vis qu'il croyait fermement à ce qu'on a l'audacieuse bêtise de nommer la conspiration du Luxembourg. Quand la sottise est réunie à la méchanceté, mon Dieu, qu'elle fait de mal !

» Je vous épargne des détails inutiles, en voilà déjà trop de douloureux. Qu'il vous suffise de savoir que, les scellés apposés sur les meubles fermant à clef, j'ai été conduite dans la maison de détention des Carmes. Oh ! quels frissons j'ai ressentis, en franchissant ce seuil encore teint du sang des victimes ! Ah ! ma respectable tante ! que de crimes sont prêts à commettre des hommes qui n'ont pas puni ces crimes exécrables ! »

LETTRE IX.

A MADAME PARCKER, A LONDRES.

Ce qui se passe dans la prison de madame de Beauharnais. — Sa conduite dans ce lieu de douleur.

« Voici, ma chère amie, deux contrastes qu'on ne remarque guères, quoiqu'ils se présentent tous les jours, et dont il me prend fantaisie de causer un moment avec vous. Hier au soir, de bonnes nouvelles de la santé de mes enfans; aujourd'hui, des espérances dans l'affaire de mon mari : quoi de plus favorable à l'appétit, au sommeil, à la bonne humeur? aussi la mienne n'est-elle pas si maussade; et pour la rendre tout-à-fait agréable, je vais m'entretenir avec vous.

» Vous êtes jeune, riche, belle, spirituelle, adorée d'un époux aimable, et recherchée

par une société qui applaudit à vos talens et sait en jouir; pourquoi donc n'êtes-vous pas heureuse? J'ai peu de fortune, moins encore de beauté, nulles prétentions, peu d'espérances !..... comment donc puis-je goûter quelque félicité? De graves philosophes disserteraient long-temps pour résoudre cette question, et le problème se compliquerait, si j'ajoutais : l'une est dans le pays de l'indépendance, de la liberté, cependant elle pleure; l'autre végète sur une terre de servitude, et, quoiqu'en prison, elle est tranquille. Expliquer cette opposition par la différence des caractères, c'est moins détruire la difficulté qu'en reculer l'éclaircissement; car, d'où vient la différence des caractères?

» Ma chère Clara obéit au sien en me contant ses peines, qu'elle exagère; moi, je cède à mon cœur, en l'entretenant de ce qu'une autre appellerait ses peines, et que depuis deux jours un léger espoir revenu dans mon âme me fait qualifier de plaisirs.

» Savez-vous, ma bonne amie, ce qui dans un lieu tel que celui-ci les produit sans cesse, ces plaisirs presque toujours doux, et vifs quel-

quefois ? Deux petites combinaisons qui se sont arrangées d'elles-mêmes : la parodie de la vie du grand monde et la simplicité de la retraite; ceci demande une explication :

» Dans les commencemens, cette maison, occupée par de grands seigneurs, avait vu transférer sous ses verroux toute la majesté des salons de l'ancienne cour, et par conséquent tout l'ennui qui l'accompagne. L'augmentation des habitans amena celle des visites, des assemblées priées, des étiquettes, et de tout le cérémonial inventé pour cacher les dégoûts de la grandeur.

» A la vue de ces pompes mesquines et de cette dignité en miniature, de nouveaux venus imaginèrent de les faire tomber en les livrant au ridicule. Il ne fallait pour cela que les exagérer : en conséquence une gravité de commande enveloppa les actes les plus indifférens; on s'abordait à pas comptés; on se donnait le bonjour en déclamant; et le ton montant peu à peu jusqu'au diapazon de la morgue, s'il est permis de parler ainsi, on en vint à donner à ce qu'il y a de plus commun dans la vie domestique, l'importance du roman et l'emphase de la tra-

gédie. Toute cette assommante prétention eût déjà été bien ridicule à Versailles ou au faubourg Saint-Germain; jugez si elle dût sembler extravagante dans le réduit d'une étroite prison.

» Quelques bons esprits comprirent que pour en bannir l'ennui, qui n'avait pas manqué d'escorter ces chimères, il ne fallait que rappeler la raison, mais une raison aimable, accompagnée d'esprit, guidée par le bon goût, et d'où naîtrait celui de la modestie et de la simplicité. Les coiffures à crochets, les habits brodés sur toutes les tailles, se liguèrent contre la révolution naissante, établirent une lutte qu'ils soutinrent quelque temps avec avantage, et ne cédèrent qu'après avoir fait la plus belle défense. C'était l'époque de leur défaite, lors que j'arrivai.

» Alors, la plus grande liberté succéda à l'esclavage de l'étiquette; on s'occupa moins des convenances et beaucoup plus d'égards mutuels. On sentit que pour trouver des gens aimables, il fallait faire quelques frais pour l'être; on fit quelques concessions de ses goûts, à ceux de ses compagnons d'infortunes, on entra dans leurs vues ou on les combattit avec douceur,

au lieu de se quereller avec fureur. Les noms antiques, les titres fastueux continuèrent à recevoir des hommages d'habitude ; mais ceux du sentiment furent décernés aux qualités sociales, aux talens dont profitait la réunion, aux vertus qui étaient ses modèles. Il ne faut pas demander si ceux à qui il ne restait que des prétentions, traitèrent de révolutionnaires les novateurs à qui le mérite avait acquis des droits.

» Telle est aujourd'hui la situation des esprits. Parmi cent soixante détenus qui composent la maison, cinq à six sociétés particulières se sont associées par la ressemblance des opinions et des caractères ; quelques-unes, plus intimes, sont unies par des affections plus tendres ; et celles-là, isolées et silencieuses, se mêlent peu aux plaisirs des autres, qu'elles ne troublent jamais. Pour moi, indépendamment d'un certain nombre de connaissances et d'amis que j'ai retrouvés, je vois tout le monde, et rencontre partout des cœurs à consoler et des infortunés à plaindre. Cela me rappelle que vous vous croyez du nombre de ces derniers, ma chère Clara, et qu'à ce titre, vous avez le droit d'exiger ce que je prodigue aux autres. Pourtant,

vous n'aurez aujourd'hui de moi que la certitude d'une amélioration très-prochaine dans ma destinée : n'en est-ce pas assez pour rendre la vôtre heureuse, au moins quelques instans?

» Ai-je besoin de vous assurer que je partage vos maux, même imaginaires; et ne savez-vous pas bien que dès que vous souffrez je souffre aussi? Le plus grand des malheurs est de douter de ce que l'on aime, et celui-là du moins nous ne l'éprouvons ni l'une ni l'autre. Adieu, mon amie; *courage!* ce mot devrait-il être prononcé par celle qui languit sous les verroux? et ne devrait-elle pas garder pour elle les exhortations qu'elle vous envoie? Mes enfans se portent bien; l'affaire de M. de Beauharnais prend une meilleure tournure; comment n'aurais-je pas de force? Pour cette fois, adieu. »

Mme de Beauharnais, comme je l'ai déjà dit, ne fut jamais abattue par une captivité, dont les autres prisonniers gémissaient plus qu'elle.

En connaissant ce cœur dévoué aux autres, ce perpétuel désir d'obliger, on s'affligeait de l'impuissance où se trouvait cette femme excel-

lente de pouvoir faire des démarches pour toutes ses connaissances, privées de la liberté ; elle regrettait surtout d'être enfermée, parce qu'elle n'était, disait-elle, *bonne à rien*. Elle oubliait que, par sa douceur, le charme de son esprit et sa gaîté, elle consolait tout ce qui l'entourait.

Ennemie de toute discussion, étrangère à tout parti extrême, détestant les conversations politiques, elle vivait en bonne intelligence avec tous ces cercles divisés d'opinions, et disputant entre eux avec une aigreur, qui fut souvent calmée par les soins concilians de M^me^ de Beauharnais ; bienveillante avec ses inférieurs, égale et aimable avec ses égaux, polie avec les personnes qui se croyaient plus qu'elle, elle obtint l'affection générale. Elle fut aimée en prison, comme elle l'était sur le premier trône du monde, de toutes les classes avec lesquelles elle se trouvait occuper toujours la place qui lui convenait. Le tact des convenances était inné chez elle, aussi ne fut-elle pas écrasée par l'insolence des autres, lorsqu'elle n'était point heureuse; et devenue impératrice, elle ne fit pas sentir combien elle était au-dessus de tous.

Je n'ai jamais entendu nommer par Joséphine madame Parcker, qui, sans doute, était morte, mais ce ne pouvait être une personne médiocre, ayant inspiré une sincère amitié à madame de Beauharnais, dont elle appréciait les éminentes qualités. Savoir distinguer le mérite, c'est prouver qu'on en a soi-même; surtout lorsque riche et dans une position brillante, on s'attache à quelqu'un de pauvre, ce qui arrive rarement, il faut en convenir.

LETTRE X.

A MADAME FANNY DE BEAUHARNAIS.

Madame de Fontenay en prison. — La manière dont elle annonce à Talien qu'elle doit être incessamment jugée.

« Avec les beaux fruits que vous m'avez envoyés, ma bonne tante, j'ai reçu l'ingénieux billet renfermé dans l'un d'eux. Mes enfans sont donc avec vous! Dieu soit loué, c'est pour mon cœur un grand point de repos. Pourquoi mon mari n'est-il pas avec eux? Je n'ai point de ses nouvelles; je n'en ai point de Névil; et la mère de ce dernier n'a pu obtenir encore la permission de me voir. Jugez de mes inquiétudes! Tout s'empresse autour de moi pour me les faire oublier. Mais le cœur d'une épouse, d'une mère, quand il est meurtri, peut-il s'ouvrir si aisément à l'espérance et aux consolations? »

Pour donner ou recevoir quelques avis importans, les prisonniers étaient obligés d'inventer des moyens extraordinaires pour tromper la surveillance active qui s'exerçait sur tous les objets qui entraient ou sortaient des prisons.

On assure que madame de Fontenay, (devenue depuis madame Talien (1),) ayant appris d'une manière certaine, que peu de jours après elle serait mandée à la Convention, écrivit un billet à Talien, le cacha dans un cœur de chou, qu'elle lui jeta par une fenêtre, au bas de laquelle il venait souvent pour tâcher de l'apercevoir au travers des grilles. Elle lui apprenait le sort qui lui était réservé, et finissait par ces mots : « Si vous m'aimez autant » que vous le dites, employez tout pour sauver » la France, et moi avec elle. »

L'amour excessif de Talien le porta au projet qui mit fin aux crimes de Robespierre; ainsi la destinée de notre belle patrie dépendit d'un morceau de chou, plus ou moins adroitement jeté, par la faible main d'une femme !.....

(1) Aujourd'hui madame la Princesse de Chimay.

LETTRE XI.

A LA MÊME.

Interrogatoire de M. de Beauharnais.

« Alexandre a été interrogé hier, et j'aurai ma permission demain. Le président du comité est un homme assez honnête, mais apathique et nul, auquel je ne sais combien de quintaux d'embonpoint ôtent le mouvement, les idées et presque la parole. Avec les meilleures intentions du monde, il a moins d'autorité que le dernier garçon de bureau. Il arrive tard, gagne son fauteuil en geignant, s'assied pesamment; et, quand il est assis, reste un quart-d'heure sans parler. Pendant ce temps, un secrétaire lit des rapports qu'il n'entend pas, quoiqu'il ait l'air de les écouter : quelquefois il s'endort

pendant la lecture, ce qui ne l'empêche pas de se réveiller justement pour signer ce qu'il n'a ni écouté ni compris. Quant aux interrogatoires, qu'il commence, et que chacun de ses confrères continue, il y en a quelques-uns d'atroces, un plus grand nombre de ridicules: tous sont plus ou moins curieux.

» Qu'y a-t-il de plus singulier, en effet, que de voir l'élite de la société expliquer ses pensées à ceux qui, malgré leur élévation, en sont encore la boue? Quand je parle ainsi, ma tante pense bien qu'il n'est question ni de naissance, ni de fortune, ni de priviléges, mais de principes, de conduite, de sentimens.

» Par exemple, le président du comité est, par son existence, un homme comme il faut; c'est un propriétaire aisé, qui ne laisse pas d'avoir reçu une certaine éducation. Le calcul le fit révolutionnaire; et, jusqu'à ce que la présidence ait assuré la tranquillité de ses digestions, il a maigri de peur. Maintenant, indifférent au sort des victimes qu'il aide à faire, il engraisse de lâcheté. Je crois l'avoir qualifié d'honnête homme: est-ce l'être cependant que de garantir son repos en sacrifiant les gens de bien?

Oh ! que j'aime bien mieux, que j'estime davantage ce brave, cet excellent Névil, qui a peut-être le ridicule d'outrer les principes d'une politique déjà exagérée, mais qui exagère aussi son amour pour l'humanité ! Quel dévouement, quand il vous croit innocent ! quel zèle s'il vous voit malheureux ! nous lui devons tout. Et savez-vous d'où vient son attachement pour Alexandre ? de celui qu'il a pour ses principes. Une lecture assidue des journaux lui a donné pour l'assemblée constituante la plus haute estime : quand il a su qu'un membre de cette assemblée allait tomber sous la griffe de son comité, il a demandé à s'en emparer, et l'a facilement obtenu : vous savez le reste.

» Ci-joint l'interrogatoire de mon mari, dans lequel, comme vous le remarquerez, le ridicule le dispute à l'horrible : ce sont les deux couleurs de l'époque.

Extrait sommaire de l'interrogatoire du citoyen Alexandre Beauharnais.

« *Le Président.* — Qui es-tu ?

» *M. de Beauharnais.* — Homme et Français.

» *Le Président.* — Pas de mauvaise plaisanterie ; je te demande ton nom ?

» *M. de Beauharnais.* — Eugène-Alexandre de Beauharnais.

» *Un membre.* — Pas de *de*, s'il vous plaît ; c'est trop aristocrate.

» *M. de Beauharnais.* — Vous voulez dire féodal. Il est certain qu'un nom sans particule est plus raisonnable. La faute, s'il y en a une, vient du temps et de mes aïeux.

» *Un autre membre.* — Ah ! tu as des aïeux ! L'aveu est franc ; cela est bon à savoir. Remarquez, citoyens, qu'il a des aïeux, et qu'il ne s'en cache pas. (Ici, neuf membres du comité, sur douze dont il est composé, se mettent à rire). L'un des neuf qui, au milieu de la gaîté générale, a gardé son sérieux, dit d'une voix recueillie :

» Imbécille, qui ne sait pas que des aïeux sont de vieux parchemins? Est-ce sa faute, à cet homme, si l'on n'a pas brûlé ses brevets? Citoyen, tu auras soin de les déposer au comité, et je t'assure qu'un bon feu de joie nous fera bientôt raison de tes aïeux. »

» A ces mots, un rire fou s'empare de l'hono-

rable conseil, dans lequel le gros président a beaucoup de peine à rétablir le calme. Toutefois, cette explosion d'hilarité l'ayant rendu plus facile, il dit poliment au prévenu :

« Asseyez-vous, citoyen.

» *Un membre se levant avec vivacité.* — Je demande la parole. Je demande que le citoyen président soit rappelé à l'ordre, pour avoir *voutoyé* le citoyen suspect. Pour être suspect il n'est pas dit qu'on soit coupable. Tant que le tribunal ne vous a pas mis hors la loi, on n'est pas indigne d'être tutoyé.

» Il faut que *M.* Violette soit censuré, pour n'avoir pas été poli.

» A la qualification de *monsieur*, donnée au président, les rires, le bruit, le tumulte recommencèrent. Celui qui les causait eut beaucoup de peine à comprendre pourquoi on les lui attribuait. Enfin l'ordre se rétablit, et mon mari saisit le premier moment de silence pour féliciter le comité des innocens motifs de ses discussions, et pour se féliciter lui-même d'avoir pour juges des magistrats d'une humeur si joyeuse.

» *Le président, avec une importante gravité.* —

Prendrais-tu nos opérations pour des farces? Tu te tromperais prodigieusement. Le citoyen suspect a raison, mes collègues, en nous appelant ses juges; cette qualification doit nous rendre à la gravité. Il était permis de rire jadis; aujourd'hui l'on doit être sérieux.

» *M. de Beauharnais.* — C'est ce qui distingue le nouveau régime de l'ancien.

» *Le Président.* — Procédons donc sérieusement, et continuons l'interrogatoire. Citoyen Jarbac (*l'un des secrétaires*), y es-tu? (*A M. de Beauharnais.*) Tes titres et qualités?

» *M. de Beauharnais.* — Citoyen français, général au service de la république.

» *Un membre.* — Président, il ne dit pas tout; c'est un ci-devant....

» *Un autre membre.* — Un prince ou un baron.

» *M. de Beauharnais, souriant.* — Vicomte, si vous le permettez, c'est bien assez.

» *Le Président.* — C'est beaucoup trop; ainsi tu avoues que tu es noble?

» *M. de Beauharnais.* — J'avoue qu'on le disait de moi, et que je l'ai cru quelque temps sous le régime de l'ignorance, des habitudes et des préjugés.

» *Le Président.* — Conviens que tu n'es pas entièrement désabusé.

» *M. de Beauharnais.* — L'obstination de quelques hommes, bornés à combattre une chimère, lui conserve une sorte de réalité. Il y a long-temps que, pour moi, cette illusion s'est dissipée. La raison m'avait enseigné qu'il ne pouvait exister de distinctions que celles qui résultent des vertus, des services et des talens; une saine politique m'a démontré qu'il n'en devait point exister d'autres.

» *Le citoyen Névil.* — Voilà ce qui s'appelle raisonner principe?

» *Le Président.* — Sans préjudice des conséquences, celles dont le citoyen se fait gloire, où les a-t-il prises? A l'assemblée constituante.

» *M. de Beauharnais.* — Je me fais honneur d'en avoir fait partie.

» *Le Président.*—Vous l'avez même présidée?

» *M. de Beauharnais.*—Oui, citoyen, et à une époque à jamais mémorable.

» *Le Président.* — C'était lors de la fuite du tyran?

» *M. de Beauharnais.* C'était lors du voyage de Louis XVI à Varennes et de son retour.

» *Un membre.* — Je parie que le citoyen ne croit pas que Louis Capet ait été un tyran.

» *M. de Beauharnais.* — L'histoire l'expliquera, et la postérité prononcera.

» *Le citoyen Néril.* — Il n'est pas question de ce que le citoyen Beauharnais pense, mais de ce qu'il a fait.

» *Le Président.* — C'est juste, on ne peut pas plus juste; voyons donc ce qu'a fait le citoyen Beauharnais.

» *M. de Beauharnais.* — Rien, et dans ces temps orageux c'est, je crois, ce qu'il y avait de mieux.

» *Le Président.* — Ainsi, tu ne t'es prononcé pour aucun parti?

» *M. de Beauharnais.* — Non, si vous entendez par parti les factions qui se haïssent, déchirent l'État, et empêchent le règne des lois et l'affermissement de la république; mais si, par parti, vous concevez l'immense majorité des Français qui veut l'indépendance et la liberté, je suis de ce parti-là.

» *Un membre.* — Reste à savoir par quels moyens ?

» *M. de Beauharnais.* — J'aimerais mieux qu'on employât, pour persuader, ceux de la raison ; pour convaincre, ceux du sentiment; contre l'anarchie tour à tour rusée et violente des factions, je crois cependant qu'il n'est pas défendu d'employer la force. Mais je demanderais qu'on en usât sans en abuser, qu'on s'en servît rarement, et qu'on rendît à l'humanité tout ce qu'on peut ôter à la rigueur, sans compromettre le salut de l'État.

» *Un membre* (*c'est le méchant vieillard chargé de l'arrestation de mon mari*). — L'humanité ! l'humanité ! dans certaines bouches ce langage est suspect.

» *M. de Beauharnais.* — Et doit l'être s'il signifie la pitié pour les criminels de son opinion; mais il est respectable si on l'invoque en faveur de l'inexpérience et de l'erreur.

» *Un membre.*—Voilà comme parlent tous les modérés.

» *M. de Beauharnais.* — La modération est fille de la raison et mère de la force; pourquoi serais-je violent et convulsif, si dans l'état de

santé je me sens vigoureux par le calme et puissant par la sagesse ?

» *Le citoyen Névil.*—Je vous assure, citoyens, que ni Rousseau, ni Mably, ni Montesquieu, n'ont rien écrit de plus sensé.

» *Un membre.* —Quels sont ces gens-là? sont-ils de la section ?

» *Un autre membre.* —Ne vois-tu pas que ce sont des feuillans ? tout cela est de la clique modérantiste, et ne vaut pas le diable.

» *Le Président.* —Vous tombez dans l'erreur, citoyens, ce sont des auteurs du siècle de Louis XIV, et dont on joue journellement les tragédies au Théâtre-Français. »

» Ici le club révolutionnaire se partage en railleurs, qui croient avoir le droit de se moquer de leur président, et en raisonneurs qui appuient ou combattent la découverte dont il vient d'enrichir l'empire littéraire. M. de Beauharnais eût souri de la méprise, s'il ne soupirait en songeant à quels hommes est remis le sort des citoyens.

» Névil, en ramenant l'interrogatoire sur la droite ligne du bon sens, essaie de terminer une séance également ridicule et pénible.

Après quelques questions ou divergentes ou oiseuses, le président, ne trouvant aucun fait à la charge de mon mari, conclut à son arrestation provisoire. « On aura alors le temps d'en découvrir, dit-il dans la prévoyance révolutionnaire; et toi, citoyen, tu auras aussi le temps de te défendre. Si tu aimes ta patrie, tu la serviras aussi bien par ta résignation que par ton activité; et si la liberté t'est chère, elle te le deviendra encore plus en prison. En conséquence, je t'y envoie non comme coupable, Dieu m'en garde, mais comme pouvant le devenir. On t'écrouera sur les registres du Luxembourg, seulement avec cette apostille favorable : *Prévenu d'être suspect.* »

Rien ne prouve davantage la noblesse, le sang-froid, et la modération du caractère de M. de Beauharnais, que l'interrogatoire absurde que l'on vient de lire. Pourra-t-on jamais imaginer dans l'avenir, que des hommes aussi ignorans aient pu être pendant plusieurs mois les juges de leurs semblables? supposera-t-on que cette froide et affreuse cruauté qui *s'amuse* au moment de *condamner*, ait pu être tolérée

par une nation éminemment généreuse? Née trop tard pour être témoin de telles actions, à peine puis-je me persuader que mes compatriotes n'exagèrent pas. Ce qu'ils racontent me semble de sanglantes tragédies, inventées par des esprits fanatiques, qui ne trouvent d'intérêt qu'aux émotions les plus douloureuses. Hélas! ce sont des vérités dont chaque famille a eu à pleurer les déplorables conséquences; la mienne n'en a pas été exemptée!.. il faut donc malgré moi ne pas douter de ces récits que nos neveux repousseront sans doute avec indignation. Ils ne voudront ajouter foi qu'à ce qu'ils trouveront de conforme aux nobles sentimens de leurs compatriotes. Pourquoi sommes-nous si près d'événemens, qu'il faudrait effacer de notre histoire, vierge encore de semblables crimes! il faut les croire tous!... c'est-là le malheur de notre époque, d'ailleurs si brillante de gloire et d'espérances.

LETTRE XII.

AU CITOYEN ALEXANDRE DE BEAUHARNAIS.

Le citoyen Saint-Just. — M. de Saint-Just, auteur du Calife, Jean de Paris, etc. — Madame de Saint-Just. — Pension à mademoiselle Robespierre.

«SERAIT-IL vrai que le ciel s'adoucît, et que le gouvernement, devenu plus fort, mît un terme à la sévérité, et lui fît succéder la clémence? Depuis avant-hier, les précautions de rigueur se sont relâchées, et non-seulement on communique au dehors, après une inspection fort superficielle. Le bruit s'accrédite que Saint-Just 1) a eu une altercation fort vive avec

(1) Il ne faut point confondre le Saint-Just dont il est ici question avec M. de Saint-Just, le spirituel auteur d'une foule de charmans opéras-comiques, tels que le Calife de Bagdad, Jean de Paris, etc., mort il y a deux

plusieurs membres du comité, au sujet de Robespierre: celui-ci, ajoute-t-on, veut changer de système; sa politique, lasse de supplice, trouve, dans celle de certains collègues, un

ans. Ce dernier, d'une humeur douce et paisible, ne s'occupait nullement de politique; il bornait ses soins à employer une grande fortune au bonheur de toutes les personnes qui l'approchaient. Sa conversation fine, amusante, attirait chez lui l'élite des artistes, qu'il se plaisait à encourager, et à aider de sa bourse, lorsque leur position n'était pas satisfaisante. Indulgent, aimable, il a été regretté unanimement, lorsqu'une maladie inflammatoire l'a enlevé aux lettres et à ses amis. Il m'a témoigné une affection que je n'oublierai jamais, et j'ai saisi avec empressement une occasion de rendre à sa mémoire l'hommage que je lui devais. Il sera loué, sans doute, avec plus de talent, plus d'éloquence, mais jamais par une plume plus vraie.

M. de Saint-Just avait épousé en secondes noces mademoiselle Tourette, belle-sœur du célèbre Chérubini. Ce choix honore également celui qui le fit, et celle qui en fut l'objet, car, excepté la fortune, mademoiselle Tourette possédait tout ce qui doit faire rechercher une femme. Son désintéressement, à l'époque de la mort de M. de Saint-Just, la rendit encore plus digne d'être la compagne de l'homme qui ne calcula jamais que la possibilité de faire des heureux.

obstacle invincible. Saint-Just est un jeune homme plein de ce mérite rare, qu'on remarque une fois en vingt ans; et nous avons mille fois déploré la fatalité qui l'entraînait dans une route aussi dangereuse que cruelle. Rien de moins étonnant non plus que de voir Robespierre revenu à des sentimens plus doux. Celui qui, à la suite d'un long égarement, a osé proclamer un Dieu à la face des impies, ne saurait porter un cœur féroce.

» On dit, qu'à la suite de cette querelle, qui lui fait beaucoup d'honneur, il s'est banni des comités, rejetant par là sur ses collègues tout l'odieux d'une sanguinaire administration. Mais l'influence de cet événement n'a été perdu, ni pour ceux qui espèrent, ni pour ceux qui souffrent. On a d'abord éprouvé ici une joie qui participait autant de la surprise que de l'enthousiasme. Peu à peu ces premiers transports se sont calmés, et je ne sais quelle sécurité plus tranquille, quoiqu'aussi douce, leur a succédé. Ne partagez-vous pas, mon ami, ces espérances? les miennes seront plus vives et plus entières si vous les approuvez.

»On annonce, comme un événement, l'apparition d'une brochure de Camille Desmoulins, et peut-être déjà en avez-vous connaissance.

» On dit que sous l'allégorie transparente de la cour de Tibère, il peint les cruautés de nos jours : c'est bien hardi; mais on ajoute qu'il écrit sous la dictée de Robespierre ; et dans ce cas sa témérité n'est pas dangereuse.

» Desenne a fait remettre à l'hôtel deux exemplaires de cet ouvrage, et il y en a un pour mon cher Alexandre. Puisse-t-il vous faire passer une bonne nuit ! »

Madame de Beauharnais, ainsi que toutes les personnes qui souffrent, saisissait avidement tout ce qui pouvait calmer ses vives inquiétudes. Voilà sans doute pourquoi elle s'est trompée si complètement sur le caractère de Robespierre, qui assurément était un composé de tous les vices. Des hommes jeunes, timides, entraînés par des doctrines séduisantes, purent s'égarer, et par crainte devenir peu à peu presque aussi cruels que leurs chefs ; mais celui qui pendant tant de temps vit couler des flots de sang,

versés par ses ordres; celui qui pouvait trouver le repos, après avoir signé de continuelles proscriptions, était un monstre qu'on ne peut essayer de justifier. Sa mémoire sera à jamais en exécration.

On prétend que sa sœur a obtenu une pension sous les divers gouvernemens qui ont suivi celui de 93, et que même elle lui est continuée sous celui des Bourbons. J'ai peine à le croire; sans doute les fautes doivent être personnelles, et il faut éviter de punir les familles des coupables, mais est-il bien nécessaire de *récompenser* les parens du tyran de la France? ne vaudrait-il pas mieux employer ces fonds à secourir les veuves et les orphelins des braves morts au champ d'honneur, ne laissant qu'un nom honorable aux objets qui leur étaient chers?

LETTRE XIII.

AU DOCTEUR PORTAL.

MM. Magendie, Auvity, Prunet, Heurteloup, etc., M. Horeau.

« Eh ! vite, docteur, courez au comité de surveillance, où l'on vous délivrera une permission pour entrer au Luxembourg. Là, vous trouverez l'un de *vos abonnés*, qui, malgré sa situation, n'a pas oublié qu'il a pris avec vous l'engagement d'être malade, au moins quinze jours par année. La maladie est arrivée, et l'engagement va être rempli ; mais pas plus de quinze jours, entendez-vous, docteur ; vous m'en répondez sur votre tête. Ce serait beaucoup trop, s'il était libre ; mais en prison, la maladie fait passer le temps, quand elle ne tue pas le malade, et un médecin aimable amuse l'un et l'autre. »

M. Portal était alors ce qu'il est toujours, l'homme le plus savant, le plus serviable et le

plus estimé. Il rendit beaucoup de services dans un temps où la pitié était regardée comme un crime, puisqu'elle pouvait dérober une victime à la hache des bourreaux. Aucun danger n'effraya le doyen de la Faculté, qui dans un âge très-avancé conserve encore toute la gaîté de la jeunesse. Honoré de l'affection de son souverain, il a constamment à s'applaudir d'avoir suivi la carrière la plus belle, lorsqu'on sait, comme lui, l'ennoblir par toutes les vertus.

Plusieurs de nos jeunes médecins doivent être comptés parmi ceux destinés à suivre un si noble exemple, particulièrement MM. Magendie, Auvity, Prunet, Roger, Heurteloup, etc. etc. Je suis heureuse de les citer comme l'espoir de la génération qui s'élève; elle trouvera en eux ce que nous avons rencontré dans leur vénérable devancier: science et bonté.

Je ne parle pas ici de M. Horeau, dont il est souvent question dans le cours de cet ouvrage; retiré dans une terre, il n'exerce plus la médecine.

LETTRE XIV.

M. DE BEAUHARNAIS A SA FEMME.

Son opinion sur Robespierre. — Son courage. — Mademoiselle de Sombreuil. — Mesdames de Bellegarde. — Bayard, François Ier. Duguesclin, Turenne, Condé, Vauban, le maréchal de Saxe, Napoléon, Ney, Murat, Victor, Masséna, Suchet, Macdonald, Pérignon, Kellermann; Messeigneurs les ducs d'Orléans, et Montpensier.—Les comtes de Forbin d'Oppède, de Juillac, de Marin, d'Aubenton. — Messieurs deSainte-Marie, Ducrest, de Caquerai. — Mesdames de la Rochefoucauld, Sainte-Aldegonde, de Kersalun, de Goisson, de Fougy. — Mesdames de Flahault, de Genlis. — Belle conduite d'un intendant. — Mort du valet de chambre de mon père. — M. Detchement. — Avarice du Marquis d'A....

« Pauvre amie, quelle erreur est la vôtre ! L'espérance vous abuse; mais au temps où nous vivons, l'espérance trompe et trahit. J'ai lu attentivement l'ouvrage de Camille : c'est celui d'un homme de bien, mais d'une dupe. Il

écrit, dites-vous, sous la dictée de Robespierre, c'est possible; mais après l'avoir poussé, le tyran le sacrifiera. Je le connais, moi, cet opiniâtre; qui ne recule devant aucune difficulté, et qui, pour le triomphe de son détestable système, jouera, s'il le faut, le rôle d'un homme à sentimens.

»Robespierre, dans la conviction de son orgueil, se croit appelé à régénérer la France, et comme ses vues sont courtes et son cœur froid, il ne voit de régénération réelle que dans un bain de sang : c'est la plus facile, car les victimes sont parquées, et le boucher n'a qu'à étendre la main pour les traîner à la boucherie. Cependant, quelques-unes, avant d'expirer, ont jeté un cri lamentable, et c'est ce cri que le crédule Camille est chargé de reproduire, pour tâter l'opinion. Quel que soit son vœu, elle trouvera une opposition, dont le tyran s'emparera pour immoler de nouvelles victimes. A quelques détails près, voilà sa tactique.

»Il m'est affreux, ma chère Joséphine, de détruire l'illusion de votre cœur; mais puis-je en conserver, moi qui ai vu de si près les manœu-

vres de la tyrannie? Quand on ne peut lui opposer une force qui la brise, il n'est plus qu'un moyen de lui résister : c'est de recevoir ses coups avec une vertu qui la déshonore. Nos successeurs, au moins, profiteront de l'exemple, et le testament des proscrits ne sera pas perdu pour l'humanité. »

M. de Beauharnais suivit le précepte qu'il indiquait à sa femme. Toutes ses actions prouvèrent qu'entraîné, comme tant d'autres, par la séduisante philanthropie du commencement de la révolution, il pouvait désirer des changemens dans le système du gouvernement; mais que la noblesse des sentimens, l'amour du bien et de la patrie furent toujours ses plus chers devoirs. Il mourut avec un grand courage, regretté des personnes les plus éloignées de partager ses opinions.

Tel sera toujours l'ascendant d'un caractère franc et loyal. L'estime sera sa récompense, surtout dans des temps de trouble, où l'on saisit avec empressement tout ce qui repose l'esprit, souvent et douloureusement affecté par des actions basses, ou cruelles. Au milieu des

horreurs commises pendant la terreur, n'était-on pas consolé, par le sublime dévouement de Mlle. de Sombreuil? (1) par la noble conduite de mesdames de Périgord et de Monaco, et de tant d'autres s'exposant à une mort presque inévitable pour sauver les objets de leurs affections? admirer de tels traits, c'était se raccommoder avec l'humanité, que tant de raisons devaient faire haïr. Sans ces actions héroïques, et la valeur surprenante de nos armées, défendant leur pays, mais ne souffrant dans leur sein rien que de juste, il eût été par trop pénible alors d'être Francais. La vertu des uns, l'honneur et le courage des autres, nous ont conservé le rang dû à notre nation, dont les lois sages assurent désormais le repos et le bonheur.

Je ne puis me refuser le plaisir de citer ici le dévouement de mesdames de Bellegarde (2), qui chaque jour portaient à une amie prisonnière,

(1) Mademoiselle de Sombreuil, mariée à Avignon, y vit entourée des soins que réclame une santé détruite sans retour, par son courage sans exemple, et par le caractère le plus aimable et le plus doux.

(2) L'une d'elles avait épousé son cousin, général au service d'Autriche, venu à Paris en 1814.

tout ce qui pouvait adoucir sa position. Spirituelles, jeunes et belles, elles trouvaient le moyen d'attendrir les farouches gardiens, et réussissaient presque toujours dans leur généreuse entreprise. Rarement elles s'éloignaient sans faire parvenir quelque consolation à leur amie. Témoigner un tel intérêt à un prisonnier, c'était s'exposer à des persécutions cruelles, ce qui n'arrêta point ces dames, qui échappèrent, comme par miracle, aux dangers qui menaçaient alors tout ce qui était noble et bon.

Dans aucun temps on ne contestera la bravoure remarquable de nos armées; nos annales prouvent que les Français furent toujours sur le champ de bataille ce qu'ils sont encore aujourd'hui. Les noms de Dunois, Bayard, François Ier, Duguesclin, Turenne, Condé, Vauban, Napoléon, les maréchaux Ney, Murat, Victor, Masséna, Pérignon, Suchet, Macdonald, Kellermann, et tant d'autres sont associés à des victoires de toutes les époques de notre histoire; mais en vantant notre gloire et notre mérite militaire, les étrangers affectaient d'exagérer la légèreté de ce peuple vainqueur.

A côté du mal est presque toujours le bien;

ainsi la révolution, ce fléau de notre siècle, a donné la mesure du courage français sous toutes les formes et dans toutes les positions. Les malheureux condamnés subissaient en France leur honorable supplice, avec une force d'âme que l'on ne peut assez admirer. Les émigrés ne déployèrent pas moins de noblesse et d'énergie, dans la longue agonie qu'ils eurent à souffrir ; pendant leur trop long exil, leurs dangers étaient moins éminens, moins immédiats que ceux des personnes restées en France, mais y avait-il moins d'héroïsme à supporter les privations de toute espèce, la misère, la faim, qui menaçaient de terminer lentement de cruelles souffrances? loin de se laisser abattre par des infortunes de tous les genres, la noblesse, habituée en général à ne s'occuper que de plaisirs, trouva des forces dès qu'il fallut se soustraire à la dure nécessité d'implorer la charité publique ; les vieillards seuls, et les infirmes recoururent à des moyens d'industrie, repoussés par la masse de cette peuplade fugitive, errante, abandonnée; les talens, l'industrie tinrent lieu de fortune, et les plus grands seigneurs ne rougirent pas de

prendre un métier pour s'épargner la honte de demander.

Monseigneur le duc d'Orléans entra comme professeur dans un collége, en Suisse; son frère, monseigneur le duc de Montpensier, se servit de son beau talent pour la peinture, et se créa ainsi la plus honorable ressource.

MM. les comtes de Forbin d'Oppède (1), de Juillac, de Marin, d'Aubenton, se firent musiciens, avec plus ou moins de succès. Mesdames les marquises de Sainte-Marie, Ducrest, de Caquerai donnèrent des concerts et des leçons de chant et de piano, MM. de la Rochefoucauld, de Sainte-Aldegonde devinrent marchands de toiles; MM. les comtes de Kersalun, de Fumel, de Quatrebarbe, de Goisson établirent des hôtels garnis et des cafés; M. le comte de Fougy utilisa un goût parfait,

(1) M. Forbin d'Oppède, avec une bonté parfaite, me donnait, en émigration, des leçons de piano, gratuites, dont je le récompensais par beaucoup d'impertinence, qu'il supportait avec autant de patience que mes fausses notes; ce n'est que depuis quelques années que j'ai compris toute la reconnaissance que je lui dois, et que je me plais à consigner ici

et se fit marchand de modes, d'autres enseignèrent le français, l'histoire, etc., firent des cartons, des broderies; mesdames de Genlis et de Flahault se servirent de leur plume élégante et facile, pour composer un grand nombre d'ouvrages charmans; enfin, une foule de jeunes gens se placèrent comme commis dans des maisons de banque. Cette conduite fut admirée comme elle devait l'être; l'estime générale suivit de grands efforts pour l'obtenir; et devint la juste récompense de tant de persévérance et de vertu!

La plupart de ces familles, persuadées de la bonne foi des puissances alliées à la France, étaient tellement certaines de les voir se coaliser pour rétablir Louis XVI sur le trône, qu'elles partirent avec fort peu d'argent, convaincues qu'un prompt retour leur rendrait leur fortune, leurs pierreries et leurs titres! *Demain*, tout sera rentré dans l'ordre, disait-on, et l'on quittait son pays, sa famille, avec une sécurité qui entraîna de grands malheurs. Ce *demain* devait terminer les voyages et tous les maux! Ce *lendemain* se fit attendre plusieurs années, et pour plusieurs de ces

familles les voyages sont finis, mais les maux durent encore, car elles n'ont pas retrouvé le foyer paternel !.....

On a malheureusement à opposer à ce tableau d'énergie, d'honneur et de courage, quelques traits de faiblesse, de manque de foi, mais ils ont heureusement été en petit nombre, et les soins que prenaient les émigrés de cacher les torts de leurs compatriotes devaient laisser dans l'oubli tout ce qui n'était pas louable; les Français se soutenant, s'entr'aidant entre eux, se défendant mutuellement, les faits peu honorables devaient nécessairement sembler rares, étant ensevelis dans le secret. Voici deux petites histoires qui furent cependant contées partout, parce qu'elles ne frappaient de ridicule qu'un homme ayant pu sauver une immense fortune, et cité comme un modèle de l'avarice la plus sordide.

Loin de chercher à soulager les maux de ses compatriotes, M. le marquis d'A.... y ajoutait en quelque sorte, en leur avançant de petites sommes à gros intérêts, dont il obtenait le remboursement souvent, de la manière la plus cruelle, quoique la plus légale. Le besoin

faisait qu'on s'adressait à lui, mais on était dispensé de la reconnaissance, dont, au reste, il se souciait fort peu.

M. Detchement, célèbre dentiste français, avait à cette époque une grande réputation en Angleterre, où il gagnait assez d'argent pour ne jamais demander aux émigrés que ses déboursés, toutes les fois qu'ils s'adressaient à lui; il excellait surtout dans la manière de poser de faux rateliers en porcelaine, qui imitaient la nature, et n'avaient aucun des inconvéniens des dents postiches.

Un jour il voit entrer chez lui un petit vieillard dont l'habit, le chapeau et le reste de la toilette offrait l'apparence d'un dénuement absolu; il paraissait d'ailleurs souffrant et malheureux; c'en fut assez pour toucher M. Detchement, qui lui demanda en quoi il pouvait le servir. — Oh! monsieur, répondit-il, d'une voix faible et cassée, je suis bien misérable, bien à plaindre. — Vous faut-il quelque secours, Monsieur, je serai trop heureux de... — Non, je ne réclame que les soins de votre état. J'ai depuis plusieurs années un faux ratelier qui est totalement détruit; ne mangeant

guères que le pain de l'exil, je ne puis que difficilement le broyer avec ces dents fausses, toutes brisées ; et je viens vous demander de vouloir bien m'en faire de nouvelles ; ne me prenez que le moins possible, car il faudra m'imposer encore plus de privations pour faire face à cette nouvelle dépense, toujours trop considérable pour moi.

Pendant cette longue litanie de doléances, M. Detchement préparait ce qui lui était nécessaire pour prendre la mesure de la bouche qui la proférait. Quand cette opération fut faite, il dit qu'il livrerait le nouveau ratelier au bout de huit jours, pour la somme de dix guinées. — Dix guinées, bon Dieu ! mais, où voulez-vous que je les prenne, Monsieur ? dix guinées ! je vis deux mois avec cela ! — Je suis désolé de ne pouvoir rien rabattre sur ce prix, Monsieur ; c'est celui que je fais à tous les émigrés, et je ne leur demande, je vous jure, que strictement ce que je dépense pour leurs fournitures. Il faut chauffer un four trois fois, et plus, car quelquefois avant de réussir, je recommence souvent. Les Anglais me paient plus du dou-

ble, ce qui me met à même de favoriser les pauvres Français. — Je vous donnerai cinq guinées. — Vous me connaissez mal, Monsieur, si vous pensez que je sois capable de surfaire ainsi des malheureux, dit monsieur Detchement, avec un peu d'humeur. J'espérais être mieux jugé. — Pardon, et bien six. — Non, Monsieur, on ne marchande point ici, ainsi. Veuillez vous adresser ailleurs. — Allons, ne vous fâchez pas, je vous donnerai les dix guinées, balbutia le marquis en poussant un soupir. Je vous les apporterai d'aujourd'hui en huit. Il sortit en gémissant de nouveau sur l'obligation de faire une telle dépense.

Le comte de **. le rencontra dans l'escalier. Celui-ci avait quelques raisons d'en vouloir à M. d'A..., ayant payé fort cher son obligeance. Je vous fais mon compliment, mon cher Detchement, dit le Comte en entrant, vous avez affaire à de bonnes pratiques. — Oui, n'est-ce pas? que voulez-vous, ce pauvre homme a besoin de moi; et je me repens même de l'avoir un peu rudoyé tout à l'heure. — Comment? — Sûrement, il marchandait un ratelier avec tant d'acharnement que j'ai pris de l'humeur.

j'ai eu tort; aussi, quand il viendra je lui ferai encore une réduction. — A qui ? — A ce vieux homme que vous avez rencontré, et sur la pratique duquel vous me plaisantez. — Je ne plaisante pas du tout, il est millionnaire. Ne le connaissez-vous pas? c'est le marquis d'A... Un ladre, un cancre, qui nous prête à la petite semaine. — Ah ! ah ! il a cherché à me tromper ; il me le revaudra.

Au jour convenu, le marquis d'A... se présente. M. Detchement le fait asseoir, lui ôte son vieux ratelier qu'il brise et jette au feu ; lui pose le nouveau qui va supérieurement, et dont le Marquis est enchanté. Celui-ci tire avec effort d'une petite bourse de cuir, bien sale, dix guinées qu'il recompte deux fois une à une. Voilà, Monsieur, dit-il tristement, ce que je vous dois. — Non, Monsieur, ce n'est que la moitié de la somme. Celle-ci était celle demandée à un *pauvre Français ;* mais M. le marquis d'A..., doit payer pour ceux qui ne le peuvent pas ; ainsi, il me faut vingt guinées. — Monsieur, c'est une tromperie insigne qui... — Que mérite celle que vous avez employée à l'égard d'un homme obligé de

travailler. Je vous conseille dans votre intérêt de payer les vingt guinées, sinon je publierai cette histoire qui ne vous fera pas honneur.

Après beaucoup d'injures, de menaces, M. le Marquis s'exécuta; il ne pouvait d'ailleurs faire autrement, puisque *sa vieille mâchoire* était en cendre. M. Detchement ne fut pas fort discret, et toute l'émigration s'amusa aux dépens de l'homme que l'on avait surnommé le *vieux juif*.

Madame la marquise d'A... mourut dans je ne sais plus quelle ville d'Allemagne. Il est d'usage de faire annoncer les décès par des hommes attachés aux inhumations. Ils vont de porte en porte apprendre la mort, le lieu et l'heure de l'enterrement. M. d'A.. pour se dispenser de cette petite dépense, demanda à son vieux valet-de-chambre, qui était son maître Jacques, s'il savait l'allemand. — Très-certainement, monsieur le Marquis, répondit celui-ci, charmé de joindre la charge d'interprète à toutes celles dont il était investi. — Cela est heureux, car tu vas aller partout annoncer la mort de madame la Marquise. Tu n'oublieras personne, entends-tu ? — Oui, M. le Marquis.

Le valet-de-chambre s'affuble d'un mauvais habit noir rapé de son maître, déchire un peu du crêpe noir d'une vieille robe de *Madame*, qu'il mît à son chapeau, prend un air piteux, et frappant à toutes les maisons, il avance la tête, et crie à pleine voix : « Hier, à six heures du soir, madame la marquise d'A.. *caput*, » referme la porte, et continue à courir la ville, en répétant la même phrase. Le soir aux assemblées chacun s'abordait en se disant : Eh bien ! madame la marquise d'A... est donc *caput* ? (1)

Cette économie maritale parut si indigne et si ridicule, que des plaisanteries continuelles forcèrent M. le marquis d'A.. à aller exercer la sienne dans une autre ville.

La classe destinée à bénir le plus cette révolution qui devait tout *égaliser*, et qui ne fit presque que *détruire*, fournit, aussi bien que celle des privilégiés, des actions sublimes, parmi lesquelles il n'y a qu'à choisir. En voici une que j'ai recueillie dans le lieu même qui en fut témoin.

(1) Mot qui, en bas allemand, signifie *cassé*, *détruit*, *brisé*.

M. le marquis de C**, possesseur de la belle terre de La Ferté Lowendal, près d'Orléans, fut forcé d'émigrer, laissant au château un vieux serviteur, qui pour prix de ses longs services, d'un attachement éprouvé, était devenu intendant; place qu'il exerçait avec une rare probité; elle lui donnait une grande autorité sur les domestiques, et même sur les habitans du village, habitués à le respecter et à lui obéir.

Son maître parti, il fit un inventaire exact de tout ce qui était confié à sa garde; cacha avec soin les choses précieuses, et affecta une démocratie exagérée.

S'entourant de tous les cerveaux brûlés du pays, criant, gesticulant plus qu'eux, et adoptant leurs manières, leurs discours et leurs costumes, il parvint à se faire nommer municipal, et rien ne se faisait plus sans son consentement. M. de C** avait déposé dans un lieu sûr une somme assez forte, l'intendant s'en empara, et ne l'envoya point à M. de C** comme il en était convenu; mais il l'employa à faire l'acquisition des biens de ce maître adoré.

Devenu propriétaire d'une fortune considé-

rable, il trouva le moyen d'améliorer la terre, et de faire parvenir quelque argent à M. de C**, qui ignorait absolument d'où lui venaient ces secours.

Lorsque le calme fut rétabli, M. de C** rentra en France, et apprit avec indignation que tous ses biens étaient passés dans les mains de cet intendant dans lequel il avait une confiance entière ; il partit précipitamment, pour se rendre sur les lieux, espérant obtenir quelque débris de ce domaine si étendu, vendu à vil prix.

Il arrive sans être annoncé, entre dans le château, et aperçoit le vieux serviteur, dont les cheveux entièrement blancs, et la démarche chancelante, l'affligent malgré lui, en lui faisant calculer le long espace de temps qui s'est écoulé depuis que ces lieux ont été abandonnés par le légitime propriétaire !

Surmontant ce premier mouvement d'attendrissement, il s'approche et se prépare à accabler de reproches l'infidèle qui l'a dépouillé ; le bruit de ses pas fait retourner le vieillard, qui tombe à genoux les bras tendus vers son maître en s'écriant : « Ah ! je puis mourir main-

» tenant, puisque je vous revois, et que je vais » vous rendre ce que je vous ai conservé. »

Ce peu de mots rend toute explication inutile, le geste, le regard de ce héros de la reconnaissance ont tout appris à M. de C** qui presse dans ses bras son généreux ami, car dès ce moment ce titre était le seul qui lui convînt.

Tout fut exactement remis par ce dépositaire, à l'exception d'une *fourchette d'argent*, qu'il lui fut impossible de retrouver, et qu'il se désespérait de voir perdue.

M. de C** a laissé en mourant toute sa fortune à sa nièce, aujourd'hui madame la comtesse Auguste de Talleyrand, digne de toute son affection par les qualités les plus aimables.

La terre de La Ferté Lowendal a été vendue par elle au jeune prince d'Essling.

Voici deux autres exemples d'attachement de serviteurs envers leur maître, qu'il doit m'être permis de citer.

Lorsque nous rentrâmes en France, l'ancien valet-de-chambre de mon père vint le voir, et fut tellement heureux de retrouver son maître, qu'il lui fut impossible d'exprimer sa joie, autrement que par des mots sans suite.

En quittant mon père, il descendit sur le boulevard, et rencontrant un ami, il le pria de lui faire avoir un verre d'eau parce qu'il étouffait; l'extrême rougeur de son visage effraya cet ami, qui lui demanda la cause de l'état où il le voyait. « Mon maître est re-» venu...., ça m'a donné un coup.... là.... » dit-il en montrant son cœur; » et il expira.

Nous apprîmes ce cruel événement deux jours après par sa veuve, qui vint éplorée le raconter à mon père, il joignit ses larmes à celles de cette pauvre femme. Hélas! il ne lui restait plus que des pleurs à offrir !..

Le jour de mon mariage (en 1812), nous rentrions tard d'un dîner de famille, et comme j'avais voulu éviter toute dépense extraordinaire, qui eût été une folie avec notre peu de fortune, *madame la Mariée* était modestement en fiacre; mon père ne sachant pas être heureux seul, donna au cocher beaucoup plus qu'il ne lui fallait, en lui disant : « Tiens, mon ami, » bois à la santé de ma fille, et à son bonheur. » — Oh! M. le Marquis, c'est bien vous que » j'entends, s'écria avec émotion notre con-» ducteur. — Comment me connais-tu? brave

» homme? pourquoi me donnes-tu un titre qui » ne m'appartient plus ? — Je vous le dirai de- » main. » Il fouetta ses maigres chevaux, et nous laissa étonnés de cette rencontre. Mon père était devenu un personnage si obscur, qu'il ne concevait pas que l'on pût se souvenir de ce qu'il avait été.

Le lendemain on vint nous dire qu'un homme *singulièrement mis*, demandait à offrir un bouquet à la jeune dame mariée la veille; qu'il avait l'air vieux et respectable.

Nous étions à table ; nous dîmes de le faire entrer. Il vint; son air fier et content me frappa, je l'avoue, infiniment moins qu'un habit jaune, ayant des paremens et le collet bleu clair, d'une forme gothique. « Eh bien, » M. le Marquis, reconnaissez-vous mainte- » nant votre fidèle Carpentier, concierge de » G.....? Voilà cette chère livrée que j'étais » si heureux de porter chez vous. Il a fallu » ôter les galons, car les brigands me l'eussent » pris sans cette précaution. Pour être sûr » de le conserver je l'ai caché bien soigneu- » sement ; quelque chose me disait que je » vous reverrais. *Ils se moquent de moi dans*

» *les rues*, *qu'est-ce que cela me fait*, *c'est mon* » *brevet de fidélité que j'ai là sur mon dos.* » Madame, ajouta-t-il, en s'adressant à moi, « ac- » ceptez ce bouquet comme un gage de mon » amour pour votre famille, et recevez mes » vœux pour votre bonheur ; Dieu veuille » accorder à M. le Marquis celui qu'il a si sou- » vent répandu autour de lui. »

Je crus que ce souhait était une *prédiction* ; j'osai compter sur l'avenir !.....

Une tête vénérable, de longs cheveux blancs, donnaient à cet homme une expression touchante qui nous attendrit tous. Mon père surtout était ému au dernier point, et recueillait dans ce moment la récompense d'une bonté, qui ne s'était pas plus démentie dans le bonheur que dans le malheur. Il serra ce serviteur dans ses bras, le fit déjeuner avec nous, et lui demanda à quoi nous pourrions tâcher de lui être utiles. Les vœux de ce vieillard se bornaient à être placé aux Incurables.

A force de démarches, mon père réussit à lui obtenir la faveur d'y entrer, et pendant plusieurs années nous reçûmes régulièrement de ses nouvelles. Au jour de l'an, pour la fête de

mon père, et le 5 septembre anniversaire du jour où il avait retrouvé ce maître chéri.

A l'une de ces époques sa lettre manqua, et nous pensâmes qu'il n'existait plus. Les informations nous prouvèrent que nous avions eu raison de croire que la mort pouvait seule empêcher l'expression de la reconnaissance, dans un cœur si parfait. Deux ans après, je perdis celui qui avait su l'inspirer! et les pleurs de tout un bourg attestèrent que, déchu de son rang, de sa fortune, mon père avait encore trouvé le moyen d'être utile à ses semblables!

De tels traits donnent l'assurance que les nobles si décriés, si calomniés depuis quelque temps, étaient bons, affables, humains avec leurs inférieurs. Pour inspirer un tel attachement, il fallait assurément posséder toutes les qualités de l'âme. On pourrait sans doute citer beaucoup d'autres anecdotes de ce genre. J'ai raconté celles dont je connaissais toute l'exactitude, et qu'il m'était doux de publier, comme un hommage à la mémoire de celui que je regrette si amèrement!

LETTRE XV.

MADAME DE BEAUHARNAIS A SA TANTE, MADAME FANNY DE BEAUHARNAIS.

« Le croirez-vous, ma tante ? mes enfans viennent de subir un long et minutieux interrogatoire ! Ce vieillard méchant, membre du comité, et duquel je vous ai déjà parlé, s'es transporté chez moi ; et, sous prétexte de s'inquiéter de mon mari et de m'en entretenir, il a fait causer mes enfans. J'avoue que d'abord j'ai été la dupe du stratagème : seulement je m'étonnais de l'affabilité du personnage ; mais bientôt elle s'est trahie par la malignité, par l'aigreur même qu'il témoignait lorsque les enfans répondaient de manière à ne pas donner la moindre prise contre leurs infortunés parens. La ruse m'a été connue promptement.

»Lorsqu'il a vu que je l'avais pénétré, il a cessé de feindre, et m'avouant qu'il était chargé d'ob-

tenir de mes enfans des renseignemens d'autant plus certains qu'ils seraient ingénus, il a procédé à un interrogatoire en forme. Alors il s'est passé en moi une révolution inexplicable; j'ai senti que je pâlissais d'effroi, que je rougissais de colère, que je tremblais d'indignation. J'allais exprimer au vieux révolutionnaire toute celle qu'il m'inspirait, lorsque j'ai songé que je ferais plus de mal encore à M. de Beauharnais, contre lequel cet homme exécrable paraît déchaîné; j'ai donc modéré ma colère. Il m'a invitée à le laisser seul avec mes enfans. J'ai voulu résister, mais j'ai remarqué tant de fureur dans ses yeux, que j'ai été contrainte de lui obéir.

» Il a enfermé Hortense dans un cabinet, et a commencé à questionner son frère. Le tour de ma fille est venu : oh ! pour celle-ci, dans laquelle il a reconnu une finesse prématurée et une pénétration fort au-dessus de son âge, il l'a tenue fort long-temps. Après les avoir sondés sur nos discours, nos opinions, les visites et les lettres que nous recevions, surtout sur les actions dont ils avaient pu être témoins, il aborda la question capitale, je

veux dire le propos tenu par Alexandre. Mes enfans, chacun selon leur caractère, ont très-bien répondu, et malgré la subtilité d'un méchant qui veut trouver des coupables, l'ingénuité de mon fils et la spirituelle adresse de sa sœur ont déconcerté la fourberie, s'ils ne l'ont pas confondue.

» Que fera-t-on de cet interrogatoire, tel que la vérité le dicta à des bouches sincères? il ne peut servir qu'au triomphe de l'innocence et à la honte de ses accusateurs : oseront-ils le produire s'il doit causer ce double échec?

» Toujours le même silence sur ce malheureux Névil : malgré ma répugnance, je me suis décidée à demander audience à un membre du comité de sûreté générale, Louis (du Bas-Rhin), dont on dit moins de mal que de ses collègues. Votre neveu m'avait expressément défendu de voir ces hommes, qu'il regarde comme les bourreaux de notre patrie, mais il n'a pu me défendre de solliciter par reconnaissance et en faveur de l'amitié. S'il l'eût fait, j'aurais eu la force de lui désobéir. J'ai l'horreur des ingrats, et n'en grossirai certainement jamais le nombre. »

LETTRE XVI.

MADAME DE BEAUHARNAIS A SA TANTE.

Louis (du Bas-Rhin). — Insolence de l'homme chargé de la police des prisons. — Réflexions sur les prisons et les bagnes. — M. de Clermont-Tonnerre.

« Louis (du Bas-Rhin), que je n'ai fait qu'entrevoir, m'a paru honnête, et je ne le crois pas insensible. L'accent de la pitié semble ne pas trouver son cœur inaccessible. Il ne repousse pas le malheur, et ne s'irrite pas des reproches arrachés à la douleur; mais précisément ces qualités, qui le recommandent auprès des opprimés, deviennent des vices, et lui nuisent auprès des oppresseurs. Il a peu de crédit; et après avoir écouté ma réclamation, il n'a pu y faire droit, et m'a conduite près de son collègue chargé de la police des prisons. Celui-ci, la malice dans les yeux et la moquerie sur les lèvres, m'a fait un compliment ironique sur

l'intérêt que je témoignais à Névil. « C'est un » jeune et joli garçon, a-t-il ajouté, il est dans » l'ordre qu'il soit protégé par une femme » jeune et jolie. Si elle lui montre de la sensi- » bilité, le temps viendra peut-être où il » pourra lui prouver sa reconnaissance. Au » surplus, son interrogatoire étant fini, son » affaire ne me regarde plus. Vous allez, ci- » toyenne, vous transporter dans les bureaux » du citoyen Prosper Sijas, qui jugera si l'on » peut vous accorder une permission. Je l'y » invite, car c'est vraiment un crime de tenir si » long-temps éloignés l'un de l'autre deux jeunes » gens qui ne demandent qu'à être réunis. »

» Après ces impertinences, auxquelles je ne répondis rien, il me donna une carte pour le chef de bureau qu'il venait de nommer. Oh ! pour ce dernier, ce fut autre chose : à ma satisfaction et à mon grand étonnement, je trouvai dans M. Sijas toute l'urbanité qu'on peut désirer dans un homme du monde, jointe à toute l'instruction de détail qu'on a le droit d'attendre d'un commis. Il m'apprit que malgré l'interrogatoire qu'il avait déjà subi, le citoyen Névil était encore au

dépôt du comité de sûreté générale. « Comme » on suppose, a-t-il dit, qu'il a des révélations » à faire, on a jugé convenable de l'y garder, » afin de l'avoir sous la main. J'en suis peiné, » pour lui d'abord, qui en souffre plus que » personne; ensuite pour vous, madame, dont » il paraît avoir le bonheur d'exciter l'intérêt. » Voilà votre permission pour communiquer » avec lui : vous remarquerez qu'elle ne tolère » ces communications qu'en présence d'un » témoin ; mais cette échancrure que j'ajoute, » donne le pouvoir ou de rendre le témoin in- » visible, si d'ailleurs la circonstance s'y prête, » ou de le rendre aveugle et sourd, s'il s'y » refuse. » Avouez, ma bonne tante, qu'on ne saurait être plus aimable que M. Prosper Sijas? il est bien déplacé dans ce repaire, et pourtant ce serait un meurtre qu'il n'y fût pas.

» Des bureaux du comité je descendis à l'hôtel de Brionne, sous la porte duquel est placé le dépôt. Vous croirez difficilement qu'on a poussé la négligence, je devrais dire l'atrocité, jusqu'à établir ce dépôt dans une loge basse, étroite, obscure, qui, par une lucarne maillée, reçoit à peine un jour dou-

teux, et qui, ayant pour voisinage immédiat une fosse d'aisance, est dominée par les conduits d'une pompe sans cesse jaillissante. C'est dans ce réduit humide, ténébreux et infect, que dix à douze malheureux, inconnus les uns aux autres, sont entassés sur une surface de quinze pieds carrés; ils n'ont d'autre lit que quelques planches exhaussées de trente pouces sur le sol, et s'empoisonnent de leurs émanations sans cesse repompées, tandis qu'ils enveniment les maux de leur âme par des confidences douloureuses. Là gémissait Névil, qu'on en fit sortir à son grand étonnement, et qui me reconnut à sa vive satisfaction.

» Il est bien vrai qu'il a été interrogé, mais moins sur ce qui concerne mon époux que sur ce qui se passe au Luxembourg; et comme il ne s'y passe rien, il en résulte que si les questions ont été multipliées, les réponses ont été rares et courtes. Il s'attend à de nouvelles demandes. »

On ne peut s'étonner que des hommes cruels aient si peu songé au bien-être des malheu-

reux, qu'un atroce arbitraire plongeait dans des cachots! on ne pouvait d'ailleurs trouver des prisons commodes, lorsque le nombre des victimes forçait à s'emparer de caves infectes, aussi bien que d'hôtels magnifiques, pour enfermer les *suspects*, c'est-à-dire, les condamnés; car leur sort était fixé dès qu'ils entraient dans ces tristes lieux. Maintenant que le gouvernement est assez fort pour suivre le vœu du Roi, de ne punir qu'un petit nombre de vrais coupables, ne devrait-on pas s'occuper un peu plus de la salubrité des prisons? On parle beaucoup du désir de traiter avec humanité tous les prévenus, et cependant plusieurs lieux de détention sont encore privés d'air, et d'une saleté révoltante, non-seulement en province, mais à Paris même. Les bagnes sont, dit-on, infiniment plus propres, plus aérés que les prisons où se déposent les prisonniers qui ne sont pas encore jugés.

Est-ce là ce qui devrait être la suite de tous les rapports qui se font journellement? Des hommes tels que MM. de Laborde, Pastoret, etc., ont sûrement les intentions les plus droites et les meilleures; ils donnent leurs avis dans l'in-

térêt de cette bienveillance qu'ils ont pour tous ceux qui souffrent; mais ces ordres donnés s'exécutent-ils?

Je me souviens d'avoir été avec ma mère à l'Abbaye, voir des militaires estimables, enfermés pour de légères fautes de discipline; ils languissaient dans des chambres obscures, étroites et pleines de vermine! une fort petite cour, entourée de hautes murailles, leur donnait à peine le moyen de dégourdir leurs membres fatigués d'un repos inaccoutumé.

Ne pourrait-on pas trouver un autre local pour de semblables délits, dont peuvent se rendre coupables des hommes pleins d'honneur, de courage, utiles à la patrie, qu'ils servent et qui doit les protéger?

Les prisonniers pour dettes, à Sainte-Pélagie, lorsqu'ils ne sont pas *riches*, sont condamnés à geler dans des chambres sans feu (1). Ainsi,

(1) Un de mes amis, le comte de Gr..., allant voir, dans un des jours les plus froids de cet hiver, un jeune homme arrêté pour des dettes contractées avec des usuriers, qui avaient su profiter de sa triste position, trouva cet infortuné dans son lit; il n'en sortait pas, afin de ne pas être transi et glacé dans sa petite chambre, dont la porte et la fenêtre fermaient à peine. M. de Gr... ap-

donc, un père de famille, ruiné par la confiance qu'il a eue dans un homme adroit, peut gémir ainsi, dénué de tout, tandis que le vrai coupable, grâce à son argent, jouit, dans la même enceinte de toutes les commodités que procure le luxe!

Serait-il donc impossible d'éviter les infirmités qui peuvent résulter d'un long séjour dans cette prison, en ayant de grandes salles chauffées, où ceux qui n'ont d'autre tort que celui d'être pauvres, pourraient se dérober à l'humidité et aux rigueurs de l'hiver? Faudra-t-il absolument avoir des millions pour ne pas mourir à Sainte-Pélagie, ou souffrir en sortant des

prit que toutes les choses indispensables aux nécessités de la vie étaient vendues dans la prison quatre fois ce qu'elles valaient; et comme le prisonnier était loin de sa famille qui habitait la province, il n'avait pas assez d'argent pour s'acheter *du bois*. M. de Gr... lui en avança, et il eut le plaisir, avant de quitter son ami, de voir briller une flamme bien claire dans cet obscur réduit.

L'autorité ne devrait-elle pas ordonner que les geôliers se contentassent du gain que font les fournisseurs ordinaires, et ne pas tolérer une spéculation d'autant plus odieuse, qu'elle s'exerce toujours aux dépens du malheur?

suites d'une captivité si rigoureuse? Ne serait-il pas juste de fixer un tarif pour tous les objets vendus aux prisonniers par le geôlier? le prix excessif qu'il met à tout ce qu'il fournit, est un abus qu'il faudrait, ce me semble, réformer; sans doute il doit gagner sur ce qu'il cède. mais faut-il qu'il quadruple ses bénéfices, et qu'il prive ainsi des infortunés de quelques adoucissemens, auxquels il les force de renoncer?

Le bagne militaire est un vrai service rendu à l'humanité; mais est-il bien nécessaire de priver les malheureux qui y sont enfermés du mince matelas qui leur avait été accordé (1); et ne doit-on établir aucune différence entre les soldats punis pour des fautes commises souvent dans un état d'ivresse, et des assassins?

(1) En passant à Lorient, M. de Clermont-Tonnerre, alors ministre de la guerre, ordonna, dit-on, de brûler tous les matelas du bagne, qu'une souscription avait, je crois, accordés aux militaires qui y languissaient. Ces prisonniers couchent maintenant sur le bois, comme les galériens de Brest, Toulon et Rochefort!..

LETTRE XVII.

A LA MÊME.

Visite des enfans de M. de Beauharnais à leur père. — Leur conversation avec lui.

« La journée d'hier fut à la fois bien douce et bien pénible. Mon mari avait désiré de voir ses enfans, et par les soins de notre Ange tutélaire, il l'avait obtenu; mais pour épargner leur jeune sensibilité, je résolus de les lui envoyer d'abord, et Névil se chargea de les introduire. On leur avait dit, depuis quelques jours, que leur père étant malade, il s'était mis entre les mains d'un médecin fameux, lequel, à cause de la salubrité de l'air et de l'abandon des bâtimens, s'était logé au Luxembourg. La première entrevue se passa très-bien : seulement, Hortense remarqua que les appartemens de son papa étaient bien ré

duits et que les malades étaient bien nombreux. Quand j'arrivai à mon tour, ils n'étaient pas chez leur père ; un honnête porte-clef, gagné par Névil, ayant eu la précaution de les tenir écartés. Ils étaient en visite chez des voisins, touchés de leur jeunesse, de leur position et de leur ingénuité. Je craignais le spectacle de notre mutuel attendrissement; il eut lieu, sans qu'ils en fussent témoins. Alexandre, qui supporte sa captivité avec courage, n'en eut pas d'abord contre mes larmes; cependant, moi-même, effrayée de le voir trop ému, je parvins à me calmer, et je le consolai à mon tour. Nos enfans reparurent, et ce fut une nouvelle crise, d'autant plus pénible qu'il fallut en dissimuler la cause.

» Hortense, qui est la sincérité même, en fut la dupe assez long-temps, et, dans toute l'effusion de son cœur, vivement attendri, elle voulut nous persuader que nous avions tort de nous affliger, et que la maladie de son papa n'était pas dangereuse. Hortense avait ce petit air boudeur et négatif que vous lui connaissez et qui lui va si bien : « Est-ce que tu crois que papa est malade, dit-elle à son

frère? ce n'est pas au moins d'une maladie que les médecins guérissent. — Que voulez-vous dire, ma fille, dis-je alors, et pensez-vous que votre père et moi nous nous entendions pour vous tromper? — Pardon, maman, mais je le pense. — Oh! ma sœur, ce que tu dis là est bien singulier, interrompit vivement Eugène. — Cela est au contraire tout simple et tout naturel. — Comment, Mademoiselle, dis-je à mon tour, en affectant de la sévérité? — Sans doute, continua la petite rusée, n'est-il pas permis à de bons parens de tromper leurs enfans, quand il s'agit de leur épargner des chagrins? A ces mots, elle se jeta dans mes bras, et passa l'un des siens au cou de son père. Le sourire et les larmes se mêlèrent à cette petite scène, que mon Eugène acheva de rendre touchante par ses caresses. Aimable et doux enfant, il a autant de sensibilité que sa sœur a de pénétration dans l'esprit : tous deux ont fait jusqu'ici notre joie; pourquoi faut-il que, dans la crise actuelle, ils causent nos plus vives inquiétudes, et me donnent, à moi personnellement, je ne sais quel inexprimable chagrin, que je ne puis vaincre et que je puis à peine combattre? Je

ne crains rien pour moi ; mais pour eux, pour Alexandre, je suis peureuse et pusillanime !

» Dans les visites que mes enfans avaient faites, et par les discours que ma fille entendait et recueillait, elle avait deviné que son père était prisonnier. Nous avouâmes ce qu'il n'était plus possible de cacher. Et le motif, demandait Hortense? Son frère, moins timide qu'à l'ordinaire, voulait aussi connaître la raison de cette rigueur. Il eût été bien difficile de les satisfaire. Étrange abus de la force; coupable et méprisable excès de l'arbitraire, qu'un enfant peut dénoncer, que tout le monde devrait avoir le droit de punir, et dont on n'ose même se plaindre !

» Oh ! quand nous le pourrons, nous punirons tes dénonciateurs, s'écriait Hortense. — Taisez-vous, ma fille, lui dit son père, si l'on vous entendait parler ainsi, je serais perdu, vous le seriez vous-même, aussi bien que votre mère ; et nous n'aurions pas la consolation de l'être tout-à-fait injustement. — Ne nous avez-vous pas dit souvent, remarqua Eugène, qu'il était permis de résister à l'oppression? — Je vous le répète encore, répondit mon époux, mais la prudence

doit accompagner la force ; et qui veut vaincre la tyrannie, doit bien se garder de l'avertir.

» Peu à peu la conversation prit un tour moins sérieux. On oublia le malheur présent, pour se livrer à de doux souvenirs et à des projets. Vous comprenez que dans ces derniers vous étiez pour beaucoup. « Je veux infiniment de bonheur à ma tante, dit en riant Alexandre ; cependant, comme on dit que les Muses ne sont jamais si intéressantes que quand elles sont affligées, je souhaiterais à celle de ma tante quelques jours de captivité : il nous en reviendrait une belle élégie, et la gloire du poète, en immortalisant sa prison, le consolerait aisément du chagrin de l'avoir habitée.

» Que direz-vous de ce souhait, ma chère tante ? Peut-être le jugerez-vous dans vos véritables intérêts ; pour moi, qui aime encore plus votre personne que vos vers, je ne puis m'empêcher de faire un vœu contraire ; et dussiez-vous ne jamais joindre votre nom à celui d'Ovide et de madame de la Suze, continuez d'écrire en prose, et demeurez libre, pour être heureuse, en vous livrant au besoin de votre cœur, celui de faire le bien. »

LETTRE XVIII.

AU CITOYEN DORAT CUBIÈRES.

« C'est à vous, mon ami, que je dois la primeur d'un récit auquel vous êtes intéressé, puisque ce sont vos sollicitations qui ont amené l'événement qui en est le sujet.

» Prosper Sijas, nommé depuis cinq jours adjoint au ministère de la guerre, avait obtenu que mon mari fût entendu en plein comité; il ne voulait pas que son innocence, appuyée par sa présence, fît un effet décisif sur les membres du gouvernement, qui sont, pour la plupart, ses anciens collègues. Vous, mon ami, de votre côté, vous aviez demandé que le même comité m'interrogeât, votre demande n'avait pas été vaine. Remarquez toutefois, que j'ignorais le succès de l'une et de l'autre, et qu'Alexandre

ignorait jusqu'à leur existence. Transférée des Carmes, dans les bureaux du comité, j'attendais dans une anti-chambre qu'on m'appelât, lorsqu'à mon inexprimable étonnement, je vois entrer Alexandre; lui, de son côté, n'éprouve pas moins de surprise; mais ni lui, ni moi, ne savions encore s'il fallait nous livrer à l'espérance. Pourtant, le bonheur d'être réunis nous procura un de ces rares momens de félicité qui suffisent pour adoucir, pour faire oublier une année d'infortune. Nous en jouissions avec une ivresse, que les indifférens nommeraient puérile, elle fut interrompue par celui même qui, sans s'en douter, l'avait occasionnée. C'était le citoyen Sijas, dont les nouvelles fonctions ont amené, dans les bureaux du comité, un changement qui nous fut momentanément défavorable.

» Ce n'est plus Louis qui est chargé du rapport; et il eût été imprudent de paraître devant un nouveau rapporteur peu instruit et mal prévenu. C'est ce que venait apprendre à mon mari le nouvel adjoint de la guerre. Je fis, de cet avertissement, mon profit personnel, et me promis de ne solliciter aucune

audience que dans un moment plus opportun. Celle-ci du moins n'avait pas été tout-à-fait inutile, puisqu'elle nous avait réunis. Mais dans quels lieux, et dans quels momens! Je ne sais ce qu'aura pensé de moi mon pauvre Alexandre; pour moi, je l'ai trouvé bien pâle, bien maigre et bien changé. Quant à son humeur, c'est toujours la même : il est le plus aimable et le plus noble des hommes; de la résignation, du courage, des discours héroïques, et une conduite plus magnanime encore. Il avait pleuré de joie en me revoyant : quand il a fallu se séparer, ce ne fut plus que calme et fermeté. Il m'embrassa en ami plus qu'en époux, et me recommanda ses enfans. Tant de tranquillité va bien à tant d'innocence. Pourtant je m'afflige que ces gens du comité ne l'aient pas vu : auraient-ils résisté à cet ascendant de la vertu ? »

LETTRE XIX.

AU CITOYEN PROSPER SIJAS.

« J'APPRENDS, citoyen, que vous êtes chargé de préparer le rapport que le représentant Louis (du Bas-Rhin) doit faire au comité de sûreté générale, sur l'affaire du général Beauharnais : j'en remercie le ciel; et si je connaissais celui qui vous a remis cette besogne, je l'en remercierais plus expressément. Si l'on m'eût donné le choix d'un juge, c'est sur vous, citoyen, qu'il serait tombé. J'avais ouï parler de vous; et toujours votre nom avait été accompagné de ces épithètes honorables, mais senties, que la flatterie ne trouverait pas, qui ne peuvent être inspirées que par la reconnaissance, et qui ne sauraient être trompeuses.

Depuis, le hasard, ou plutôt le ciel moins sévère pour moi, m'a mis un instant en relation avec vous : cet instant m'a suffi pour comprendre que le témoignage de vos obligés s'accordait avec la vérité. Et moi aussi, je suis devenue une de celles dont vous avez cherché à adoucir les maux. J'ai à joindre ma voix à celle des malheureux auxquels vous auriez voulu faire oublier leurs calamités. Toutefois, vous n'ignorez pas que les miennes s'augmentent et s'enveniment d'autant de jours que mon époux n'est point jugé. Car ce n'est plus sa liberté qu'il sollicite, c'est son jugement qu'il demande ; un brave militaire en a le droit, lorsqu'il est accusé d'un délit qui compromet son honneur.

» Alexandre de Beauharnais conspirateur! Un des fondateurs de la liberté, méditant sa ruine! celui qui, parmi cent autres, fut distingué pour préparer la république, essayant de la renverser! vous ne l'avez jamais cru, citoyen, et ceux qui l'accusent ne le croient pas plus que vous. Mais l'important est que ses juges ne le croient pas davantage. Qu'ils vous entendent, et ils seront dissuadés. Ne leur dites même pas que son

épouse, aussi innocente que lui, gémit loin de lui, sous des verroux autres que les siens : je ne parle de moi, que pour vous faire apprécier l'injustice des persécutions exercées contre Alexandre. Oubliez la mère persécutée et ses enfans dispersés, pour ne vous occuper que du père, de l'époux, ou plutôt du soldat, du citoyen digne de recouvrer l'honneur et la liberté. »

LETTRE XX.

A EUGÈNE ET HORTENSE SES ENFANS.

« Vos deux billets, quoique sous la même date, me sont parvenus à trois jours de distance l'un de l'autre. Ils sont jolis, mes bons enfans, car ils disent bien que vous m'aimez, et si votre tante ne m'assurait qu'elle n'y est pour rien, j'aurais cru y reconnaître la main de la Fée. Mais si elle n'a pas écrit les billets, c'est elle au moins qui m'assure de votre excellente conduite ; à la vôtre je reconnais son amabilité et sa bonté. Votre père sera aussi charmé que moi. Vous trouvez juste de nous donner des consolations, tandis que les méchans nous persécutent : ceux-ci passeront et seront punis ;

vous, mes bons enfans, serez récompensés de votre bon cœur, par notre félicité.

Mettez-vous aux deux côtés de la Fée bienfaisante, et baisez-la, pour votre père et pour moi, à qui mieux mieux. »

LETTRE XXI.

AU CITOYEN ALEXANDRE DE BEAUHARNAIS.

Histoire de Tomy. — Livre d'Évangile percé par les poignards. — Madame de Soyecourt, supérieure du couvent des Carmélites. — Admirable conduite de M. de Cheverus, étant évêque de Montauban. — M. le duc de la Force. — Bienfaisance de LL. AA. RR. madame la Dauphine, *Madame* et mademoiselle d'Orléans. — M. le duc de Doudeauville.

« Nous n'avons point oublié cette malheureuse fille d'auberge des environs de Rouen, laquelle abandonnée par l'amant qui l'avait séduite, devint folle, et s'en allait, chaque jour, redemandant son ingrat aux voyageurs sur la route. Le bon Marsollier nous fit bien pleurer, il y a quelques années, sur les infortunes de la pauvre délaissée; et notre aimable Dalayrac les a popularisées dans des chants qu'on

redira toujours. Eh bien, mon ami, il y a dans cette maison un jeune homme qui, mieux que Nina, je crois, pourrait devenir l'intéressant héros d'un drame. C'est un Anglais nommé Tomy.

» On a souvent à déplorer les fatales suites d'un amour malheureux, qui ôtent à l'infortuné qui l'éprouve le sentiment même de sa vive douleur, en le privant de sa raison; mais la reconnaissance est rarement assez profonde, pour amener de pareils résultats. Le malheureux Tomy est un exemple touchant de l'excès de cette affection dont on parle sans cesse, et que l'on sent rarement. Cette histoire me paraît si intéressante que je veux vous la conter. Votre âme l'appréciera; et en vous occupant quelques momens des chagrins des autres, vous oublierez les vôtres. Plaindre ses semblables, s'attendrir sur leurs maux, est hélas! la seule distraction que l'on puisse avoir dans un temps d'épreuves.

» Un respectable prêtre de Saint-Sulpice avait pris Tomy en affection, et lui donnait les principes d'une éducation chrétienne. Je dis chrétienne dans toute l'étendue du mot,

car le digne abbé Capdeville, aussi tolérant que pieux, n'avait fait du jeune homme que son élève, et n'avait pas même songé à en faire son prosélyte; persuadé que la religion, dans une conscience pure, s'insinue doucement par l'exemple, et ne se prescrit point par les maximes. Celles qu'il inculquait à Tomy étaient puisées dans une charité universelle, dont d'ailleurs il était lui-même le touchant modèle.

» Témoin de nombreuses aumônes distribuées avec autant de bonté que de discernement, Tomy ne pouvait douter que la première base de la religion ne dût être la charité; il était de même certain que l'indulgence et la tolérance devaient aussi être ordonnées par ce Dieu, qu'il voyait si bien représenté par le respectable abbé. Ce prêtre ne se réservait pour lui que le plus absolu nécessaire; prodigue pour les autres, il se refusait tout ce qui pouvait presque être regardé comme indispensable, dans un âge aussi avancé que le sien. Le calme et la sérénité de ses traits témoignaient que son cœur avait constamment été tranquille. On n'y remarquait quelque

nuage que lorsqu'il était dans l'impossibilité de secourir son semblable, ou d'adoucir les remords de la conscience d'un coupable.

» Tomy, doué d'une pénétration prompte, et d'une ardente sensibilité, conçut pour son bienfaiteur un attachement d'autant plus vif, qu'il n'avait jamais eu rien à aimer ! il avait perdu sa mère avant de pouvoir la connaître, et il n'avait que huit ans lorsque la Providence lui fit rencontrer cet ange protecteur ; orphelin, délaissé, il avait été recueilli, soigné, instruit par M. Capdeville ; lui obéir lui semblait si doux, qu'il réussissait à tout, il suffisait que *son père* (c'est ainsi qu'il le nommait) lui dît de faire une chose, pour qu'une application soutenue lui fît surmonter toutes les difficultés avec une incroyable promptitude. Cet aimable et bon jeune homme avait pour la musique une aptitude remarquable. Sa voix douce, quoique sans éclat, s'unissait à plusieurs instrumens, et les progrès qu'il faisait chaque jour sur la harpe, permettaient de présager que bientôt il enseignerait aux autres ce qu'il savait si bien lui-même.

» M. Capdeville, ayant une grande instruc-

tion, se chargeait de la communiquer aux enfans de plusieurs artistes, qui se faisaient un plaisir de lui témoigner leur gratitude, en enseignant à leur tour l'élève de leur ami; ainsi, sans dépenser ce qu'il croyait devoir aux pauvres, cet homme excellent trouvait le moyen de procurer à son cher Tomy les meilleurs maîtres; et il jouissait avec orgueil, lui, si modeste pour tout ce qui lui était personnel, des succès de l'enfant de son adoption. Hélas! ce bonheur qu'il éprouvait devait durer bien peu!

» Les suites du fatal 10 août poussèrent dans les prisons presque tous les prêtres qui n'avaient pas fait le serment à la constitution. L'abbé Capdeville, persuadé que les prêtres doivent obéir aux puissances, ainsi que le prescrit l'Évangile, avait juré, et s'était soumis, sinon de cœur, au moins par devoir, à l'autorité. Il n'avait donc à redouter aucune mesure à cet égard. Mais diocésain du vénérable archevêque d'Arles, toujours protégé par lui, comment l'aurait-il abandonné dans cet éminent danger? Par suite de ce dévouement, les révolutionnaires de la section, qui n'y avaient vu ou voulu voir que de la complicité, avaient

prononcé sa réclusion aux Carmes, où, quelques jours après, Tomy avait, à force de démarches, obtenu d'être avec lui dans un temps, où un mot, un regard suffisait pour plonger dans un cachot ; ce pauvre jeune homme se vit refuser la grâce qu'il sollicitait avec ardeur, celle de soigner à son tour le vieillard qui avait soigné son enfance !

» Des hommes cruels lui refusèrent quelque temps ce qu'ils appelaient *une faveur*, quand ce n'était pas une cruauté. L'un des membres du comité, ayant eu quelques obligations à M. Capdeville, parvint à exaucer les vœux de Tomy : il fut enfermé avec son bienfaiteur.

» Je veux vous épargner, mon ami, le tableau de l'horrible massacre qui eut lieu le 2 septembre, dans cette prison, qui sera à jamais illustrée par la sublime résignation des nombreuses victimes qui y furent immolées. La chapelle fut particulièrement choisie par les bourreaux comme le lieu du supplice des prêtres (1). Ils semblèrent entraînés là, afin.

(1) D'énormes taches de sang, imprégnées dans la pierre, se voient encore dans la chapelle du couvent des

sans doute, que les derniers regards des mourans pussent se porter sur celui qui, persécuté comme eux, sut pardonner de même, et les derniers soupirs de ces infortunés furent en quelque sorte des hymnes de gloire: ils imploraient pour leurs assassins lorsque cette horde frénétique entra !...

»L'archevêque d'Arles, assis dans un fauteuil, à cause de son grand âge, donnait sa dernière bénédiction à ses compagnons prosternés ; Capdeville, à genoux, récitait d'une voix calme et sonore, les prières des agonisans, auxquelles répondaient en dedans de cet édifice sacré un chœur de martyrs, et au dehors les vociférations et les hurlemens d'une troupe furieuse, prête à s'enivrer de sang !

Carmélites. Un de ces prêtres, l'honneur du sacerdoce, avait, dans une poche de côté, un livre d'Évangiles, qui, pendant quelques instans, le sauva de la mort, mais enfin les assassins immolèrent cette victime que Dieu semblait vouloir sauver.

Ce livre est percé de vingt-deux coups de poignard, et tout couvert de sang. Madame de Soyecourt, respectable supérieure de ce couvent, en est aujourd'hui propriétaire.

» Tomy, violemment agité, parcourait la maison dans tous les sens, s'arrêtant pour écouter, pleurant par intervalles, et poussant des cris lugubres. Quelques voisins, qu'une pitié courageuse avaient fait entrer, voulurent le sauver, et favoriser sa fuite; mais, revenu près de son maître, ou plutôt de son ami, il s'y fixa obstinément et refusa de s'en séparer. Les brigands, ayant enfoncé les portes et brisé des vitraux, pénétrèrent par plusieurs points; et bientôt le pavé de la chapelle et les degrés du sanctuaire furent inondés de sang.

» Capdeville, frappé immédiatement après son archevêque, tomba à ses pieds, et tendant une main à demi-fracturée à Tomy, il expira en le regardant. Ce regard était une dernière bénédiction...

» Déjà ce jeune homme, ou plutôt cet enfant, puisqu'il n'a pas seize ans aujourd'hui, venait de donner des signes non équivoques d'aliénation; à la chute de son ami, sa démence parut complète. Le malheureux Capdeville, séparé de ses compagnons de martyre, avait la tête appuyée sur une marche supérieure de l'autel, le corps étendu sur les autres;

la main gauche sur le cœur, et, comme je l'ai déjà dit, la droite étendue vers son élève. Le coup qui lui avait donné une mort rapide, n'avait pas effacé l'expression habituelle de bienveillance, répandue sur sa douce physionomie. Il semblait sourire et sommeiller; de manière que, je ne sais par quelle subite altération de jugement, Tomy fut convaincu qu'il dormait.

» Aussitôt, comme par un enchantement soudain, toute cette scène de carnage disparut pour lui; il s'agenouilla près de ce corps sanglant et attendit son réveil. Après trois heures d'attente, et comme le soleil quittait l'horizon, Tomy alla chercher sa harpe, et s'établit auprès des restes de son ami, en jouant des airs mélancoliques, afin de hâter son réveil qu'il ne trouvait pas assez prompt. Cependant le sommeil le gagna lui-même, et les mains charitables qui soustrayèrent aux spoliateurs les corps des martyrs, enlevèrent Tomy, et le portèrent sur son lit. Il y demeura quarante-huit heures dans un sommeil léthargique, dont pourtant il sortit avec toutes les apparences de la santé et du bon sens; mais si l'une lui était conservée, l'autre ne lui fut jamais rendue.

» Par commisération pour sa pieuse démence, on lui a accordé une résidence libre dans cette maison, où il est silencieux, jusqu'à ce que chaque journée ramène la troisième heure du soir. Aussitôt qu'elle sonne, Tomy, qui se promène ordinairement avec lenteur, court chercher sa harpe, sur laquelle, appuyé contre les débris de l'autel, il joue les airs qui plaisaient à son ami. Sa figure annonce l'espoir; il a l'air d'attendre un mot de celui qu'il chérit toujours, et cette espérance ne cesse qu'à six heures; alors il termine brusquement : « *allons,* » *pas encore,* dit-il.... mais bientôt il parlera à » son enfant. » Il s'agenouille, prie avec ferveur, se lève en soupirant, se retire doucement sur la pointe du pied pour ne pas le réveiller; et tombe dans un complet absorbement jusqu'au lendemain.

» Prisonnière dans cette maison, je n'avais point encore eu occasion de voir ce malheureux jeune homme. Je viens d'apercevoir pour la première fois cette figure, où se peignent tant de douleurs et de vertus. Il me serait impossible aujourd'hui de vous entretenir d'autre chose. Adieu donc, mon ami. *A de-*

main ; mais plus heureuse que Tomy, je suis sûre de pouvoir répéter à l'objet de ma sollicitude tout ce qu'il m'inspire de tendre. »

Il est difficile de trouver un prêtre plus parfait que M. Capdeville, d'après le portrait tracé par Joséphine. Plusieurs ecclésiastiques donnèrent des preuves de vertu aussi remarquables, dans le temps de la révolution, où ils s'exposèrent mille fois à la mort, non-seulement pour sauver la vie de leurs semblables; mais encore pour leur procurer les consolations de la Religion, en exerçant leur saint ministère, malgré tous les dangers qui devaient suivre l'accomplissement de ce devoir sacré.

De nos jours, plusieurs membres du clergé méritent l'admiration qu'ils cherchent à éviter, en tâchant de cacher les actions les plus honorables. On pourrait citer une foule de traits qui détruiraient les calomnies auxquelles sont en butte presque tous ceux qui sont dans les ordres. Il suffira de donner quelques détails sur M. de Chéverus, archevêque de Bordeaux, pour prouver que la vraie piété inspire tout ce qu'il y a de plus sublime !

M. de Chéverus, nommé évêque de Montauban, se fit également chérir des catholiques et des protestans qui sont nombreux dans cette ville. Dès qu'il y avait des chagrins à calmer, il oubliait la différence de religion, parvenait à adoucir les peines de ses frères, sans jamais prononcer un mot qui pût faire supposer, que, pour prix de ses services, il eût la moindre idée de les forcer à embrasser une autre croyance. Ce véritable apôtre priait avec ferveur pour la conversion des hérétiques; mais il se contentait de l'attendre sans l'imposer! ses exemples devaient plus que tout attester de quel côté était la vérité.

Apprenant que le maire de M**, petite ville près de Montauban, était brouillé avec le curé depuis quinze ans, M de Chéverus se rend chez le premier, sans se faire annoncer. Les pauvres qui, chaque jour, recevaient des témoignages de la charité de leur évêque, et qui, plusieurs fois, avaient été admis près de lui, le reconnurent, et se rendirent en foule devant la porte de leur maire, et firent retentir l'air de leurs bénédictions.

Le maire arrive précipitamment au-devant

du prélat qui se jette à son cou, en lui disant : « S'il est vrai que j'aie fait un peu de bien à » vos administrés, récompensez-m'en donc en » vous réconciliant avec le curé. Je ne veux pas » savoir de quel côté sont les torts dans cette af- » faire ; votre désunion est nuisible aux intérêts » des habitans de cette commune, et occasionne » une espèce de schisme qui m'afflige. Prouvez- » moi que vous m'aimez, en lui rendant ce » baiser de paix que je vous donne. »

La vénérable figure de l'évêque, ces paroles suppliantes, touchèrent si vivement celui auquel elles s'adressaient, que, sans répondre, il s'arracha des bras de M. de Chéverus, et courut chez le curé; il avoua avec franchise qu'il avait tort, l'engagea à oublier le passé, et le pria de consentir à venir partager le modeste repas offert à monseigneur ; depuis ce temps ces deux hommes vivent dans la meilleure intelligence, et le bien public est la suite de ce bon accord.

Une affreuse inondation qui désola une partie de la France, ravagea principalement le département dont Montauban est le chef-lieu. Le Tarn, entièrement débordé, couvrait de ses eaux plusieurs villages, tanneries et mou-

lins. Les cris des malheureux qui périssaient déchiraient le cœur de tous les habitans, mais le danger d'aller secourir plusieurs chaumières bâties dans de petites îles devant la ville, empêchait qui que ce fût de risquer cette action périlleuse.

M. de Chéverus s'était rendu aux lieux de cet horrible désastre; il aidait à jeter des cordes, à tirer les infortunés qui s'y attachaient, leur faisait respirer des sels, conseillait ce qu'il fallait faire, mais son âme se brisait de douleur en regardant ces maisons entourées et presque couvertes d'eau, vers lesquelles personne ne songeait à se diriger. Il offrit des sommes considérables pour déterminer les bateliers à secourir ces familles éplorées, menacées à tout instant d'être englouties; aucun ne voulut se mettre dans une barque, assurant qu'elle serait immédiatement renversée : « Eh bien ! s'écria M. de Chéverus, c'est donc » à moi que la Providence réserve le bonheur » de sauver mes enfans. »

Malgré les supplications et les efforts des assistans, ce saint évêque se jette dans un bateau, il est suivi par M. le duc de La Force,

qui, depuis plusieurs heures, prodiguait aussi les secours les plus efficaces ; plusieurs hommes, entraînés par ces exemples de courage, veulent affronter une mort qu'ils redoutaient peu de minutes avant ; partager la gloire d'un tel dévouement, est maintenant le vœu de tous, et l'évêque se voit forcé de refuser des bras devenus trop nombreux. On essaie encore de le détourner de son projet, mais il persiste, s'arme d'une rame avec toute la vigueur de la jeunesse, et les barques s'éloignent rapidement, aux cris multipliés d'une foule à genoux, priant pour celui qui semble un envoyé de Dieu.

Après des peines incroyables, des dangers qui paraîtraient exagérés si je les détaillais ici, on sauva des centaines d'individus qui croyaient leur perte inévitable. Lorsqu'ils furent à terre, M. de Chévérus leur adressa ces paroles touchantes : « Mes chers enfans, je suis bien » heureux d'être entouré comme je le suis » dans ce moment ; je n'ai qu'un regret, celui » de ne pouvoir réparer vos pertes ; mais le roi » est bon, il fera ce que je ne puis faire. En » attendant ses bienfaits, venez à l'archevêché, » vous y trouverez un asile et du pain. Vos

» compatriotes, moins à plaindre que vous, » viendront à votre secours, venez. »

Pendant plusieurs semaines, l'archevêché servit de refuge à cette population désolée. M. de Chévérus, pour pouvoir nourrir ces pauvres gens, se priva de toute l'aisance dont il jouissait, et se contenta de leur ordinaire. De nombreuses aumônes, sollicitées par lui, vinrent adoucir le sort de ces infortunés. M. le duc de La Force écrivit au roi, qui envoya six mille francs, et plus tard d'autres sommes qui calmèrent la plus affreuse misère.

M. de Chévérus fut nommé à l'archevêché de Bordeaux qu'il refusa d'abord afin de ne pas quitter Montauban. On conçoit qu'il aimât une ville où il avait fait tant d'heureux ! mais le roi lui ayant écrit qu'il voulait qu'il fût à Bordeaux, afin d'avoir plus de moyens et d'occasions de faire le bien, M. de Chévérus obéit. Les regrets les plus vifs le suivirent ; il continue à Bordeaux ce qu'il a fait à Montauban. Que peut-on dire de mieux (1) ?

(1) Appelé dernièrement comme témoin à la Cour d'assises de Saint-Omer, département du Pas-de-Calais,

La terrible inondation dont je viens de parler, eut lieu aussi dans le département du Loiret. Des moulins entiers furent entraînés ; cent bateaux chargés, brisèrent leurs câbles à Orléans, et détruisirent par leur passage des habitations dans lesquelles périrent un grand nombre de personnes.

J'habitais alors Meung, petite ville sur les bords de la Loire, et je n'oublierai jamais la scène de désolation que présenta le port dont toutes les maisons étaient remplies d'eau. Les femmes, les enfans, montés sur les toits, imploraient des secours qu'il était dangereux de leur

M. de Chéverus s'y est rendu, et les journaux ont cité une réponse de lui, qui fait trop apprécier son noble caractère, pour ne pas la produire ici.

« L'accusé ayant fait adresser un grand nombre de » questions à monseigneur l'archevêque, par l'organe » du président, monseigneur, lui dit ce dernier, c'est » l'accusé qui demande une réponse à toutes ces ques- » tions, et à ce titre, je dois vous les faire. — M. le » Président, répondit l'Archevêque, il est de mon » devoir d'y répondre : dans la position trop élevée où » je me trouve, je dois l'exemple du respect à la loi ».

(*Journal des Débats*, 26 février 1829.)

porter, car la Loire ayant un courant très-rapide, on était exposé à chavirer dès qu'on osait entrer dans un bateau. Plusieurs habitans se dévouèrent et portèrent de la nourriture aux malheureux inondés, qui fussent morts de besoin sans le courage de ces braves gens. Une misère excessive fut la déplorable suite de cette inondation.

J'eus l'idée d'écrire aux princesses qui ne refusèrent jamais l'indigence, et je fus assez heureuse pour en obtenir une somme, qui calma bien des douleurs. Puisqu'une particulière obscure, comme moi reçut des secours dans un moment où, de tous les points de la France, on en sollicitait de LL. AA. RR., on doit se faire une idée de l'étendue de leurs bienfaits. Je doute que nulle part ils aient été plus nécessaires, et reçus avec une plus vive reconnaissance.

Encouragée par le succès, j'eus, dans une autre occasion, recours aux mêmes bontés, et j'eus lieu de m'applaudir de n'avoir pas craint d'importuner, en implorant pour des malheureux, Madame la Dauphine, Madame la duchesse de Berry, et Mademoiselle d'Orléans.

M. le duc de Doudeauville, alors ministre de la maison du Roi, m'envoya deux cents francs, qui furent demandés à ma sollicitation, par M. Anatole de Montesquiou, son neveu. Ces sommes réunies permirent de rebâtir entièrement la chaumière de deux intéressantes orphelines, complètement détruite par un incendie.

Les ouvriers que je demandai pour la rétablir, refusèrent de recevoir le prix de leurs journées; ce beau trait doit trouver place dans les mémoires d'une femme.

Puisque j'ai nommé M. le duc de La Force, je ne veux pas finir ce chapitre sans donner quelques détails sur sa noble conduite pendant nos troubles politiques.

Il émigra, espérant approcher et servir son auguste parrain (Louis XVIII). Après avoir combattu avec une brillante valeur dans l'armée de Condé, il rentra en France en 1800, où il vécut fort retiré jusqu'en 1809, époque à laquelle il fut nommé député du département de Tarn-et-Garonne. Il reprit du service, voulant partager les dangers et la gloire des campagnes qui se préparaient. Il se distingua

aux batailles d'Essling, de Wagram et de la Moscowa. Il fut blessé à cette dernière, eut deux chevaux tués sous lui, et obtint la croix d'officier de la Légion-d'Honneur.

L'empereur nomma M. le duc de La Force l'un des officiers du bataillon sacré, lors de la funeste retraite de Moscou. Aimant son pays avec passion, il voulut le servir, non dans une antichambre, mais sur le champ de bataille : il en fut récompensé par l'estime et l'affection de l'armée.

Nommé, à la restauration, inspecteur-général de cavalerie, il rejoignit monseigneur le duc d'Angoulême à Nîmes, dans les cent jours. Étant désigné pour prendre le commandement civil et militaire de plusieurs départemens, des avis lui furent donnés sur la fermentation des esprits à Cahors, décidés à se soustraire à l'autorité royale ; il s'y transporta accompagné seulement de son secrétaire, ayant la cocarde blanche à son chapeau, quoiqu'il sût que le drapeau tricolore eût été arboré pendant la nuit sur tous les monumens de cette ville. Arrivé à la préfecture, il fut arrêté et traîné aux casernes. Toutes les baïonnettes fu-

rent dirigées sur sa poitrine, décorée de tous ses ordres. Des menaces lui furent adressées par de jeunes soldats qui, se joignant à une populace effrénée, voulaient le forcer à crier *vive l'Empereur !*

Son sang-froid le sauva de cet éminent danger, sans le faire manquer au serment qu'il avait fait à son Roi. D'une voix forte et calme, il s'écria : « Quand vous aurez comme moi » prononcé ce cri, étant blessés sur le champ de » bataille, vous aurez le droit de me dicter des » lois. Jusque-là, *conscrits*, taisez-vous, et n'as- » sassinez pas lâchement un officier qui se bat- » tait pour la France, avant que vous fussiez » au monde. » A ces mots les baïonnettes se relevèrent, la foule s'écarta, mais une espèce de conseil de guerre fut assemblé; deux heures après M. le duc de La Force fut sur la route de Paris, escorté de brigade en brigade par un officier de gendarmerie, un maréchal-des-logis et quatre gendarmes. Le maréchal Davoust, alors ministre de la guerre, le priva de sa liberté, qu'il ne recouvra qu'à la seconde restauration.

Il s'est toujours fait remarquer à la Chambre

des Pairs par des opinions sages et modérées. Appelé, en 1820, au commandement du département de Tarn-et-Garonne, il s'y est fait chérir par une bienveillance, une impartialité soutenue, une bienfaisance inépuisable, et un dévouement que l'on ne peut assez louer, lors de l'inondation dont j'ai parlé plus haut. Enfin, M. le duc de La Force a su conserver sans tache un nom aussi honoré qu'il est ancien, et dont il pourrait commencer l'illustration, si ses aïeux lui avaient laissé autre chose à faire, que de la continuer.

LETTRE XXII.

M. DE BEAUHARNAIS A SA FEMME.

« Votre histoire est bien touchante, ma bonne amie, et le petit Tomy fort intéressant. Après avoir lu plus d'une fois, en mon particulier, votre lettre, j'en ai fait part à la société; et, comme moi, chacun a loué comme elle le mérite cette victime du plus noble sentiment, c'est-à-dire, lui a donné des larmes; toute la France lui en donnerait si elle était connue : et combien elle mérite de l'être! Quel contraste avec les crimes du temps! mais les époques des grands attentats sont aussi celles des hautes vertus; pour l'exemple, celle de Tomy ne doit pas demeurer ignorée. Nous avons ici des talens qui se plairont à la rendre célèbre : l'un se prépare à tracer son image, l'autre lui consacrera des vers; et ce petit monument, offert

sans prétention à un public naturellement sensible, commencera peut-être la fortune de l'orphelin.

» Que je serais heureux, pour ma part, si, en y contribuant un peu, je pouvais l'attacher à celle de mon fils ! Eugène porte en son cœur le germe de toutes les vertus; et combien ce germe serait fécondé par l'exemple de celui qui poussa jusqu'à l'excès l'attachement et la reconnaissance ! Ne perdez pas de vue cette idée, ma bonne Joséphine, elle sourira bien à vos inclinations bienfaisantes ; et si jamais elle se réalise, nous aurons remporté, de l'instant le plus cruel de notre vie, le monument le plus rare et le souvenir le plus touchant.

» Mon oppression diminue de jour en jour; ce n'était qu'un gros rhume fixé sur la poitrine par l'irritation inséparable de ma situation. A la vue du docteur, tout cela se dissipe; et quand je lis vos lettres, ma chère Joséphine, il me semble que je me porte bien, et presque que je suis heureux !.... Quand nous serons réunis, le bonheur ne sera plus une illusion, et vous serez de mon avis. »

LETTRE XXIII.

A HORTENSE DE BEAUHARNAIS.

« Je serais bien satisfaite du bon cœur de mon Hortense, si je n'étais pas mécontente de sa mauvaise tête. Quoi, ma fille, c'est sans la permission de ma tante que vous êtes venue à Paris ! que dis-je, c'est contre son gré ! c'est fort mal. Mais c'était pour me voir, direz-vous : vous savez bien qu'on ne me voit pas sans permission, et que pour l'obtenir il faut du temps et des démarches que la pauvre Victorine est bien lasse de faire. Et puis, vous vous embarquez dans la cariole de M. Darcet, au risque de le gêner et de retarder le transport de ses marchandises; tout cela n'est guère sensé. Mon enfant, il ne suffit pas de faire le

bien, il faut encore le bien faire; et à votre âge, la première vertu, c'est la confiance et la docilité pour ses parens. Je suis donc obligée de vous dire que je préfère le tranquille attachement de votre frère à votre empressement déplacé. Cela n'empêche pas que je ne vous embrasse, mais moins tendrement, je crois, que je ne le ferai quand j'aurai appris votre retour à Fontainebleau. »

LETTRE XXIV.

MADAME DE BEAUHARNAIS A SON MARI.

Espérances des prisonniers.— Madame de Can... à la Salpétrière. — Elle devient folle. — Madame la duchesse de M... et M. de B... privés de la raison en 1815. —Madame de C...—M. Ons... (Georges).

« Oh! pour cette fois, mon ami, vous prendrez de mes almanachs! le troisième et le quatrième cahier du Vieux Cordelier ont commencé à vous persuader; mais que direz-vous de celui-ci? Je m'empresse de vous l'envoyer: on se l'arrache, on le divise pour le lire par morceaux; on pleure en le lisant, on s'embrasse après l'avoir lu; la moitié de nos détenus ont commandé des fêtes, des parties de campagne, des ameublemens nouveaux. Hier, Madame de S*** a fait venir un maquignon,

avec lequel elle a conclu le renouvellement de son écurie. De son côté, le vieux du Merbion, avec lequel vous vous rappelez d'avoir chassé au Raincy, fait venir d'Écosse six couples de furets comme on n'en vit jamais. Enfin, les fournisseurs de toutes espèces sont retenus pour le mois; et quand nous sortirons, je ne sais si nous trouverons un morceau de pain. La mère de Névil partage nos espérances et notre joie; et vous, mon cher Alexandre, vous ne les détruirez pas par une prévoyance cruelle, une défiance mal fondée, et tous les sinistres pressentimens qu'inspirent trop d'expérience, le souvenir d'une famille et l'aspect des verroux.

» Au revoir, mon ami, je ne vous embrasse pas aujourd'hui sur un froid papier, parce que je me réserve de vous prodiguer bientôt des baisers plus réels.

» P. S. J'écris à ma tante pour lui faire part de l'heureuse nouvelle. J'écris aussi à mes enfans, et j'annonce à mon Eugène un camarade digne de lui : Tomy consent à demeurer avec nous, mais il y met une condition expresse, c'est que : le 2 de chaque mois, à trois heures de

l'après-midi, il viendra, par les accords de sa harpe, charmer les songes de son ami *endormi ! pour tout le temps de la révolution*. Pauvre Tomy! qui ne s'attendrirait à un délire si touchant? »

La révolution prit une tournure toute différente de celle que prévoyait madame de Beauharnais ; les suites de la terreur ayant privé la noblesse de toute espèce de ressource, il est probable que le projet bienfaisant de madame de Beauharnais, de prendre avec elle l'infortuné Tomy, ne fut point réalisé; je ne lui ai du moins jamais entendu dire rien de relatif à ce jeune homme que son aliénation aura sans doute conduit au tombeau, lorsque, livré à lui-même, il n'aura eu, ni protecteurs, ni consolations !

Dans ces temps de désastres, un grand nombre de personnes furent attaquées de cette cruelle maladie, à laquelle la mort est préférable. Madame de Can... aussi bonne que pieuse, fut mise à la Salpêtrière. Elle eut un si affreux chagrin d'être séparée de son mari, qui venait d'émigrer, et de ses deux fils en bas âge, qu'elle devint folle. Je l'ai vue souvent

depuis ; elle avait de fréquens accès, pendant lesquels elle ne parlait que des malheureux prisonniers qu'elle voulait soulager. Sa belle âme se montrait à découvert dans ces cruels momens, elle semblait oublier complètement qu'elle avait éprouvé les souffrances qu'elle désirait alléger. Jamais un mot ne lui était personnel ; elle ne s'occupait que de ses compagnons d'infortunes. Ces accès passés, elle conservait une tristesse profonde; mais sa douceur ne se démentait point. J'ai appris avec un vrai plaisir que cette excellente femme, à laquelle je suis alliée, était totalement guérie, grâce aux soins les plus assidus de son époux. Son retour à la raison doit être un bonheur pour les indigens, qui n'éprouveront plus de lacune dans les bienfaits qu'elle se plaisait à répandre sur eux.

En 1815, la charmante duchesse de M... citée comme un modèle de grâce, d'esprit et d'élégance, perdit la raison en apprenant le débarquement de Napoléon, qu'elle supposait devoir persécuter sa mère, pour laquelle elle avait le plus tendre attachement, et dont les opinions royalistes étaient fort prononcées.

M. de B... jeune officier Corse d'une grande espérance, devait à l'empereur son avancement militaire. Il eut un tel chagrin de ne pouvoir le suivre à Ste.-Hélène, comme il le désirait, qu'il devint fou furieux. Il est mort à Charenton peu de temps après, regretté de tous ceux qui le connaissaient.

Lorsque je suis entrée dans le monde, une jeune personne, remarquable par les agrémens de sa figure, son esprit et ses talens, fut forcée par ses parens de renoncer à un mariage arrêté pour elle, et qui lui convenait sous tous les rapports, et elle fut obligée d'en contracter un autre avec un homme estimable, mais qui ne lui plaisait point. Peu de temps après la célébration, M. de C... devint aveugle, et sa femme, désespérée de ce dernier malheur, perdit la raison qu'elle n'a pas recouvrée depuis, malgré les efforts de nos plus célèbres médecins, et les soins d'une famille, se repentant trop tard d'avoir changé de projets.

On conçoit parfaitement le désespoir de cette jeune personne, lorsque l'on sait que M. Georges Ons...., connu par son admirable talent, sa bonté, son agréable figure, était

l'objet de cette passion malheureuse, quoiqu'elle fût, dit-on, partagée. M. Ons... a depuis épousé une personne charmante, mademoiselle de Font....

Le nombre des aliénés est, dit-on, infiniment plus considérable qu'avant la révolution. Doit-on s'en étonner, lorsqu'en peu d'années, tant d'événemens ont froissé les intérêts, blessé les affections les plus chères? Que l'on joigne à ces causes les fatigues des guerres, de graves blessures à la tête, et l'on sera surpris qu'il n'y ait pas encore plus de ces funestes accidens à déplorer.

LETTRE XXV.

A MADAME FANNY DE BEAUHARNAIS.

« Que la journée fut heureuse pour moi, en comparaison des autres, j'avais reçu une lettre de vous, ma chère tante ! Eh bien ! la nuit qui la suivit fut plus heureuse encore; et quoique cette félicité ne soit pas sans mélange, il n'en est point qui, depuis la mort de mon époux, m'ait mieux remis en goût de la vie. Oui, je veux vivre pour sa mémoire, pour l'éducation de mes enfans, beaucoup pour vous, ma bonne tante ; un peu pour nos amis. Depuis quelques heures, une douce révolution s'opère dans toutes mes facultés : à qui la dois-je? c'est ce que je vais vous dire.

Jusqu'ici, je n'avais connu du malheur que

l'humiliation, de la douleur que les angoisses. Je commence à comprendre qu'ils ne sont pas sans charmes, et que, quand aux baumes fournis par le temps, se mêlent ceux d'un souvenir adoré, l'âme peut s'épanouir pour en jouir. C'est la position où vient de me mettre Névil.

» Vous n'avez oublié ni le nom, ni les bienfaits, ni la douce et honnête figure de ce bon jeune homme. Hier soir, au moment où, caressée par mon fils, j'allais me mettre au lit, Névil se fait annoncer : à toute heure, il a, il doit avoir accès près de moi. Toutefois son aspect me fit éprouver quelque surprise ; vous le connaissez grave et solennel, il avait redoublé de sérieux. « Ce jour ne s'effacera jamais pour vous, madame, me dit-il, et il est aussi sacré pour moi. C'est celui où fut assassiné un homme de bien ; mais cet homme de bien a laissé des traces, et il chargea ma main de les recueillir. Voilà ce qu'il vous écrivait quelques heures avant de sceller de son sang une cause sainte ; voici ce qu'il confia à ma mère pour me le remettre ; voilà ce dont aujourd'hui même je devais vous faire hommage. » En disant ces mots, Névil me présentait une lettre : elle était

d'Alexandre! je me sens pâlir, frissonner; je deviens tremblante, et des larmes abondantes coulent, en reconnaissant, sous l'enveloppe, des cheveux de mon époux. Eugène, à genoux, couvrait de baisers, mouillait de larmes ces gages chéris. Après quelques minutes données à la plus pénible, à la plus délicieuse émotion, Névil se chargea d'en prolonger la durée, en lisant d'une voix calme et posée la lettre ci-jointe, que je transcris. »

LETTRE XXVI.

DERNIÈRE LETTRE DE M. DE BEAUHARNAIS A SA FEMME.

Nous revenons en France quelques jours avant le 18 fructidor. — Effroi que nous éprouvons. — MM. Lacretelle, Barbé-Marbois, Barthélemy déportés.

Nuit du 6 au 7 thermidor an 2,
à la Conciergerie.

« Encore quelques minutes à la tendresse, aux larmes et aux regrets; puis, tout entier à la gloire de mon sort, aux grandes pensées de l'immortalité. Quand tu recevras cette lettre, ma Joséphine, il y aura bien long-temps que ton époux ne sera plus, mais il y aura déjà quelques instans qu'il goûtera, dans le sein de Dieu, la véritable existence. Tu vois donc bien qu'il ne faut pas le pleurer; c'est sur les méchans, les insensés qui lui survivent, qu'il faut répandre des larmes; car ils font le mal et ne

pourront le réparer. Mais ne noircissons pas de leur coupable image ces suprêmes instans. Je veux les embellir, au contraire, en songeant que chéri d'une femme charmante, j'aurais pu voir s'écouler, sans le plus léger nuage, les années que j'ai passé avec elle, si des torts que je reconnais trop tard n'eussent troublé notre union. Cette pensée m'arrache des pleurs; ton âme généreuse m'a pardonné dès que j'ai souffert; je dois te récompenser de tes bienfaits, en en jouissant sans te les rappeler, puisque c'est te faire souvenir de mes erreurs, et de tes peines. Que de grâces je dois à la Providence qui te bénira!..

» Aujourd'hui, elle dispose de moi avant le temps, et c'est encore un de ses bienfaits. L'homme de bien peut-il vivre sans douleur, quand il voit l'univers en proie aux méchans? Je me féliciterais donc de leur être enlevé, si je ne sentais que je leur abandonne des êtres précieux et chéris. Si pourtant les pensées des mourans sont des pressentimens, j'en éprouve un dans le fond de mon cœur, qui m'assure que ces horribles boucheries vont être suspendues; qu'aux victimes vont suc-

céder les bourreaux, que les arts et les sciences, prospérités des États, refleuriront en France, que des lois sages et modérées régiront après de si cruels sacrifices; et que tu obtiendras le bonheur dont tu fus toujours digne, et qui t'a fui jusqu'à présent. Nos enfans s'en chargeront; ils acquitteront la dette de leur père...

» Je reprends ces lignes incorrectes, et presque illisibles, que mes gardiens avaient interrompues.

» Je viens de subir une formalité cruelle, et que, dans toute autre circonstance, on ne m'aurait fait supporter qu'en m'arrachant la vie; mais pourquoi se révolter contre la nécessité? la raison veut qu'on en tire le meilleur parti. Mes cheveux coupés, j'ai songé à en racheter une portion, afin de laisser à ma femme, à mes enfans, des témoignages non équivoques, des gages de mes derniers souvenirs.... Je sens qu'à cette pensée, mon cœur se brise et que des pleurs mouillent ce papier.... Adieu, tout ce que j'aime! Aimez-vous, parlez de moi, et n'oubliez jamais que la gloire de mourir victime des tyrans, martyr de la liberté, illustre l'échafaud. »

M. de Beauharnais avait prédit l'heureuse révolution du 9 thermidor, qui rendit la liberté à une foule d'intéressantes victimes, et qui mit fin aux sanglantes exécutions qui désolaient la France; elle put enfin respirer après une si longue et si cruelle tyrannie.

Cependant les persécutions ne cessèrent pas entièrement; je me souviens qu'en 1797, mes parens profitant du repos de notre chère patrie, voulurent y rentrer, ainsi que beaucoup d'émigrés, pressés de revoir leurs amis et leurs familles.

Mon père se procura pour une très-faible somme un passeport sous un nom supposé, il partit de Hambourg, avec ma mère, moi et une petite fille que nous ramenions à son oncle, seul parent qui lui restât au monde, les autres étant morts en émigration; elle avait dix-huit mois, et elle était fort spirituelle. Mon père avait pris le nom de M. de Rozen, négociant à Valengin, en Suisse.

A chaque ville de guerre d'Allemagne on demandait nos papiers, et comme j'étais la seule qui sût l'allemand, je portais toujours la parole, et servais d'interprète; ce qui sou-

vent m'était fort agréable, parce que cela me donnait un air d'importance qui plaît aux enfans; quelquefois aussi j'étais désolée d'être si savante, car en approchant d'un pont-levis, on me réveillait en sursaut, pour répondre aux questions de la sentinelle. Ma première phrase en ouvrant les yeux était : *Herr de Rozen Kauffmann* (1). Long-temps encore après cette époque, j'ai conservé l'habitude de la dire en m'éveillant.

Je me rappelle qu'un bon vieux invalide, chargé de vérifier notre passe-port, à la dernière ville étrangère, me dit en souriant : « Mon » Dieu, Valengin est donc une ville énorme » et fort commerçante? — Mais oui. — Oh ! » ma petite demoiselle, il faut que ce soit la » capitale du monde, car voilà au moins vingt » mille négocians qui passent ici, et qui y » sont établis. »

Je n'étais pas très-forte sur la géographie, et ces observations me causaient un embarras qui se peignait sur ma figure devenue pourpre. Une fois que ma petite leçon était

(1) M. de Rosen, marchand.

répétée, je ne savais que répondre. Mes parens m'entendant balbutier et faire une plus longue conversation que de coutume, craignirent que nos papiers ne fussent pas trouvés bons; le vieux soldat s'en apercevant, me dit de les rassurer, mais de leur conseiller de tâcher de quitter *leur commerce* en arrivant à Paris, où on pourrait être plus sévère que lui : « Nous » autres Allemands sommes de bons diables, » tandis que les Français !... » Il fit une si singulière grimace en achevant cette péroraison, que je me mis à faire de grands éclats de rire, qui se communiquèrent à ma famille, et c'est ainsi que nous entrâmes en France !... il semblait que c'était un présage de bonheur ! nous nous y abandonnâmes tous, moi avec toute l'imprévoyance d'un enfant, et mes parens avec le besoin de se livrer à l'espérance dont ils étaient privés depuis si long-temps ! hélas, leur espoir fut de courte durée.

Arrivés à Paris, nous descendîmes à l'hôtel de *l'Infantado*, aujourd'hui occupé par M. le prince de Talleyrand. Nous prîmes un joli appartement à l'entresol, faisant le coin de la rue Saint-Florentin et de la place Louis XV.

Je fus éblouie des dorures et des glaces qui décoraient le salon, et je sautai de joie d'habiter une chambre fort élégante, chose à laquelle je n'étais pas accoutumée. Il était dix heures du soir, il faisait un clair de lune magnifique; ma mère, en allant et venant, pour donner des ordres, apperçut, au travers d'une croisée, la place Louis XV, au milieu de laquelle était élevée une statue colossale de la liberté! Ma mère fondit en larmes, je l'entendis sangloter, je volai dans ses bras. « Qu'as-tu donc, lui dis-» je, tu pleures quand nous sommes dans un » beau salon, tout d'or, quand papa vient de » commander un bon souper, quand tu vois » là, devant toi, de belles maisons, plus grandes » que toutes celles d'Altona ensemble; je ne » te conçois pas, maman, moi je suis bien con-» tente. — Oh! mon enfant, s'écria ma mère, » regarde cette grande statue qui est là, devant » toi, c'est la liberté, dit-on; eh bien! c'est à » cette place que des barbares ont égorgé le » meilleur des rois, la plus courageuse des » reines, la plus héroïque des sœurs! on a » voulu consacrer par un monument le plus » affreux des crimes. je ne puis me supporter

» ici, je pleure d'être si près d'un lieu voué à » l'exécration. »

Je ne compris rien à ce violent chagrin, et je fus en sautant rejoindre ma bonne Anglaise, qui était charmée comme moi de voir la France; mais je n'ai point oublié la douleur qui s'emparait de ma mère, dès qu'elle jetait les yeux sur cette fatale place (1).

Une de mes parentes, liée avec madame Talien, qui était alors au faîte du pouvoir, lui présenta mon père, qui en fut reçu avec une grâce parfaite; elle promit de faire pour lui toutes les démarches qui pourraient être utiles à ses affaires, et de lui faire obtenir promptement les papiers qui pussent le faire rester à Paris, sans aucune crainte d'y être inquiété.

Le lendemain de cette visite, mes parens

(1) Cette statue fut abattue peu de temps après. Sous le consulat elle fut remplacée par un monument provisoire, aussi inconvenant là que *la Liberté*, les cent six Départemens étaient représentés *dansant* en rond. Le bon goût et le sentiment des convenances, si forts chez Napoléon, lui firent renoncer à exécuter ce plan. Il repoussa avec indignation l'idée d'une danse sur la place Louis XV.

eurent une frayeur affreuse, voici à quelle occasion.

A peine étions-nous à table pour déjeûner, que nous entendîmes sur la place un grand bruit de chevaux. Ma mère, toujours inquiète, regarda au travers des jalousies d'une fenêtre donnant sur la place, et elle vit une compagnie de dragons que l'officier faisait ranger à l'entrée de la rue Saint-Florentin, et qui cria : « Ne laissez passer qui que ce soit; le se-» cond piquet est à l'autre bout de la rue, ainsi » *ils* ne pourront échapper. »

Que l'on juge de l'effroi de ma mère, qui, ne doutant pas qu'on ne vînt arrêter toute une famille munie de faux passeports, supplia mon père de brûler toutes les lettres dont il s'était chargé pour des parens d'émigrés.

Notre hôte, excellent homme, devinant les inquiétudes de ses locataires, dont il avait aisément pénétré la position, monta près de nous, et par des paroles pleines de bonté, chercha à nous rassurer. « J'ai fait, dit-il, fermer la porte-» cochère, et si, comme je le pense, on vient » faire une visite domiciliaire ici, voilà où il » faut vous cacher. » A ces mots il pousse un

petit secret parfaitement caché dans un des ornemens du cadre de la glace qui était sur la cheminée, et qui, rentrant dans le mur, nous fit voir un très-petit escalier qui conduisait à un cabinet.

J'étais ravie du mouvement que je voyais autour de nous. Agée de six ans, je ne pouvais imaginer le danger de tous ceux que j'aimais, et je n'étais occupée que du plaisir d'admirer de beaux uniformes, de brûler avec empressement des papiers qui faisaient un vrai feu de joie, et surtout de l'idée de jouer à *la cachette;* car c'est ainsi que j'avais compris la conversation qui venait d'avoir lieu, et que l'on ne prenait pas la peine de m'expliquer.

Cependant le calme se rétablit peu à peu, on ne frappa point à la porte, et un domestique de la maison vint nous dire que la visite domiciliaire n'était point pour nous. Les inquiétudes de mes parens furent alors toutes portées sur un de leurs amis intimes, M. d'Aubenton, qui demeurait dans la maison, que désignait le garçon de l'hôtel, comme devant être visitée. M. d'Aubenton était, ainsi que nous, revenu en France dans l'espérance de n'en plus sortir;

il fut obligé aussi de quitter, pour long-temps encore, ce pays chéri, où tant de dangers menaçaient à chaque instant les émigrés en surveillance, à plus forte raison ceux dont les papiers n'étaient point en règle.

Après quelques momens d'une affreuse incertitude, mes parens apprirent que l'on venait d'arrêter M. Lacretelle, logeant dans la même maison de M. d'Aubenton, qui ne fut point inquiété ce jour là.

Le peuple, toujours prêt à voir un spectacle dans une arrestation, se précipitait en foule dans cette rue, où on voulait l'empêcher d'entrer; les dragons ne parvenaient que difficilement à arrêter le désordre; les cris, les vociférations, ne cessaient pas. M. Lacretelle parut au balcon de son appartement, il fut applaudi, sifflé, et enfin arrêté, mis dans une voiture, traîné en prison, d'où il fut déporté à Cayenne avec MM. Barbé-Marbois (1), Barthelémy, etc.; ils

(1) M. de Barbé-Marbois a écrit le récit de tout ce qu'il a pensé, fait et vu pendant sa déportation. Il confia ce manuscrit à madame de Montesson, qui en fit la lecture tout haut à Romainville. Je n'ai rien entendu de plus naturellement et de mieux conté, il nous inté-

avaient été en opposition avec des mesures de rigueur, et immédiatement le directoire avait jugé nécessaire de les éloigner. C'est pour eux un titre de gloire, qui a illustré plus encore leurs noms, que leurs talens fort remarquables.

Mes parens furent quittes de cette vive alerte, sans autre malheur que la perte de quelques lettres, qui eussent pu calmer les inquiétudes de plusieurs familles; ce fut, pour eux, un chagrin qu'ils ne purent éviter.

Je vis dans ce temps chez madame de V.... un homme fort à la mode alors; c'était M. de Ribbing, qui n'était désigné que sous le nom du *bel assassin*, parce qu'on croyait qu'il avait été l'un de ceux de l'infortuné roi de Suède.

Dans un temps où tous les rois étaient regardés comme des tyrans, et voués à la haine publi-

ressa tous vivement, et je ne sais pourquoi son auteur, qui ne peut craindre de le faire connaître, ne l'a pas publié. C'est priver le public de détails curieux sur une île devenue agréable à habiter, après avoir offert le séjour le plus dangereux; la grâce et l'esprit de ce petit ouvrage obtiendrait certainement du succès, dans un moment où l'on préfère l'histoire et la vérité à toutes les fictions du roman.

que, c'était aux yeux des républicains la plus belle action que l'on pût faire, que d'en délivrer l'humanité. Tous les hommes attachés au gouvernement recherchaient avec empressement M. de Ribbing; les femmes se disputaient l'honneur de lui plaire: on le montrait aux promenades, aux spectacles, toujours sous ce titre de *bel assassin*, qui, étant prononcé devant moi, me causa un effroi tel, que je fus me réfugier dans les bras de ma mère, pour me mettre à l'abri des cruautés dont je supposais M. de Ribbing capable.

Je n'étais pas d'un âge à concevoir la différence que l'on est convenu d'établir entre un crime politique, et un crime civil; aussi je n'osai remuer tant que je fus en présence de cet homme tant admiré, qui me paraissait si effrayant, quoiqu'il eût la figure la plus douce et la plus noble.

Je ne sais jusqu'à quel point ce qu'on lui attribua dans ce temps peut être vrai, il est fort possible que ce fût pour le *faire valoir*, qu'on lui imputa alors cette action; le fait est que M. de Ribbing est le meilleur des époux, le plus tendre père et le plus dévoué des amis; je l'ai

revu il y a peu de temps, à Paris, entouré d'une famille au milieu de laquelle il paraît heureux et tranquille; le serait-il, si sa conscience lui reprochait un crime?

Nous étions assez calmes lorsque la loi du 18 fructidor vint nous rendre nos inquiétudes. Elle ordonnait à tous les émigrés de quitter Paris en trois jours, et la France en huit, *sous peine de mort* (1); il fallut donc faire précipitamment nos paquets, remonter en voiture, sans avoir pu rien terminer.

Ce même jour, 18 fructidor, mon frère, portant un habit avec un collet de *velours noir*, fut assailli et poursuivi dans la rue, par une populace en furie, qui voulait le massacrer, en assurant qu'il était un *chouan;* il ne fut sauvé que par la fermeté et le dévouement d'un de ses amis (je crois M. de Pontécoulant, pair de

(1) M. de Mesnard, frère de M. le comte de Mesnard, premier écuyer de S. A. R. *Madame*, duchesse de Berry, ne voulant plus quitter la France, espéra se dérober aux poursuites, en se cachant: on découvrit sa retraite, et il fut fusillé à la plaine de Grenelle. Ainsi que son frère, il était connu par un noble caractère, un courage et une bonté qui ne se démentirent jamais.

France), qui parvint à faire comprendre à ces hommes égarés, qu'on pouvait porter un *collet noir* sans être *chouan;* et que ce jeune homme n'était coupable que d'avoir négligé de faire disparaître de son costume ce qui déplaisait avec raison aux vrais républicains, puisque c'était une partie de l'uniforme des ennemis des *bons Français*. Cette péroraison obtint les suffrages de la multitude, qui l'accueillit aux cris de *vive la république*.

Mon frère vint immédiatement prier ma mère de découdre ce fatal collet, dont je m'emparai pour en faire une robe à ma poupée, sans songer qu'il venait d'exposer les jours de mon frère.

Effrayé des nouveaux troubles qui se manifestaient, mon frère se décida à nous suivre en pays étrangers. Il n'avait pas émigré avec mes parens, et il avait même servi avec une grande valeur dans l'armée française.

Madame Tallien (1) fit tout ce qu'elle put

(1) Avant la révolution, la famille de mon père voulut lui faire épouser mademoiselle Cabarus, belle et riche héritière; passionnément amoureux de ma mère,

pour nous faire rester; mais la loi étant positive, elle ne put obtenir une exception en notre faveur, et nous retournâmes à Altona, trois semaines après en être partis.

Ce ne fut qu'en 800 qu'il nous fut enfin permis de revenir dans notre patrie, pour n'en plus sortir. La tranquillité publique ne fut plus troublée que par des guerres toujours glorieuses; les arts furent protégés, les savans encouragés, les proscrits rappelés, et tout présageait un repos durable; hélas! il fallut encore souffrir !... mais enfin nos épreuves sont finies, et notre bonheur commence.

il suscita tant de difficultés que ce mariage ne put avoir lieu. Mademoiselle Cabarus, devenue madame Tallien, ne conserva aucun souvenir du refus qui avait été fait de sa main, et fut dans tous les temps empressée de servir celui qui semblait l'avoir dédaignée.

LETTRE XXVII.

MADAME **, A MADAME FANNY DE BEAUHARNAIS.

Madame Louis de Girardin.

« Comme tout ce qui sait lire en France, j'ai l'honneur de vous connaître, Madame, mais n'ai point celui d'être connue de vous. Quand je devrais préluder à cette correspondance par des louanges, pourquoi faut-il que je la commence par des pleurs? Hélas! dans ce moment, les vôtres coulent, car les derniers journaux sont tombés sous vos yeux, et le sort de M. de Beauharnais vous est connu. Celui de sa malheureuse épouse redouble vos chagrins, par les inquiétudes qu'il vous cause. Rassurez-vous, madame, la santé de cette charmante personne, fortement ébranlée par cette affreuse secousse, est pourtant moins menacée

que la tranquillité de son âme, que la tendresse de son cœur. Elle resta deux jours sans connaître l'épouvantable catastrophe. Par un billet que lui avait écrit Monsieur votre neveu, elle savait sa translation à la Conciergerie, et sa comparution prochaine au tribunal; mais l'espérance avait absorbé toutes ses facultés, et il n'y restait plus de place pour la crainte; ce qui eût fait trembler tout autre, la rassurait. Elle demeura long-temps dans cette illusion, qu'un grand nombre en effet avait partagée, mais que les nouveaux événemens commençaient à dissiper. Il était bien pénible de l'entendre nous entretenir de sa tendresse, de ses projets, quand celui qui en était l'objet ne pouvait plus en jouir. A la fin, cependant, on ne souriait plus, on gardait le silence, on soupirait en se détournant; et plus d'une larme involontaire s'échappait de nos yeux. Cependant on avait soustrait à ceux de madame votre nièce les horribles journaux du huit; elle les demanda, d'abord, sans y attacher beaucoup d'importance, et n'insista qu'à cause des prétextes, des délais et des refus. Ces derniers lui firent soupçonner la cruelle vérité, que

notre silence et nos sanglots lui confirmèrent.

» Ce premier coup amena un long évanouissement, dont elle ne sortit que pour s'abandonner au plus légitime comme au plus violent désespoir. Tant d'espérances frustrées ! tant de félicité évanouie ! Nous ne cherchâmes point à la consoler, persuadés que la douleur trouve son terme dans son excès. Effectivement, celle de madame de Beauharnais, plus profonde, sans doute, mais moins éclatante, jouit pour ainsi dire d'elle-même, et se change peu à peu en mélancolie, triste bénéfice du temps, qui ne diminue nos maux que pour les éterniser.

» Nous lui parlons beaucoup de ses enfans, c'est la rattacher à la vie que de lui prouver qu'elle est nécessaire aux êtres qu'elle chérit ; c'est dire, Madame, que nous l'entretenons vous aussi du bonheur que vous éprouverez à être soignée par elle, à sa sortie de prison.

» Essayer de distraire madame de Beauharnais de son juste chagrin, serait inutile, mais on peut espérer d'en diminuer l'amertume, non par des mots, mais par le détail des devoirs qui restent à remplir à un cœur comme le sien. Croyez bien, madame, que nous ne négligeons

rien ; pourrait-on connaître votre nièce, et rester indifférente à ses peines?... (1)

» J'ai l'honneur d'être, etc. »

(1) On pense que l'amie dévouée qui écrivit cette lettre fut madame d'Aiguillon (depuis madame Louis de Girardin). C'est la personne dont l'Impératrice parlait le plus souvent et avec le plus d'affection.

LETTRE XXVIII.

MADAME DE BEAUHARNAIS A SES ENFANS.

Monsieur de Gallifet.

« La main qui vous remettra ceci est fidèle et sûre : c'est celle d'une amie qui a éprouvé et partagé mes douleurs. Je ne sais par quel hasard on l'épargna jusqu'ici : j'appelle ce hasard une bonne fortune; elle le nomme une calamité. « N'est-il pas honteux de vivre, me disait-elle hier, quand tous les gens de bien ont l'honneur de mourir ? » Puisse le ciel, pour le prix de son courage, lui refuser ce fatal honneur !

» Quant à moi, je suis digne de le recevoir, et je m'y prépare. Pourquoi la maladie m'a-

t-elle épargnée ? Mais, dois-je en murmurer ? Épouse, ne dois-je pas suivre le sort de mon époux ; en est il de plus glorieux aujourd'hui que l'échafaud ? c'est presque un brevet d'immortalité que l'on achète par une mort prompte et douce !

» Mes enfans, votre père y est mort, et votre mère y va mourir. Mais puisqu'avant ce moment suprême, les bourreaux me laissent quelques instans, je veux les employer à m'entretenir avec vous. Socrate, condamné, philosopha avec ses disciples : une mère, prête à l'être, peut causer avec ses enfans.

» Mon dernier soupir sera de tendresse, et je veux que mes dernières paroles soient une leçon. Il fut un temps où je vous en donnais de plus douces. Mais celle-ci, pour être donnée dans un moment sévère, n'en sera que plus utile. J'ai la faiblesse de l'arroser de mes larmes ; bientôt j'aurai le courage de la sceller de mon sang.

» Personne jusqu'ici ne fut plus heureuse ; si c'est à mon union avec votre père que j'ai dû ma félicité, j'ose croire et dire que c'est à mon

caractère que j'ai dû cette union (1). Tant d'obstacles s'y opposaient ! sans efforts d'esprit, j'ai su les aplanir. Ainsi, je puisai dans mon cœur les moyens de gagner l'affection des parens de mon mari ; la patience, la douceur, finissent toujours par obtenir la bienveillance des autres. Vous possédez aussi, mes enfans, les avantages naturels qui coûtent si peu et qui valent tant ; mais il faut savoir les employer, et c'est ce que je me plais encore à vous enseigner par mon exemple.

» En vous rappelant où je suis née, vous jugerez combien, dès mes premières années, ils me furent utiles : c'est sous-entendre combien ils le furent aux autres.

(1) Joséphine ne pouvait entretenir ses enfans des torts d'un père qui venait de leur être enlevé d'une manière si tragique ; cette mort cruelle avait peut-être fait oublier tout ce qui avait désuni deux époux que le malheur avait su rapprocher. Dans le cœur d'une femme il ne reste plus de haine, dès que la pitié y trouve place ; l'amour-propre de madame de Beauharnais, flattée des succès de M. de Beauharnais à l'assemblée constituante, lui avait d'ailleurs rendu toute sa tendresse, et ses souffrances lui firent tout pardonner.

» La première époque de ma vie, passée à la Martinique, m'offrait le spectacle singulier de l'esclavage, qui ne devient si affreux que par celui du despotisme qui le domine. Représentez-vous sept à huit cents misérables, auxquels la nature donna un teint d'ébène, et de la laine pour cheveux, et que la cupidité, devenue féroce par les dangers qu'elle court à se satisfaire, arrache à leur patrie, pour les transplanter sur un sol étranger. Là, désunis comme famille, mais assemblés en ateliers, ou groupés en travailleurs, ils offrent à un soleil brûlant leurs membres pressés dans des liens de fer, sous le rotin d'un commandeur ; ils fouillent une terre que leur sueur, que leur sang même ne fertilise pas pour eux. C'est pour enrichir des maîtres barbares que ces infortunés furent retranchés de la loi commune du genre humain ; c'est pour assouvir l'avarice américaine qu'ils végètent nus, sans asile, sans propriétés, sans honneur, sans liberté !..... c'est pour éveiller les voluptés de l'Europe, qu'ils sont dès l'enfance, pour la vie, et sans espoir, condamnés à ces supplices. Cependant les tyrans dont ils sont les esclaves, ou pour mieux dire les bêtes

de somme, se gorgent de richesses, s'enivrent de jouissances, sont rassasiés de plaisirs. Fiers d'une couleur qui n'est qu'un hasard de la nature, orgueilleux de quelques connaissances qui pourtant les tiennent à plus de distance des Européens instruits, que les noirs n'en conservent relativement à eux, non-seulement ils oublient qu'ils sont chrétiens, mais encore qu'ils sont hommes. Et pour comble de cruauté, ils érigent en droits leur conduite impie, et justifient par des sophismes d'inquisiteurs un régime de cannibales.

» Tel était, à l'époque de mon enfance, le tableau général de la colonie : celui que présentait notre habitation en différait beaucoup. C'était encore des maîtres et des esclaves, mais les uns se montraient sans dureté, et les autres, pleins de zèle, vivaient sans douleurs. A la liberté près, les noirs partageaient tous les avantages de la société et quelques-uns les plaisirs de la vie. L'amour ne leur était pas interdit, et des mariages assortis récompensaient leur longue tendresse. Loin de leur patrie, ils voyaient croître leur famille et se développer leurs alliances. Et lorsqu'au son du tambourin

ils exécutaient, sous des berceaux de palmiers, leurs danses nationales, ils pleuraient de joie, et croyaient avoir retrouvé leur pays (1).

» Je n'étais point étrangère à leurs jeux, parce que je n'étais ni insensible à leurs peines, ni indifférente à leurs travaux.

» Je vivais sur l'habitation de notre tante Renaudin, cette excellente femme, cette bonne parente, cette âme parfaite, dont nous avons

(1) Malgré les déclamations continuelles sur la barbarie des colons, il est certain que beaucoup d'entre eux étaient adorés de leurs nègres, dont ils reçurent des marques d'un dévouement sans borne, à l'époque horrible des massacres. Plusieurs propriétaires des îles étaient cités comme des modèles d'humanité et de bienfaisance. *Heureux comme un nègre de Gallifet*, était un proverbe parmi les esclaves ; M. de Gallifet possédant une fortune immense, se faisait bénir par la douceur qui s'exerçait dans ses habitations, les nègres y étaient bien nourris, recevaient quelque argent, lorsqu'ils remplissaient bien leurs devoirs; et au bout d'un certain nombre d'années devenaient possesseurs d'un coin de terre qu'ils cultivaient à leur profit. Lorsqu'ils étaient malades, les soins les plus grands leur étaient prodigués. Cet exemple fut suivi par plusieurs colons, qui firent bénir leur mémoire.

si souvent parlé, et qui mourrait aujourd'hui de douleur, en voyant sa nièce immolée; comme elle a si long-temps gémi de regrets, quand sa prévoyance nous sépara.

» Je dis sa prévoyance, et ce n'était peut-être alors que sa tendresse. Diverses circonstances avaient amené à la Martinique un jeune officier plein de grâces et de mérite : je puis le louer avec transport, c'était votre père qui, après avoir fait de moi une heureuse épouse, devait me rendre à la fois la mère la plus glorieuse et la plus infortunée.

» Le mari de madame Renaudin avait réuni à la gestion de ses propriétés, celle des domaines dont MM. de Beauharnais venaient d'hériter : rien ne lui paraissait mieux assorti que notre union, puisque celle projetée avec votre oncle par nos deux familles, n'avait pas eu l'approbation de celui-ci, qui avait fait un autre choix.

» Je veux ici consigner la reconnaissance que je dois à mon excellent beau-frère, qui m'a, dans plusieurs circonstances, donné des preuves d'une amitié sincère, quoiqu'il fût d'une opinion absolument différente de celle de votre

père, qui embrassa les idées nouvelles avec toute l'exaltation d'une imagination très-vive. Il croyait de bonne foi conquérir la liberté, en obtenant quelques concessions du Roi, qu'il vénérait et aimait. On perdit tout, et l'on n'obtint que l'anarchie. Qui arrêtera ce torrent? Oh! Dieu, si tu n'envoies une main puissante qui le réprime et qui l'enchaîne, c'est fait de nous?

» Pour moi, mes enfans, qui vais mourir, comme votre père, victime des fureurs qu'il a toujours combattu, et qui l'ont immolé, je quitte la vie sans haine contre la France, et ses bourreaux, que je méprise; pénétrée de compassion pour les malheurs de mon pays. Honorez ma mémoire, en partageant mes sentimens. Je vous laisse pour héritage la gloire de votre père, le nom de votre mère, dont quelques infortunés se souviendront; notre amour, nos regrets, et notre bénédiction. »

Madame de Beauharnais sortit de prison, et reprit ses enfans avec elle. N'étant point en France alors, je ne sais aucun détail relatif à sa mise en liberté; ne voulant rendre compte

que de ce que j'ai vu, ou appris d'une manière positive, je n'essaierai pas de parler sur un sujet trop historique pour risquer de l'offrir au public d'une manière inexacte ; ce qui ne manquerait pas d'arriver, si je voulais consulter plusieurs personnes. Je pense que madame de Beauharnais fut libre au neuf thermidor ainsi que le plus grand nombre des victimes de la révolution, qui languissaient encore dans des prisons.

Voici quelques lettres postérieures à cette époque, qui m'ont été remises par une personne étrangère au dépôt annoncé au commencement de ce volume. Je n'ai pas vu non plus les originaux, mais j'ai des raisons de ne pas suspecter la bonne foi de celui qui a bien voulu me mettre à même de les publier.

LETTRE XXIX.

A MADAME FANNY DE BEAUHARNAIS.

Trait d'amour filial d'Eugène de Beauharnais.

« Il faut, ma bonne tante, que je vous raconte un trait charmant de notre Eugène. Aujourd'hui sept thermidor, anniversaire d'un jour trop déplorable, je l'ai fait venir ; et lui montrant le portrait gravé de son malheureux père : Voilà, mon fils, lui ai-je dit, ce que vous valent six mois de bonnes études et de sage conduite. Ce portrait est à vous : portez-le dans votre chambre, et regardez-le souvent. Surtout que celui dont il offre les traits vous serve sans cesse de modèle ; c'était le plus aimable, le

plus aimant des hommes; il eût été le meilleur des pères.

» Eugène ne disait mot, il avait les yeux baissés, le teint enflammé, et son agitation douloureuse était visible. En recevant le portrait, il le couvrit de larmes et de baisers; bientôt les miennes coulèrent abondamment, et mon fils et moi, tendrement embrassés, présentèrent à l'ombre d'Alexandre un tableau qui la satisfit.

» Ce soir, tous mes amis retirés, hormis Cubière et Saint-***, je vois mon fils arriver, suivi de six de ses jeunes amis, tous décorés du portrait d'Alexandre, suspendu à leur cou par un ruban noir et blanc. Tu vois, me dit Eugène, le fondateur d'un nouvel ordre de chevalerie; en voilà le héros, dit-il, en indiquant le portrait de son père, et en voici les premiers membres, ajouta-t-il, en montrant ses jeunes amis : cet ordre s'appelle l'ordre de *l'amour filial*, et si tu veux en voir la première inauguration, passe avec ces Messieurs dans le petit salon.

» Jugez, ma bonne tante, si j'étais émue! Nous suivons Eugène. Le petit salon, drapé

avec un goût, où je reconnus la main de Victorine, était décoré d'une longue guirlande de lierre, de roses et de lauriers. Des inscriptions, tirées des discours imprimés ou des paroles remarquables de M. de Beauharnais, remplissaient des intervalles, au-dessus desquels brillaient des girandoles chargées de bougies. Cette décoration héroïque et simple servait de cadre à une espèce d'autel, où, au milieu de gerbes de fleurs et de flambeaux, s'élevait le portrait en pied de mon époux infortuné. Trois couronnes, dont une de roses blanches et rouges, la seconde, de laurier, et la dernière de cyprès, étaient suspendues au cadre, devant lequel brûlaient deux cassolettes de parfums. Six autres camarades de mon fils, rangés autour de l'autel, gardaient un silence respectueux. A notre aspect, la plupart armés d'une épée, la tirèrent avec transport, et firent, entre les mains de mon fils, le serment d'aimer leurs parens, de se secourir entre eux, et de défendre leur patrie. A ce mot sacré, mon fils, déployant et agitant un petit drapeau, en ombragea la tête de son père. Nous nous embrassâmes tous avec un mélange de

sourires et de larmes, et le plus aimable désordre succéda au cérémonial de l'inauguration.

» Ah ! ma bonne tante, si quelque chose pouvait me consoler de ma perte irréparable, ne serait-ce pas mes enfans, qui, en me la faisant sentir si vivement, m'en dédommagent par tant de qualités et de charmes? Combien j'ai regretté que mon Hortense fût absente ! mais elle est avec vous : elle lira ma lettre; elle pleurera de joie, en y reconnaissant ses propres affections, et en doublera la jouissance, en accourant les confondre avec celles de son frère, qui, j'en suis bien certaine, se souviendra toujours du courage, de la fermeté de son père ; et voudra se rendre digne du nom qu'il porte, en perpétuant les actions brillantes qui illustrent un guerrier, et celles qui honorent le citoyen paisible. Le cœur de mon Eugène renferme tout ce qui est bon et grand.

» Vous m'aiderez dans la tâche qui m'est imposée, ma tante; puis-je donc conserver le moindre doute sur la fin de l'éducation de mes enfans? Je ne saurais me plaindre de ce que j'ai perdu, en pensant à vous et à eux ! »

LETTRE XXX.

MADAME DE BEAUHARNAIS A MADAME ***.

Elle hésite à épouser le général Bonaparte. — Mesdames V*** et D***, maîtresses de Napoléon.

« On veut que je me remarie, ma chère amie! tous mes amis me le conseillent, ma tante me l'ordonne presque, et mes enfans m'en prient! pourquoi n'êtes-vous pas ici pour me donner vos avis dans cette importante circonstance; pour me persuader que je ne puis refuser cette union qui doit faire cesser la gêne de ma position actuelle? Votre amitié dont j'ai déjà eu tant à me louer, vous rendrait clairvoyante pour mes intérêts; et je me déciderais sans balancer dès que vous auriez parlé.

» Vous avez vu chez moi le général Bonaparte; eh bien, c'est lui qui veut servir de père aux orphelins d'Alexandre de Beauharnais, d'époux à sa veuve!

» L'aimez-vous, allez-vous me demander? — Mais... non, — Vous avez donc pour lui de l'éloignement? — Non; mais je me trouve dans un état de tiédeur qui me déplait, et que les dévots trouvent plus fâcheux que tout en fait de religion; l'amour étant une espèce de culte, il faudrait aussi avec lui se trouver toute différente de ce que je suis; et voilà pourquoi je voudrais vos conseils, qui fixeraient les irrésolutions perpétuelles de mon caractère faible. Prendre un parti a toujours paru fatigant à ma créole nonchalance, qui trouve infiniment plus commode de suivre la volonté des autres.

» J'admire le courage du général, l'étendue de ses connaissances en toutes choses dont il parle également bien; la vivacité de son esprit, qui lui fait comprendre la pensée des autres, presque avant qu'elle ait été exprimée; mais je suis effrayée, je l'avoue, de l'empire qu'il semble vouloir exercer sur tout ce qui l'entoure. Son regard

scrutateur a quelque chose de singulier qui ne s'explique pas, mais qui impose même à nos directeurs; jugez s'il doit intimider une femme! Enfin, ce qui devrait me plaire, la force d'une passion, dont il parle avec une énergie qui ne permet pas de douter de sa sincérité, est précisément ce qui arrête le consentement que je suis souvent prête à donner.

» Ayant passé la première jeunesse, puis-je espérer de conserver long-temps cette tendresse violente, qui chez le général ressemble à un accès de délire? si lorsque nous serons unis il cessait de m'aimer, ne me reprochera-t-il pas ce qu'il aura fait pour moi? ne regrettera-t-il pas un mariage plus brillant qu'il aurait pu contracter? que répondrai-je alors? que ferai-je? je pleurerai. La belle ressource! vous écriez-vous. Mon Dieu, je sais que cela ne sert à rien; mais dans tous les temps, c'est la seule ressource que j'aie trouvée lorsque l'on blessait mon pauvre cœur, si aisé à froisser. Écrivez-moi promptement et ne craignez pas de me gronder, si vous trouvez que j'ai tort. Vous savez que venant de vous tout est bien reçu.

» Barras assure que si j'épouse le général, il

lui fera obtenir le commandement en chef de l'armée d'Italie. Hier, Bonaparte en me parlant de cette faveur qui fait déjà murmurer ses frères d'armes, quoiqu'elle ne soit pas encore accordée : « *Croient-ils donc*, me disait-il, *que j'aie besoin de* PROTECTION *pour parvenir. Ils seront tous trop heureux un jour, que je veuille bien leur accorder la mienne. Mon épée est à mon côté, et avec elle j'irai loin.* »

» Que dites-vous de cette certitude de réussir ? n'est-elle pas une preuve d'une confiance provenant d'un amour-propre excessif? un général de brigade, protéger les chefs du gouvernement ! cela est en effet fort probable. Je ne sais, mais quelquefois cette assurance ridicule me gagne au point de me faire croire possible tout ce que cet homme singulier se mettrait dans la tête de faire ; et avec son imagination, qui peut calculer ce qu'il entreprendrait ?

» Nous vous regrettons tous ici, et nous ne nous consolons de votre absence prolongée qu'en parlant de vous à tout instant, et en cherchant à vous suivre pas à pas dans le beau pays que vous parcourez. Si j'étais sûre de

vous trouver en Italie, je me marierais demain, à condition de suivre le général; mais nous nous croiserions peut être en route; ainsi je trouve plus prudent d'attendre votre réponse avant de me déterminer. Hâtez-la; et votre retour encore davantage.

» Madame Tallien me charge de vous dire qu'elle vous aime tendrement. Elle est toujours belle et bonne; n'employant son immense crédit qu'à obtenir des grâces pour les malheureux qui s'adressent à elle; et ajoutant à ce qu'elle accorde un air de satisfaction qui lui donne l'air d'être l'obligée. Son amitié pour moi est ingénieuse et tendre; je vous assure que celle que j'ai pour elle ressemble à ce que j'éprouve pour vous. C'est vous donner l'idée de l'affection que je lui porte.

» Hortense devient de plus en plus aimable; sa charmante taille se développe, et si je voulais j'aurais une belle occasion de faire de fâcheuses réflexions sur ce maudit temps, qui n'embellit les unes qu'aux dépens des autres! Heureusement j'ai bien d'autre chose en tête vraiment, et je glisse sur les idées noires, pour ne m'occuper que d'un avenir qui pro-

met d'être heureux, puisque nous serons bientôt réunies pour ne plus nous quitter. Sans ce mariage, qui me tracasse, je serais fort gaie, en dépit de tout; mais tant qu'il sera à faire je me tourmenterai; une fois conclu, *advienne que pourra*, je me résignerai. Je me suis fait l'habitude de souffrir, et si j'étais destinée à de nouveaux chagrins, je crois que je les supporterais, pourvu que mes enfans, ma tante et vous me restassiez.

» Nous sommes convenus de supprimer les fins de lettre, adieu donc, mon amie. »

Madame de Beauharnais hésita en effet fort long-temps avant d'épouser celui qui devait l'élever si haut. Son premier mariage n'ayant pas été heureux, elle craignait de s'engager de nouveau. Elle nous a dit souvent qu'elle était effrayée de quelques phrases qui échappaient à Bonaparte, et qui prouvaient une ambition qu'elle ne pensait pas devoir être satisfaite. Sa famille, ses amis la décidèrent enfin; et elle devint la femme de l'homme qui, plus tard,

soumit l'Europe, avec cette épée qu'il devinait devoir être toujours triomphante.

Joséphine n'eut pas d'abord pour lui la tendresse qu'elle lui porta ensuite. Donner un protecteur à sa fille, un guide à son fils, furent les seules raisons qui la portèrent à céder aux vœux de tout ce qui s'intéressait à elle.

On a publié des lettres de Napoléon à sa femme, qui prouvent combien il en était amoureux, et à quel point il était peu satisfait de ses sentimens, qu'il ne trouvait pas assez passionnés. Il porta la jalousie au dernier degré; sa défiance se manifestait en toute occasion, et n'était pas relative à un seul homme, mais s'étendait à tous ceux qui allaient chez madame Bonaparte. Elle fut peu à peu obligée, pour avoir le repos dans son intérieur, de fermer sa porte à tous ses anciens amis, dont la société faisait ombrage à son époux. Elle supporta les soupçons injustes, les scènes les plus violentes avec une patience et une douceur qui lui valurent l'attachement le plus vrai, et le plus durable, de celui qui ne renonça à elle qu'après avoir long-temps combattu les conseils de ses

ministres et de ses parens réunis, qui brûlaient de lui voir contracter une union avec quelque famille souveraine; comme si quelque chose avait pu élever davantage l'homme extraordinaire qui avait asservi toutes les têtes couronnées, dont il briguait maintenant l'alliance!

Ce fut avec les regrets les plus vifs, les plus déchirans qu'il consentit enfin à ce divorce, qui fut réellement le premier de ses malheurs. J'ai dit quelles relations il conserva avec cette personne parfaite, qui ne regretta le trône que lorsqu'il y eut quelque danger à le partager.

L'Impératrice nous a répété souvent, dans les conversations familières de Navarre, que l'Empereur était sans contredit l'homme le plus séduisant, lorsqu'il voulait se donner la peine de chercher à plaire à un sexe qu'il aimait, mais dont il avait généralement une opinion peu favorable. Il eut de nombreuses aventures, qui le confirmèrent dans sa manière de juger les femmes. Il confiait toutes ses infidélités à Joséphine, qui recevait ses confidences avec toute l'indulgence d'une amie, quoiqu'elle en eût souvent un grand chagrin. Par cette con-

duite, elle ramenait toujours celui qu'elle chérissait, et qui ne cessait de lui répéter *que rien ne valait Joséphine*, quoiqu'à tout instant il lui prouvât qu'il ne pensait pas toujours ainsi.

Rien n'était comparable aux petits soins dont il entourait l'Impératrice, lorsque sa tête calmée le faisait repentir de s'en être éloigné. Elle fut constamment malheureuse par lui, et consolée presque aussi vite qu'affligée, car ses fantaisies étaient aussi passagères que violentes.

L'Impératrice croyait qu'il n'avait jamais aimé véritablement qu'elle, madame V*** (1) et madame D***, toutes dignes d'un amour sincère, par un caractère aimable et un attachement sans bornes pour lui.

Au reste, il ne blessa jamais les convenances en affichant des mœurs dépravées, et en avouant publiquement des liaisons adultères; on pouvait les deviner quelquefois à l'insolence des favorites, à l'espèce de publicité qu'elles cherchaient

(1) Après avoir épousé un général elle est morte en couches.

Madame D*** vit encore, et n'a pas cessé, dit-on, d'être jolie.

à donner à ce qu'elles auraient dû cacher ; mais jamais aux manières de Napoléon, car il était poli, respectueux avec elles, et ne disait pas un mot qui pût les compromettre. Celles qui furent signalées comme ses maîtresses l'ont donc été par leur volonté seule et la fortune plus ou moins prompte de leurs maris, assez vils pour accepter des places brillantes ou lucratives, en vendant leur honneur et leur bonheur domestique.

LETTRE XXXI.

MADAME BONAPARTE AU GÉNÉRAL BONAPARTE.

Soupçons de Napoléon. — Junot (duc d'Abrantès). — La duchesse d'Abrantès. — Sa magnificence. — Le duc de Raguse. — Changement de fortune de la duchesse d'Abrantès. — Sa fille, sœur grise.

« Est-ce bien vous, mon ami, qui avez écrit la lettre que je viens de recevoir? A peine puis-je le croire, en la comparant à celles qui sont là devant moi, et auxquelles votre amour a su prêter tant de charmes! Mes yeux ne peuvent douter que ces pages qui me déchirent le cœur, ne soient bien de vous; mais mon âme se refuse à imaginer que la vôtre ait pu tracer ces lignes, qui devaient faire succéder à la joie si vive que j'éprouve en recevant de vos

nouvelles, le chagrin mortel d'avoir, pour la première fois, à lire les expressions d'une colère qui m'afflige surtout parce qu'elle doit vous avoir fait un mal affreux.

» J'ignore totalement ce que j'ai pu faire pour avoir un ennemi acharné à détruire mon repos, en troublant le vôtre; mais il est certain qu'il faut un motif bien grave, pour engager quelqu'un à renouveler sans cesse auprès de vous des calomnies contre moi, qui aient assez de vraisemblance pour être accueillies une minute, par l'homme qui m'a jusqu'ici jugée digne de tout son attachement et de sa confiance. Ces deux sentimens sont nécessaires à mon bonheur, et s'ils devaient sitôt m'être refusés, pourquoi fallait-il m'en faire connaître toute la douceur? Il eût été plus heureux pour moi de vous être restée étrangère.

» Lorsque je vous connus, abîmée des douleurs qui m'avaient accablée, je croyais ne pouvoir plus éprouver rien qui pût ressembler à l'amour. Les scènes sanglantes dont j'avais été le témoin et la victime, me poursuivaient en tous lieux; voilà pourquoi je ne craignais pas de me rencontrer souvent avec vous, ima-

ginant peu d'ailleurs que je pusse un seul instant fixer votre choix.

» Comme tout le monde, j'admirais votre esprit, vos talens; mieux que personne je devinais votre gloire future; mais enfin j'étais tranquille, et ne vous aimais que pour les services que vous rendiez à ma patrie. Il fallait me laisser livrée à cette admiration, et ne pas chercher à la rendre passionnée, en vous servant près de moi des moyens de plaire, que vous possédez mieux que qui que ce soit au monde, si peu de temps après avoir uni votre destinée à la mienne, vous deviez regretter la félicité dont vous me faisiez jouir.

» Croyez-vous maintenant qu'il me soit possible d'oublier vos soins, votre amour? Pensez-vous que je puisse devenir indifférente pour celui qui embellit mon existence par tout ce que la passion a de plus enivrant? Pourrais-je jamais effacer de ma mémoire vos bontés pour Hortense; les conseils et les exemples que vous donnez à Eugène? Si cela vous paraît impossible, comment pouvez-vous me soupçonner de m'occuper un seul instant de ce qui vous est étranger?

» Oh ! mon ami, au lieu de prêter l'oreille aux imposteurs qui, par un motif que je ne m'explique pas, cherchent à détourner notre bonheur, que ne leur imposez-vous silence en leur racontant vos bienfaits pour une femme, dont le caractère n'a jamais été soupçonné d'ingratitude? En leur détaillant ce que vous avez fait pour mes enfans, les calomniateurs se tairaient, puisqu'ils sauraient que c'est d'abord comme mère que je me suis attachée à vous. Depuis cette époque, si chère à mon souvenir, votre conduite, admirée de l'Europe entière, n'a pu que me faire adorer davantage l'époux qui m'avait choisie, pauvre et malheureuse. Chaque pas que vous faites ajoute à l'éclat du nom que je porte; et c'est ce moment que l'on prend pour vous assurer que je ne vous aime plus ! Quelle absurdité, ou quelle méchanceté de la part de votre entourage, jaloux de votre supériorité marquée.

» Oui, mon ami, je vous aime avec excès, et ceux qui assurent le contraire, savent qu'ils ont tort ; car je leur ai écrit plusieurs fois pour avoir de vos nouvelles par eux; pour leur recommander de veiller sur vous, de vous con-

soler, par leur affection, de l'absence de votre amie; enfin de m'instruire de tout ce qui avait rapport à vous.

» Qu'ont-ils fait ces gens si dévoués, sur lesquels vous comptez, et d'après lesquels vous me jugez avec une inconcevable injustice? Ils vous cachent tout ce qui diminuerait les peines de l'absence ; ils profitent de votre caractère soupçonneux, afin de vous donner des inquiétudes, qui vous portent à quitter un pays qu'ils détestent; et plus ils vous irritent, plus ils sont contens. Voilà ce que je vois, tandis que vous vous abusez sur leurs intentions perfides. Croyez-moi, mon ami, dès que vous n'êtes plus leur égal, vous devenez leur ennemi ; et vos victoires sont autant de raisons de vous haïr.

» Je connais leurs intrigues, et dédaigne de m'en venger en nommant ces hommes que je méprise, mais dont la valeur et les talens peuvent vous être utiles dans la grande entreprise, commencée si heureusement. Lorsque vous serez de retour, je vous découvrirai quels sont ces envieux de votre gloire; mais non, dès que je vous aurai

vu, j'oublierai tout le mal qu'ils auront cherché à me faire pour ne me souvenir que de ce qu'ils auront fait pour contribuer à la réussite de vos projets.

» Je vois en effet beaucoup de monde ; car c'est à qui me complimentera sur vos succès ; et j'avoue que je n'ai pas la force de fermer ma porte à qui me parle de vous. Les hommes sont en grand nombre dans ma société ; ils comprennent mieux que les femmes vos hardis projets ; ils parlent avec enthousiasme de ce que vous faites de grand ; tandis que celles-ci ne savent que se plaindre de ce que vous avez emmené avec vous, leur époux, leur frère, leur père ! dès qu'elles ne vous louent pas, elles ne me plaisent plus ; cependant il en est dont j'aime le cœur, l'esprit, de préférence à tout, parce qu'elles ont pour vous une sincère amitié. Il faut avant tout placer ici le nom des spirituelles M^mes^ d'Aiguillon, Tallien, et ma tante. Je les quitte peu ; et elles vous diront, ingrat que vous êtes, si j'ai pensé à *faire des coquetteries à tout le monde*, ce sont vos expressions, et elles me seraient odieuses, si je n'avais la certitude que vous les avez désavouées.

et que vous vous affligez maintenant de les avoir tracées.

» Je suis effrayée de tous les dangers qui vous entourent, et dont j'ignorerais la moitié, si Eugène n'insistait pour que je vous écrive de ne pas aller au-devant des périls, et de ménager davantage des jours qui intéressent non seulement votre famille et vos amis; mais d'où dépend la destinée de vos frères d'armes, et de milliers de soldats qui n'ont de courage pour supporter tant de fatigues, que lorsqu'ils sont sous vos yeux.

» Mon ami, je vous conjure de ne pas outrepasser vos forces, et d'écouter moins votre génie, que les avis dictés par ceux qui vous aiment. Berthier, Bourienne, Eugène, Caffarelli, plus calmes que vous, voient quelquefois plus juste; ils vous sont dévoués, écoutez-les donc; *mais n'écoutez qu'eux*, entendez-vous? et vous et moi serons plus heureux.

» On me rend ici des honneurs qui quelquefois m'embarrassent; car, enfin, je ne suis pas habituée à ces hommages, qui, je le vois, déplaisent à nos *autorités*, toujours ombrageuses, et craignant de perdre leur pouvoir

de la veille. *Laissez faire tous ces gens*, me dites-vous; mais, mon ami, ils tâcheront de vous nuire; ils vous accuseront de chercher à diminuer leur puissance; et je serais désolée de contribuer en rien à une humeur que vos triomphes suffisent pour justifier. Lorsque vous reviendrez couvert de nouveaux lauriers, que feront-ils, mon Dieu, si déjà ils se tourmentent? Je ne puis calculer où s'arrêtera leur colère, mais vous serez près de moi, et dès-lors je serai rassurée.

» Ne parlons plus d'eux ni de vos soupçons, que je ne veux pas repousser un à un, parce qu'ils sont tous aussi dénués de vraisemblance les uns que les autres; et pour nous reposer de tout le désagrément du commencement de cette lettre, je vais vous donner quelques détails sur ce qui vous intéresse, puisque cela me touche.

» Hortense, pour me consoler autant qu'il dépend d'elle, emploie tous ses soins à cacher ses inquiétudes pour vous, pour son frère, et met en œuvre toutes les ressources de son esprit pour dissiper cette tristesse dont vous doutez, et qui ne me quitte pas. Par ses talens et le charme

de sa conversation, elle parvient quelquefois à me faire sourire, alors elle s'écrie avec joie : *On saura cela au Caire, chère maman !* Ce nom qui me rappelle immédiatement quelle distance me sépare de vous et de mon fils, me rend cette mélancolie que l'on veut dissiper ; et je suis obligée de faire de grands efforts pour la dissimuler à ma fille, qui, par un mot, un regard, me transporte précisément aux lieux dont elle voudrait me faire perdre le souvenir.

» La taille d'Hortense se forme et acquiert une grâce parfaite ; elle se met avec goût, et certainement, sans être à beaucoup près aussi jolie que vos sœurs, elle pourra plaire, même auprès d'elles.

» Ma bonne tante passe sa vie à souffrir sans se plaindre, à consoler les affligés, à me parler de vous et à faire des vers. Moi, je passe mon temps à vous écrire, à entendre vos louanges, à lire les journaux, où votre nom se trouve à chaque page ; à penser à vous, à me reporter au temps où je pouvais vous voir à toute heure; à me désespérer d'en être éloignée, à désirer votre retour ; et lorsque j'ai fini je recommence ; sont-ce bien là des preuves d'in-

différence? Je ne vous en souhaite pas d'autres à mon égard, et si vous êtes ainsi pour moi, je ne pourrai me trouver tout-à-fait à plaindre, malgré les petites calomnies que l'on tâche de me faire croire, en me parlant *d'une certaine dame*, qui paraît vous intéresser vivement; pourquoi douterai-je de vous? Vous m'assurez que vous m'aimez, je vous juge d'après mon cœur, et je vous crois.

» Dieu sait quand, et où cette lettre vous parviendra; puisse-t-elle vous rendre une sécurité que vous n'auriez pas dû perdre; et vous assurer, plus que jamais, que tant que je vivrai je vous chérirai, comme au jour de notre séparation. Adieu, mon seul ami; croyez-moi, aimez-moi, et recevez mille tendres baisers. »

Pendant son séjour en Égypte, Napoléon éprouva de violens accès de jalousie, auxquels il était poussé par des rapports de Junot, qui prétendait recevoir de Paris des détails positifs sur la coquetterie et les infidélités de Joséphine.

Je ne sais rien de ces querelles dont l'Im-

pératrice parlait rarement, et très-vaguement; mais je lui ai vu un grand éloignement pour le duc d'Abrantès ; elle plaisantait souvent sur ses manières, qu'elle trouvait, avec quelque raison, un peu communes avec les femmes. Elle prétendait qu'il n'établissait aucune différence entre une vivandière et une duchesse; et que son ton se ressentait toujours un peu de sa première jeunesse. S. M. rendait justice à son courage, à son sang-froid, et à ses talens militaires.

On prétend qu'elle a empêché qu'il fût nommé maréchal; mais il est plus vraisemblable de présumer, que c'est uniquement le souvenir du chagrin qu'il avait causé à Napoléon, qui mit obstacle à ce qu'il obtînt le titre qu'il ambitionnait. Il n'était point dans le caractère de Joséphine de se venger; et d'ailleurs, l'empereur, pour des choses de ce genre, ne se laissait pas influencer par l'Impératrice.

Le duc et la duchesse d'Abrantès affichaient un luxe extrême, qui plaisait à Napoléon. Il aimait fort à voir sa cour brillante et magnifique; et loin de mettre un frein aux dépenses excessives de sa noblesse, il prenait plai-

sir à l'augmenter encore par ses éloges. Il appelait le duc de Raguse, *le roi Marmont I^er^*, et Junot, *Marmont II*, les trouvant les plus dépensiers des généraux de l'armée.

La duchesse d'Abrantès, jeune et jolie, pleine de talens, était citée comme le modèle des élégantes; on copiait toutes les modes inventées par elle, sans songer que sa charmante figure y prêtait une grâce que toutes les femmes ne pouvaient y donner. On prétend qu'elle dépensait deux cent mille francs pour sa toilette.

Je ne sais jusqu'à quel point il faut croire à une telle prodigalité, mais il faut plaindre la duchesse d'Abrantès de n'avoir pas su mettre à l'abri de tout événement une somme qui pût la préserver de la position gênée dans laquelle elle se trouve aujourd'hui.

Sa fille aînée, d'une beauté remarquable, a prononcé ses vœux comme sœur de la charité. Cette jeune personne, réunissant tout ce qui peut plaire dans le monde, a préféré s'ensevelir dans un cloître, afin de se consoler de ne pouvoir être utile à ses semblables, par une fortune qui lui était ravie, et dont elle eût fait un

digne usage. Elle a trouvé un moyen de prodiguer aux infortunés tous les soins d'une ingénieuse compassion ; habituée de bonne heure aux vicissitudes du sort, aux douleurs, elle saura calmer les maux qu'elle s'est engagée à adoucir; et dans le modeste asile que sa vertu a choisi, elle pourra goûter encore quelque bonheur, en priant pour son père et en recevant les bénédictions du pauvre !

LETTRE XXXII.

A EUGÈNE BEAUHARNAIS (en Égypte).

Mademoiselle Beauharnais. — Ses progrès. MM. Érard, Pape, Pleyel, Petzold, Dietz, Foignet, Labarre. — Mesdemoiselles Bertrand, Désargus. — Schalls de cachemire envoyés à Joséphine. — Mesdames Bourienne, Hamelin, Visconti. — Beauté des schalls de l'Impératrice. — Dessins envoyés par elle à Constantinople. — Vente faite à la Malmaison.

« J'APPRENDS avec un grand plaisir, mon cher Eugène, que vous avez eu une conduite digne de votre nom, et du protecteur près duquel il vous est si aisé d'apprendre à devenir un grand capitaine.

» Bonaparte m'écrit que vous êtes *en tout* tel qu'il le désire; et comme il n'est pas louangeur, mon cœur éprouve un grand bonheur à lire votre éloge, tracé par une main qui, en général,

n'en est pas prodigue. Vous savez si j'ai toujours jugé votre âme capable d'entreprendre de grandes choses, et si jamais j'ai douté du brillant courage dont vous aviez hérité ; mais vous savez aussi combien je redoutais de vous voir vous éloigner de moi, craignant que votre impétuosité naturelle ne vous entraînât quelquefois trop loin, et qu'elle ne vous empêchât de vous soumettre à mille petites obligations de discipline, fort désagréables, lorsque l'on n'a qu'un grade subalterne.

» Jugez donc de ma joie en recevant l'assurance que vous vous êtes rappelé mes conseils, et que vous êtes aussi soumis envers vos chefs, que doux et humain avec vos subordonnés. Cette conduite, mon enfant, *me rend heureuse ;* ces mots vous en récompenseront, je le sais, plus que toutes les faveurs que vous recevrez ; lisez-les donc souvent ; et répétez-vous que votre mère, quoique éloignée de vous, ne se plaint pas de son sort, puisque le vôtre sera brillant, autant que mérité.

» Votre sœur partage tout ce que j'éprouve, et se dispose à vous le dire elle-même. Ce dont elle ne se vantera pas, et ce qu'il faut donc

que je vous raconte, ce sont ses soins pour moi, pour notre tante ! Rien ne peut donner une idée de son amabilité pour nous, et de tout ce qu'elle invente pour nous distraire. Aimez-la, mon fils, car elle me console et vous chérit. Elle continue ses études avec un grand succès ; mais la musique sera, je crois, le talent qu'elle poussera à un plus haut degré de perfection. Son agréable voix, mieux dirigée, lui fait chanter les romances d'une manière qui vous surprendra. Je viens de lui acheter un excellent piano, chez le meilleur facteur (Erard) (1), ce qui redouble sa pas-

(1) MM. Érard frères étaient à cette époque les seuls qui pussent rivaliser pour la facture des pianos, avec le célèbre Broadwood de Londres. Ils partagent maintenant cet avantage avec MM. Pleyel, Pape, Petzold et Dietz (1) ; mais ils conservent une suprématie non contestée, pour l'excellence des harpes, restées très-imparfaites, jusqu'à ce qu'une nouvelle invention, aussi simple qu'ingénieuse, étendît les limites trop resserrées de ce bel instrument; grâce à MM. Érard, les artistes qui le cultivent avec succès, tels que MM. Foignet,

(1) Inventeur d'un instrument nouveau, le *polyplectron*, qui a obtenu un grand succès chez les princes de la famille royale, et dans plusieurs salons de Paris.

sion pour cet art charmant, que vous préférez aux autres. Peut-être est-ce pour cette raison que votre sœur s'en occupe avec tant de plaisir.

» Je ne crains pas de vous fatiguer par ces petits détails de famille, qui paraîtraient puérils à beaucoup d'hommes, entourés comme vous l'êtes d'objets si curieux et si importans. Vous aimez mieux encore, je le sais, vos parens que la gloire, voilà pourquoi je vous en parle longuement.

» Si vous étiez ici, vous me diriez cent fois par jour de prendre garde aux hommes qui s'occupent d'Hortense d'une manière assez

Labarre, mesdemoiselles Bertrand et Desargus, peuvent maintenant jouer toute la musique composée pour le piano, et avoir la facilité d'improviser aussi librement que les pianistes.

MM. Érard sont donc non-seulement cités comme des hommes dignes de la protection qu'ils ont obtenue de plusieurs souverains, pour leur talent en mécanique; mais ils doivent l'être aussi, pour leur extrême politesse, leur bonté et leur obligeance envers les artistes.

Ayant eu il y a quelques années des motifs de me louer de leurs procédés, je suis heureuse de trouver l'occasion de leur rendre la justice qui leur est due.

suivie. Il en est de très-empressés que vous n'aimez pas, et que vous semblez craindre qu'elle ne préfère; rassurez-vous, elle est un peu coquette, jouit de ses succès en tourmentant ses victimes; mais son cœur est libre; je suis confidente de toutes ses pensées comme de tous ses sentimens, qui jusqu'ici sont ce qu'ils doivent être. Elle sait que désormais ce n'est pas de moi seule qu'il faudra obtenir le consentement, lorsqu'il sera question de la marier; et que ma volonté même sera subordonnée à celle de l'homme auquel nous devons tout. Cette idée la garantira de tout choix qui pourrait n'être pas approuvé de Bonaparte, et celui-ci ne donnera à votre sœur, pour époux, qu'un frère d'armes, ce que vous paraissez désirer.

»Notre société est toujours agréable, par le mélange d'artistes distingués, de gens de lettres qui se joignent aux graves politiques, qui nous ennuieraient fort, s'ils n'étaient forcés de parler d'autre chose que de ce qui concerne le gouvernement, sujet peu intéressant pour des femmes, qui n'y comprennent rien. Que la France soit heureuse, voilà tout ce que

nous voulons, sans nous donner la peine de chercher par quels moyens elle peut le devenir; ce soin regarde les magistrats qui la gouvernent, et les braves qui la défendent; nous n'avons que la douce tâche de les encourager à persévérer en les approuvant, et c'est ce que nous faisons de bon cœur, je vous assure.

» C'est aux dames à couronner les vainqueurs; aussi, cher Eugène, nous vous préparons une foule de *surprises* à votre retour, et c'est à qui vous préparera des dons prodigués jadis aux preux chevaliers. En échange, nous voulons force antiquités égyptiennes, qui témoignent que vous avez pensé à nous au milieu des grands et beaux monumens qui vous entourent. Un souvenir accordé à travers tant de gloire a pour nous un charme inexprimable, et vous êtes trop galant pour le refuser à *votre dame*, qui m'en fera part.

» Il faut bien que je m'habitue à n'être pas toujours la première dans vos affections, cela ne me convient guères, mais qu'y faire? il ne peut en être autrement; et pour vous prouver que je me soumets à cette dure nécessité, je veux bien vous dire *qu'elle* se porte bien,

qu'elle parle trop de vous, car on le remarque; et lorsqu'il n'est pas question de l'Égypte, elle ne prête aucune attention à la conversation. Voilà de quoi vous donner la patience d'en être séparée. Quant à moi, rien ne peut m'en donner une assez forte dose pour attendre votre retour, et si vous savez quand vous débarquerez dans quelque port de France, vous seriez aimable de me le mander, afin que je pusse apercevoir le vaisseau dès qu'il approchera de terre. Ce sera déjà un grand bonheur, en comparaison d'aujourd'hui, et vous devez le comprendre.

» J'ai été au Tillet (1). La maîtresse de ce joli lieu s'informe de vous avec un intérêt qui me la fait aimer davantage, et dont vous devez lui savoir gré, car elle n'est pas banale; et son jugement, toujours fondé sur un examen réfléchi, doit flatter lorsqu'il est favorable.

» Parlez-moi le plus possible de vous, de Bonaparte, de nos amis; mais cachez-moi tout ce qui pourrait me faire croire que vous avez

(1) Chez madame de Montesson.

des ennemis parmi vos compatriotes. Ce serait ajouter un trop vif chagrin à celui que j'ai d'être loin de vous, que de me faire craindre ces querelles, qui naissent sans raison, et finissent quelquefois d'une manière si tragique! J'ai besoin de croire que votre père adoptif ne compte autour de lui que des admirateurs, et que vous ne rencontrez que des protecteurs et des conseillers de votre jeunesse.

» Adieu, mon cher fils. Il est, je le sais, très-inutile que je vous répète ici que ma tendresse pour vous passe toute borne, car vous en êtes convaincu; mais je trouve tant de plaisir à *rabâcher* sur ce sujet, qu'il faut bien que vous vous résigniez à me laisser faire; ainsi, mon bon Eugène, recevez mille nouvelles assurances de l'affection de votre mère, et laissez-lui vous donner tous les baisers qu'elle voudrait vous prodiguer en réalité. Ecrivez-moi tant que vous pourrez; ce ne sera jamais assez.

» P. S. J'ai reçu les schalls. Ils peuvent être très-beaux et très-chers; mais ils me paraissent fort laids. Leur grand avantage est dans leur légèreté. Je doute que cette mode prenne.

N'importe, ils me font plaisir, parce qu'ils sont extraordinaires et chauds. »

Je ne connais point les noms des jeunes gens empressés à adresser leurs hommages à Mademoiselle Hortense de Beauharnais; son avenir promettant de devenir brillant, elle était entourée d'une foule d'hommes qui désiraient lui plaire, et dont aucun n'obtint d'espérances; puisque lorsque je la vis pour la première fois (six mois avant son mariage), on ne désignait personne comme ayant fixé le choix de celle que tant de familles désiraient avoir pour belle-fille. Depuis lors on a beaucoup répété qu'elle aimait le général P.... ; mais alors on n'en parlait point; et je pense que ce bruit était dénué de fondement.

Le général P...., cité comme l'homme de la figure la plus remarquable de ce temps, avait des parens qui lui ressemblaient peu; leur singulière laideur donna lieu à une anecdote que voici :

Ils étaient tous en émigration à la même époque que ma famille. Un soir, le duc de

Fleuri, étourdi et gai, malgré les privations de l'exil, arrive chez Madame la princesse de Vaudémont, après une absence de quelques mois. Il connaissait le vieux M. de P...., et après l'avoir salué, « dites-moi donc, je vous prie, qui est cette horrible femme assise près de la jolie Madame de Fougy, comme pour faire contraste? — C'est ma femme, répondit M. de P.... avec une mine fort allongée. — Oh! non, reprit le duc, je connais bien Madame de P.... (c'était celle cependant dont il avait demandé le nom), elle est fort agréable; c'est l'autre voisine de Madame de Fougy dont je m'informe; c'est une figure vraiment curieuse. — Eh bien, c'est ma sœur, dit M. de P.... — Oh! par ma foi, mon cher P...., vous êtes désolant; il est impossible avec vous de se tirer d'affaire; on n'a pas une famille si extraordinaire. »

Madame Bonaparte reçut deux schalls de cachemire, qui lui furent envoyés par son époux. Mesdames Bourienne, Hamelin et Visconti, en eurent aussi. Ces dames les portèrent uniquement parce que cette parure était bizarre; car elle fut jugée affreuse, et ne de-

vant pas être adoptée. Cependant, depuis lors, les femmes ont voulu toutes se parer de ces schalls *si laids ;* et c'était un vrai malheur pour une élégante, d'en être privée.

L'impératrice Joséphine en avait la passion, et je doute que personne en eût une collection aussi précieuse. A Navarre, elle en possédait *cent cinquante* d'une beauté incomparable, et d'un prix très-élevé. Elle avait envoyé à Constantinople des dessins d'après lesquels on lui fit faire des schalls aussi jolis à l'œil, qu'ils étaient précieux. Chaque semaine, M. Lenormant venait à Navarre, et lui vendait ce qu'il avait de plus remarquable en ce genre. J'en ai vu de blancs parsemés de roses, de bleuets, de perroquets, de paons, etc., qui je crois sont uniques en Europe. On les estimait à 15 ou 20,000 francs chacun.

L'Impératrice portait aussi des robes de cachemire. Un jour, M. Portalès, après en avoir admiré une fort belle, dit que le dessin ferait bien pour un gilet. Sa Majesté prit des ciseaux, coupa sa robe, et en donna les morceaux à MM. Portalès, de Turpin, et de Vielcastel. Elle ne conserva sur elle que le corsage, qui,

porté avec le jupon blanc de dessous, dessinait encore mieux sa charmante taille ; ce qui chez elle n'avait été qu'un premier mouvement d'une gracieuse générosité, aurait pu paraître une recherche de coquetterie ; car je n'ai jamais vu de parure qui lui convînt davantage que ce spencer impromptu.

Les schalls ont été vendus à l'enchère, à la Malmaison, à des prix très-inférieurs à leur valeur. Tout Paris s'est rendu à cette vente, à laquelle je n'ai pas été ; car il m'eût été trop pénible de voir des revendeuses avides, se disputer les dépouilles dont j'avais vu l'Impératrice parée. Je ne conçois même pas que l'on ait pu se décider à spéculer ainsi sur ce qui devait, ce me semble, être partagé entre ses enfans, pour lesquels tout ce qui avait appartenu à une telle mère devenait bien précieux.

LETTRE XXXIII.

AU MINISTRE DE LA POLICE.

M. Thuriot. — MM. de Villeneuve, Coster-Saint-Victor. — Madame Coster, tante de ce dernier. — Elle offre un tableau au consul. — Belle réponse d'un conseiller à la Cour.

« CITOYEN MINISTRE,

» ENCORE toute effrayée de l'affreux événement qui vient d'avoir lieu (1), je suis inquiète et tourmentée par la crainte des punitions qu'il va falloir infliger aux coupables, qui tiennent, dit-on, à des familles avec lesquelles j'ai été autrefois en relation. Je serai sollicitée par des mères, des sœurs, des épouses désolées, et mon cœur sera déchiré de ne pouvoir accorder toutes les grâces que je voudrais obtenir.

» La clémence du consul est grande, son atta-

(1) La machine infernale du 3 nivôse.

chement pour moi extrême, je le sais ; mais le crime est trop affreux, pour qu'il ne soit pas nécessaire de faire de terribles exemples. Le chef du Gouvernement n'a pas été seul exposé, et c'est là ce qui le rendra sévère, inflexible.

» Je vous conjure donc, citoyen ministre, de faire ce qui dépendra de vous, pour ne pas pousser les recherches assez loin, pour découvrir toutes les personnes qui ont été complices de cette odieuse machine. La France si longtemps consternée par des exécutions nombreuses, aura-t-elle encore à gémir sur de nouveaux supplices? N'est-il pas plus essentiel de chercher à calmer les esprits, que de les exaspérer encore par de nouvelles terreurs? Enfin, dès qu'on aura saisi les chefs de cette trame abominable, la sévérité ne devra-t-elle pas faire place à la pitié, pour des subalternes entraînés par des sophismes dangereux, et des opinions exagérées?

» A peine investi de la toute-puissance, le consul doit, ce me semble, gagner les cœurs, et non *soumettre* des esclaves ; adoucissez, par vos conseils, ce que ses premiers mouvemens auront de trop violent. Punissez, hélas! il faut

bien ; mais *graciez* encore davantage. Enfin, soyez l'appui des infortunés qui, par la franchise ou le repentir, expieront une partie de leurs fautes,

» Ayant été moi-même prête à périr dans la révolution, vous devez trouver simple que je m'intéresse à ceux que l'on peut sauver, sans risquer de nouveaux dangers pour les jours de mon époux, qui sont précieux à moi, et à la France. Voilà pourquoi je désire que vous fassiez une grande différence, entre les môteurs de ce crime, et ceux qui, par faiblesse ou par crainte, ont consenti à en accepter une partie. Femme, épouse, mère, je dois sentir toutes les douleurs de cœur de ces familles qui viendront s'adresser à moi.

» Faites, citoyen ministre, que le nombre en soit moindre ; ce sera m'épargner de grands chagrins. Je ne repousserai jamais les supplications du malheur ; mais vous pouvez, dans cette occasion, infiniment plus que moi, voilà ce qui doit vous faire excuser l'importunité de ma démarche.

» Croyez à ma reconnaissance et à mes sentimens. »

J'ai parlé, dans ces Mémoires, des efforts que fit Joséphine pour sauver plusieurs des condamnés, jugés au tribunal présidé par M. Thuriot. Elle réussit à faire commuer la peine de mort prononcée contre MM. de Polignac, de Rivière, et Charles d'Hozier; mais elle ne put obtenir que la clémence consulaire s'étendît sur tous les coupables; neuf, je crois, furent exécutés à la place de Grève. Ils montrèrent un extrême courage. Parmi eux on distingua particulièrement MM. de Villeneuve et Coster-St.-Victor, aussi remarquables par leur bravoure à l'armée, que par leur sang-froid dans le danger des négociations hasardées, dont ils furent chargés à différentes reprises, leur belle figure, et l'esprit qu'ils déployèrent aux audiences.

Madame Coster, tante de M. Coster de St.-Victor, célèbre par son beau talent pour la peinture des fleurs, s'adressa à madame Bonaparte, qui mit dans ses démarches l'activité qu'elle déployait dès qu'il fallait intercéder pour le malheur. Sa nonchalance créole l'abandonnait sitôt qu'il était nécessaire d'agir en faveur de l'infortune; malheureusement

elle n'avait point assez de crédit pour tarir la source de tous les pleurs qu'elle voyait répandre; mais du moins elle en adoucissait toujours l'amertume, par les consolations qu'elle prodiguait aux douleurs qu'elle ne pouvait finir.

Madame Coster sachant combien le consul désirait la prospérité des arts, eut l'idée de lui offrir un de ses meilleurs tableaux; espérant que, touché par la position d'une femme de talent, qui était au moment de voir briser le seul lien qui l'attachait à la vie, le consul accorderait cette grâce si vivement sollicitée. Le tableau fut présenté, admiré, et accepté; mais le jeune Coster n'en fut pas moins conduit à l'échafaud, où il termina noblement une vie qu'il avait dévouée aux Bourbons.

Ce procès, à jamais fameux, offrit plusieurs incidens qui ajoutaient à l'intérêt que l'on apportait aux séances. J'en ai raconté deux dans le cours de cet ouvrage (1); en voici un dont tout Paris retentit pendant quelques jours.

(1) Celui de la belle conduite du maréchal Macdonald, et le couplet improvisé par M. de Rivière.

M. Thuriot présidait, dit-on, avec une partialité si défavorable aux prévenus, qu'il était aisé de voir qu'il désirait leur condamnation. Il affectait une rudesse qui eût pu influer d'une manière désavantageuse sur les réponses, qui étaient faites, à des questions d'ailleurs posées d'une manière insidieuse. Georges Cadoudal montra une rare présence d'esprit, et en répondant au président il ne manqua jamais de l'appeler par son nom qu'il changeait avec intention en celui de *Tue-Roi* (1); ce qui excitait dans l'assemblée une agitation si marquée, que ce président en fut indisposé, au point de se faire remplacer pendant plusieurs jours.

On assure que M. Thuriot disant devant plusieurs personnes qu'il fallait comme politique condamner tous les prévenus y compris Moreau, un des conseillers à la cour lui répondit : Si vous le condamnez, qui donc vous absoudra?

Extrêmement jeune à cette époque, j'ai ou-

(1) M. Thuriot avait voté la mort du Roi de la manière la plus positive.

blié le nom de l'homme courageux qui ne craignit pas de perdre sa place, en montrant une opinion entièrement opposée à la volonté du gouvernement. C'est un tort de ne pouvoir le consigner ici, et pour m'en punir, je m'en accuse.

Fouché fut, dit-on, fort contraire aux mesures de rigueur dans cette occasion. D'autres avis l'emportèrent sur le sien, qui était de ne condamner qu'à une détention perpétuelle.

LETTRE XXXIV.

A MADAME LA COMTESSE DE ***.

Refus d'une place de dame du palais pour mademoiselle ***. — Madame de Montesson. — Mesdemoiselles de Valence et Ducrest.

« Je ne puis, madame la comtesse, demander à l'empereur de m'attacher mademoiselle votre fille; il a positivement déclaré ne vouloir à la cour que des personnes mariées. Madame de Montesson vous dira qu'elle n'a pas même obtenu cette faveur pour mademoiselle de Valence, pour laquelle cette demande avait été faite. La place de dame du Palais lui a été promise *sitôt qu'elle serait mariée*, et c'est à l'amitié de l'empereur pour madame de Montesson, et à celle que je lui porte moi-même, qu'est due cette manière d'éluder une difficulté.

» Je suis fâchée de ne pouvoir vous prouver autrement que par mes regrets, le plaisir que j'aurais eu à faire une chose qui vous fût agréable. »

L'Empereur, en effet, ne voulut point de jeunes personnes non mariées à la cour; craignant de voir se renouveler les désordres causés par la conduite des filles d'honneur, sous Louis XIV. Mademoiselle d'Arberg fut, je crois, seule exceptée de la règle établie à cet égard (1). Sa mère avait obtenu, autant qu'il m'en souvient, de la garder près d'elle, étant dame du palais de l'Impératrice.

Madame de Montesson obtint, comme l'annonce le billet ci-dessus, que mademoiselle de Valence serait attachée à S. M. dès qu'elle serait mariée; et pour sa petite-nièce, mademoiselle Ducrest, la certitude d'une place de dame du

(1) Mademoiselle Guillebeau fut plus tard nommée lectrice; mais cette place était fort inférieure à celle de dame du palais. Sans la faveur dont jouissaient Mesdames Gazani et Guillebeau, elles n'eussent point été admises au cercle. Cette grâce était en opposition avec l'étiquette.

palais, chez la reine d'Espagne, à la même condition.

La mort de madame de Montesson changea tous les projets de sa famille.

Mademoiselle de Valence, mariée depuis vingt ans à M. le comte Celles, ancien préfet, et aujourd'hui ambassadeur du roi des Pays-Bas, près la cour de Rome, a succombé il y a quelques mois à une affection de poitrine qui donnait depuis long-temps de vives inquiétudes.

Un esprit élevé et cultivé la faisait rechercher par tous les hommes les plus instruits; son indulgence, ses vertus comme épouse et mère, fixaient près d'elle toutes les femmes qui désiraient réussir comme elle à obtenir l'affection et l'estime générale. Faisant partie de la maison de S. A. R. madame la duchesse d'Orléans, elle a emporté les regrets de cette princesse; ce mot seul renferme le plus bel éloge de madame la comtesse de Celles, morte à Rome, loin de son aïeule, madame la comtesse de Genlis, et de sa charmante sœur, madame la comtesse Gérard, femme du célèbre général de ce nom.

LETTRE XXXV.

A MADAME ***.

« Je suis désolée, ma chère amie, et bien loin assurément de voir mes vœux comblés, comme se l'imaginent mes anciens amis qui croient sans doute que si je ne les vois pas, c'est parce que j'ai oublié le passé. Hélas! non; je m'en souviens au contraire, bien plus que je ne voudrais; car plus je songe à ce que l'on a fait pour moi, plus je gémis de ne pouvoir faire ce que me dicte mon cœur. L'impératrice de France est la première esclave de l'empire, et ne peut acquitter la dette de madame de Beauharnais! c'est là le supplice de ma vie; et ce qui vous expliquera pourquoi vous n'occupez pas une place près de moi; pourquoi je

ne vois pas madame Tallien ; enfin pourquoi plusieurs femmes de notre intimité d'autrefois, me seraient étrangères, si ma mémoire n'était pas fidèle.

» L'empereur indigné de la dissolution des mœurs, effrayé des progrès qu'elle pourrait faire, veut que l'exemple d'une vie régulière, de la religion, soit donné dans le palais où il commande. Voulant raffermir de plus en plus le culte qu'il a rétabli, et ne pouvant changer les lois consenties par lui, il veut du moins éloigner de sa cour, tout ce qui aurait profité de la possibilité du divorce. Il l'a promis au pape ; et jusqu'ici il tient sa parole. Cette seule raison m'a fait refuser la grâce que je sollicitais, de vous attacher à moi ! Son refus m'a pénétrée de douleur ; mais il a été trop absolu, pour me laisser l'espoir de le voir rétracter.

» Il faut donc, mon amie, que je renonce au plaisir que je me promettais d'être sans cesse avec vous, occupée à vous faire oublier la souveraine, pour ne vous faire trouver que l'amie heureuse de ne pas vous quitter. Plaignez-moi, d'être trop en évidence pour faire ma volonté ; et conservez-moi une amitié dont le sou-

venir me fait autant de bien, que sa réalité m'a offert de consolation en prison. Je regrette souvent cette vilaine petite chambre obscure, partagée avec vous. Là, du moins, je pouvais être confiante, et j'étais sincèrement aimée !.... »

LETTRE XXXVI.

LETTRE A MADAME LA COMTESSE ***.

La princesse Stéphanie. — Mesdemoiselles de Mackau. — Gruau et Bourjoli. — MM. Foncier, Philidor et Pradher.

« Je vous envoie, ma chère amie, une parure qui vous prouvera que je ne cesse de m'occuper de vous. Sitôt que Foncier me l'a apportée, je m'en suis emparée, me représentant fort bien l'effet qu'elle produirait sur votre beau col. Acceptez donc ce gage d'un attachement dont vous ne pouvez douter, en vous rappelant le vôtre pour moi, lorsque je

manquais de tout; mais dont il vous sera doux de recevoir un nouveau souvenir.

» Je ne suis réellement satisfaite du rang que j'occupe, que lorsqu'il me procure le bonheur d'obtenir quelque grâce pour mes anciens amis; votre position me prive du plaisir de pouvoir vous être utile, puisque tous vos vœux sont exaucés. Je ne puis être consolée de l'impuissance où je me trouve de vous servir, qu'en me procurant souvent les occasions de vous être agréable. Mon cœur saura les deviner.

» Ma charmante Stéphanie (1), adoptée par l'empereur, va épouser très-incessamment un prince d'Allemagne. Son nom est encore un mystère; dès que j'aurai la permission de le communiquer, vous serez la première à l'apprendre.

» Vous connaissez ma tendresse pour ma nièce, et vous devinez le bonheur que j'éprouve en osant espérer le sien! Son caractère peu ambitieux, lui fait envisager cette union avec une sorte de peine, parce qu'elle l'éloigne de moi et de sa famille; plus tard, elle jouira *de*

(1) La princesse de Bade.

la plus vraie de toutes les joies de ce monde, celle de faire des heureux !

» Vous rappelez-vous, mon amie, que nous trouvions le moyen de la goûter en prison, en partageant avec de pauvres prisonniers ce que nous recevions de nos amis !...

» Il ne faut que vouloir obliger; on trouve toujours moyen de le faire, et Stéphanie, plus qu'une autre, est digne de le rencontrer souvent.

» Nous sommes occupées, maintenant, de toutes les futilités nécessaires à une nouvelle mariée. Je suis ravie de tout ce que fait l'empereur pour cette chère petite; elle est, je crois, moins joyeuse que moi de ce qu'elle reçoit, et ne voit de consolation en quittant la France, que d'emmener avec elle plusieurs amies de pension; ce qui lui sera accordé (1). Ainsi si votre protégée voulait être placée, je

(1) La Princesse emmena en effet avec elle M^lles^ de Mackau, Gruau et Bourjoli. J'ai déjà dit que la première quitta S. A. R. pour s'attacher à l'Impératrice, qui arrangea son mariage avec le général Wattier de Saint-Alphonse; la princesse la regretta, mais n'osa la refuser à Joséphine, sachant le plaisir qu'éprouverait made-

pourrais, je pense, obtenir qu'elle le fût auprès de Stéphanie, qui vaut mieux que moi. Dites-le à mademoiselle *** pour la décider à accepter, ce qui sera très-avantageux et très-agréable pour elle.

» Je vous quitte, chère amie, pour m'occuper de *Foncier* (1). Voilà de ces devoirs aux-

moiselle de Mackau à revoir son père fixé à Paris. S. A. R. sembla vouloir se dédommager de cette perte, en redoublant, s'il est possible, ses bontés pour les deux autres jeunes personnes dont elle s'était chargée avec tant de grâce. Elle a depuis fait faire un bon mariage à mademoiselle Bourjoli.

J'ignore ce qu'est devenue mademoiselle Gruau ; mais elle est heureuse sans doute. Le caractère de la princesse est trop connu pour qu'il soit possible de douter du bonheur de quelqu'un à qui elle s'intéresse, puisque les indifférens même se sentent de ses bienfaits.

(1) Bijoutier à la mode dans ce temps, comme le sont aujourd'hui MM. Philidor et Pradher, dont les noms sont devenus dans le commerce aussi célèbres qu'ils l'étaient depuis long-temps dans les arts. Leurs excellentes manières, la modicité des prix, et le bon goût de leurs parures, assurent à ces messieurs des succès aussi longs qu'ils ont été rapides. Ils viennent d'obtenir la récompense de leurs travaux, en étant brevetés de S. A. R. *Madame*.

quels il est impossible de ne pas sacrifier l'amitié; aussi la vôtre me pardonnera de finir brusquement pour un objet de cette importance. Pour vous j'ai vaincu ma paresse, ne voulant pas employer la main de mon bon Deschamps. Un tiers me semble toujours gênant entre deux amies comme nous. N'êtes-vous pas de mon avis?

» Adieu, mon amie; impératrice ou prisonnière, croyez que personne ne vous aime comme

» JOSÉPHINE. »

LETTRE XXXVII.

A MADAME DE M***.

« Ne pouvant de vive voix vous aller offrir mes vœux aujourd'hui, *chère maman*, je m'en console par l'assurance que vous savez combien ils sont sincères. Je vous envoie deux vases, qui me rappelleront à votre souvenir; mais dont les fleurs sont loin d'être aussi belles que celles peintes par vous, sur ma jolie table de marbre blanc. Je la soigne comme tout ce qui vient de vous, et vous en remercie encore.

» Le maréchal Berthier m'a dit qu'il allait

aujourd'hui dîner avec vous. Il vous aime, voilà pourquoi c'est lui que je charge de vous dire combien je regrette de n'être pas libre de suivre ma volonté, qui tout naturellement me conduirait à Romainville, au milieu de votre famille et de vos nombreux amis, à la tête desquels j'ai la prétention de me placer ; quoique je ne puisse que bien rarement prendre ma part du plaisir qu'ils trouvent à votre conversation, agréable pour tous; instructive et utile pour plusieurs.

» La pauvre dame que vous m'avez recommandée est satisfaite d'un petit emploi accordé à son fils. Cela donnera le temps d'attendre mieux. Soyez sûre que j'y penserai.

» Remerciez les dames qui vous entourent des jolis ouvrages que j'ai reçus d'elles. Il est décidé que tout ce qui vous approche doit avoir quelque perfection. Pourquoi en suis-je si loin ?

» Adieu, *chère maman*. Aimez-moi et conseillez-moi toujours; car la place que j'occupe est bien difficile à remplir au gré de tous ; et c'est ce que je voudrais. »

Cette lettre était adressée à madame de Montesson; elle reçut pour sa fête deux magnifiques vases de Sèvres, envoyés par Joséphine. Madame de Montesson habitait alors Romainville, où se réunissait avec un égal empressement l'ancienne et la nouvelle noblesse. Des fêtes charmantes y étaient fréquentes ; et même en hiver on se disputait le plaisir d'y paraître.

Le maréchal Berthier était un des plus assidus. Il donna à madame de Montesson, un dîner au Raincy, le jour même où il fut nommé maréchal. Madame Visconti enchantée de la nouvelle dignité de l'homme qu'elle espérait encore épouser, l'appela constamment *garçon maréchal;* croyant sans doute que ce nom ne lui conviendrait bientôt plus. En effet, quelque temps après il ne put le porter, ayant épousé la princesse de Bavière.

Je me souviens, que madame de Montesson voulant faire à l'Impératrice un présent agréable, mais qui n'eût point de valeur, fit travailler à différens jolis ouvrages, les dames qui demeuraient habituellement avec elle. L'une broda un *sultan*, les autres firent des bourses,

des chaînes, des fleurs artificielles, etc., et toute cette petite boutique fut envoyée aux Tuileries; elle y obtint un succès, qui n'eût pas été peut-être accordé à de brillantes parures. On était fatigué de magnificence, et la simplicité de l'offrande fut précisément ce qui en fit le charme. Madame de Montesson avait peint à l'huile un dessus de table, qui fut joint au *sultan* dont je viens de parler.

La personne qui fit le plus pour cet envoi, fut madame de Latour, tante de M. de Polignac. Entièrement ruinée, elle n'avait d'autre ressource pour vivre, que de travailler ainsi que sa fille; ces deux dames ne se plaignaient jamais, et contribuaient par leur gaîté, leur agréable caractère, au bonheur que l'on goûtait à Romainville ; elles y passaient une très-grande partie de l'année.

La commutation de la peine à laquelle étaient condamnés leurs neveux, inspira une vive reconnaissance, à deux cœurs si accessibles à tous les sentimens généreux; et ces dames saisirent avec empressement l'occasion de la témoigner à leur bienfaitrice. Elles ont été depuis *dames* à St.-Denis.

J'ignore si elles y sont encore; mais probablement leur sort est maintenant très-différent de ce qu'il était au temps dont je parle. Leur famille a retrouvé la faveur et la fortune, et n'en jouit sûrement pas seule.

LETTRE XXXVIII.

A MADAME DE ***.

Mesdames d'Arberg, d'Audenarde, de Vieil-Castel, de Colbert, de Rémusat, de Ségur. — MM. Bonplan, Deschamps et Horeau. M. le comte Octave de Ségur.

« J'ai su, Madame, la part que vous avez prise aux malheurs si grands dont j'ai été accablée depuis près d'un an (1), et mon âme déchirée a trouvé, dans la continuité de votre attache-

(1) Son divorce avec l'empereur était prononcé depuis un an.

ment, une consolation à laquelle elle n'a point été insensible, mais dont je goûte bien plus la douceur, maintenant que je suis plus calme. J'ai reçu avec reconnaissance la lettre touchante que vous avez bien voulu m'écrire; et si je n'y ai pas répondu plutôt, c'est qu'en vérité j'étais incapable d'autre chose que de pleurer.

» Le souvenir de notre ancienne intimité, que vous ne me rappelez que lorsque je suis déchue de cette grandeur qui faisait tant d'envieux, m'a vivement touchée. Croyez bien, Madame, que vous n'avez pas été oubliée un seul instant par celle qui eût désiré vous attacher à sa personne. si elle n'avait su que vos goûts étaient d'accord avec le devoir qui vous fixait à la campagne, près d'un époux infirme qui ne voulait plus revoir Paris.

» Vous êtes libre à présent; je le suis aussi de m'entourer de ceux qui me plaisent; ne profiterons-nous donc pas toutes deux de cette possibilité de nous réunir? L'éducation de votre fille s'achèvera mieux à la Malmaison que partout ailleurs. Consentez à accepter une place de dame du palais, et nous ne nous quitterons plus.

» L'empereur, plein d'égards et d'attachement pour moi, me permet de choisir qui je veux pour former ma maison ; ainsi votre volonté seule mettra un obstacle aux vœux que je forme pour notre réunion. Nous avons tant souffert toutes deux, que nous devons mutuellement éprouver le besoin d'épancher nos cœurs. Vous écouterez le récit de mes peines, plus cruelles que vous n'avez pu les imaginer; et en me contant les longs maux de votre époux, qui vous faisaient souffrir plus que lui; en me parlant de vos soins envers lui, vous me procurerez le plus grand plaisir que je connaisse, celui d'admirer ce que l'on aime.

» Vous trouverez ici la société la plus douce et la plus agréable ; Mmes d'Arberg, d'Audenarde, de Vieil-Castel, de Colbert, sont obligeantes et bonnes; elles n'ont pas été toujours heureuses; ainsi elles comprendront la mélancolie que vous conservez, sans vous forcer à la gaîté; Mmes de Rémusat, de Ségur, vous distrairont de vos chagrins par le charme de leur esprit ; et vous pourrez causer avec Bonplan, Deschamps et Horeau, des choses que vous cultivez avec plaisir et succès. Quelques jeunes per-

sonnes, auxquelles je m'intéresse, étudieront avec votre aimable fille; elle augmentera leur instruction en lui communiquant la sienne; et recevra en retour quelques conseils sur la musique et la danse, qu'elle n'a pu apprendre parfaitement, dans le château de son respectable père.

» Toutes les convenances se trouvent donc réunies pour vous décider à venir près de moi; et j'ose assez compter sur votre affection, pour être certaine que la raison qui vous déterminera le plus, est la certitude de contribuer à me faire chérir la retraite où je dois vivre.

» Jusqu'ici j'ai été entourée de tous les témoignages d'intérêt imaginables; j'ai reçu la visite de toute la cour de Napoléon; on sait qu'il *désire* que l'on me traite toujours en impératrice, et d'ailleurs on est bien aise de voir par soi-même comment je supporte ma nouvelle position. Quand on aura plusieurs fois dit devant l'empereur que l'on est venu à la Malmaison; que l'on aura bien examiné ma figure, contrôlé mes manières, on cessera de faire huit lieues, pour venir près d'une personne qui ne peut plus rien; et je resterai

avec mes vrais amis, dont je *veux* que vous augmentiez le nombre.

» Ces mots *je veux* me sont échappés; c'est la suite d'une habitude dont je me corrigerai; il en est une que je ne perdrai pas, c'est celle de vous aimer sincèrement. Venez, et croyez à l'attachement de

» JOSÉPHINE. »

Je n'ai jamais vu, à la Malmaison, personne dont la position se rapportât à celle de madame de ***, à laquelle la lettre précédente a pu être adressée. Cette dame aura probablement préféré rester dans sa retraite, et ne pas exposer sa fille, objet de tant de sollicitudes, aux dangers d'une cour, où elle eût trouvé de grandes jouissances dans la société qui y était réunie; mais où tout n'était assurément pas également agréable. Le bon esprit de cette mère si tendre lui aura fait sentir que l'on doit se trouver heureux, partout où l'on est paisible, entouré de gens dévoués et reconnaissans; et où l'on ne peut être en butte à l'envie et à la calomnie.

J'ai déjà parlé des personnes nommées dans

la lettre de Joséphine. J'ai rendu hommage à l'esprit, à l'instruction et surtout à la bonté de madame de Rémusat; cependant j'éprouve tant de plaisir à citer une *femme parfaite*, que je dis de nouveau, avec joie, que jamais on ne trouva réuni plus de moyens de plaire, avec moins de prétentions; une conduite plus irréprochable, avec moins de rigorisme et de sévérité pour les autres. Elle conseillait avec douceur, lorsqu'on la consultait; mais n'allait jamais au-devant d'un avis à donner; je ne l'ai pas une seule fois entendue critiquer ou blâmer personne. On peut, au reste, se faire une idée de ce qu'elle était, en approchant son aimable sœur (1), qui la rappelle beaucoup.

Madame la comtesse de Ségur était fort jolie, et l'expression de mélancolie répandue sur ses traits y prêtait un nouvel attrait.

Depuis dix ans elle n'avait reçu aucune nouvelle de son mari, qui avait disparu, sans qu'il eût été possible de savoir ce qu'il pouvait être devenu. Les recherches les plus actives n'avaient amené aucun résultat; et toute sa famille pleu-

(1) Madame la comtesse de Nansouty.

rait sa mort, sans en avoir néanmoins la certitude.

M. le comte Octave de Ségur, fils, neveu, et frère, d'hommes également remarquables par l'étendue de leur esprit, et le rang qu'ils ont pris dans la littérature, était lui-même hors de la ligne ordinaire.

Un cœur susceptible d'éprouver les passions les plus violentes, une imagination exaltée au dernier point, causèrent son malheur et celui de tous ceux qui le chérissaient. Amoureux fou de sa femme, il ne s'en croyait pas assez aimé; et ne pouvant supporter cette froideur qui le désespérait, il prit le parti de fuir à jamais cette épouse adorée. Il partit sans calculer la douleur à laquelle serait en proie une femme, un père, une mère, un frère et trois enfans !... Il les laissa *quatorze ans* dans le désespoir, sans leur écrire un mot; et s'engagea comme simple hussard dans un régiment qui partait pour la première campagne d'Allemagne. En cherchant la mort il ne trouva, malgré lui, que la gloire; et, de grade en grade, obtenus sur le champ de bataille, il parvint, je crois, à celui de lieutenant, et fut décoré de la croix des braves.

Lassé des succès continuels qu'il n'ambitionnait pas, et forcé de se convaincre qu'il ne pouvait être atteint par les balles de l'ennemi, auxquelles il s'était exposé plus que tout autre, il sentit le besoin de revoir cette famille désolée qui l'occupait sans cesse ; il revint en France, et écrivit enfin à sa femme pour lui exprimer ses regrets de l'avoir tant affligée. Il lui disait que l'âge, les fatigues de la guerre, avaient rendu sa tête plus calme, son cœur plus froid ; qu'il saurait se contenter d'un attachement sincère ; et qu'enfin dans peu d'heures, il se réunirait à tous les objets de ses plus chères affections.

Il revint en effet près de tout ce qu'il aimait ; mais loin de jouir de ce qui lui était rendu, il parut mécontent, triste, et ne put surmonter cette humeur soupçonneuse dont il se disait corrigé. Vainement les soins les plus tendres lui furent prodigués, il disparut encore !... Cette fois, hélas ! on ne put conserver le plus léger espoir de le revoir ! l'infortuné s'était noyé !...

N'étant point lié avec la famille de M. le comte de Ségur, il s'est peut-être glissé dans

mon récit quelque chose d'incorrect; mais le fond de cette tragique histoire est parfaitement vrai ; et je ne crois même pas m'être trompée dans les détails, que je n'ose cependant donner tous comme parfaitement exacts.

On doit à M. le comte Octave de Ségur *une Flore des demoiselles*, livre instructif et amusant, qui obtint un grand succès. Il était donné à ce nom de réussir dans tous les genres d'ouvrages ! (1)

Son fils aîné a épousé mademoiselle de Rostopskin, fille du célèbre général de ce nom.

(1) M. le comte Octave de Ségur était fils du comte de Ségur, grand-maître des cérémonies, sous l'empire (auquel on doit de si intéressans Mémoires); neveu du vicomte de Ségur, jadis cité comme le fat le plus aimable de la cour; et qui a publié il y a vingt-huit ans un ouvrage intitulé : *les Femmes;* enfin il était frère du général, comte Philippe de Ségur, auteur de *la Campagne de Russie*; admirable et grand récit d'une des époques les plus mémorables de notre histoire ! Peu de familles peuvent offrir de pareils titres à la postérité !

LETTRE XXXIX.

L'IMPÉRATRICE JOSÉPHINE A NAPOLÉON.

Détails sur Navarre. — Mesdames d'Audenarde, d'Audlau. — MM. les abbés de Saint-Albin, de Saint-Farre.—Madame la duchesse douairière d'Orléans.

Navarre.

« SIRE,

» J'ai reçu ce matin le billet si aimable que vous m'avez écrit au moment de partir pour Saint-Cloud; et je m'empresse de répondre à tout ce qu'il contient de tendre et de bienveillant. Je n'ai été étonnée que de l'avoir reçu quinze jours après mon établissement ici, tant j'étais persuadée que votre attachement cher-

cherait à me consoler d'un éloignement nécessaire à la tranquillité de tous deux. L'idée que votre intérêt me suit dans ma retraite me la fait trouver presque agréable.

» Après avoir connu toutes les douceurs d'un amour partagé, toutes les souffrances de celui qui ne l'est plus; après avoir épuisé toutes les jouissances que peut procurer la suprême puissance, et le bonheur d'entendre admirer avec enthousiasme celui que l'on aime, peut-on désirer autre chose que le repos? quelles illusions me reste-t-il? Je les ai toutes perdues dès qu'il a fallu renoncer à vous. Aussi je ne tiens plus à la vie que par mes sentimens pour vous, à celui que je porte à mes enfans; par la possibilité de faire encore quelque bien; et surtout par la certitude que vous êtes heureux. Ne me plaignez donc pas d'être ici loin de la cour, que vous paraissez croire que je regrette.

» Entourée de personnes dévouées, libre de suivre mon goût pour les arts, je me trouve mieux à Navarre que partout ailleurs; car je jouis mieux de la société des unes, et je forme mille projets qui seront utiles aux autres, et embelliront les lieux que je dois à vos bontés.

Il y a beaucoup à faire ici, car partout on y découvre des traces de destruction, que je veux faire disparaître; afin qu'il ne reste aucun souvenir des malheurs horribles, que votre génie a su presque faire oublier. En réparant tout ce que des forcenés ont cherché à anéantir, je répandrai l'aisance autour de moi; et les bénédictions du pauvre me plairont infiniment plus que les adulations mensongères des courtisans.

» Je vous ai déjà écrit ce que je pense des fonctionnaires de ce département; mais je ne vous ai pas dit encore assez de bien du respectable évêque (1). J'apprends chaque jour de nouveaux traits de lui, qui me font estimer davantage un homme qui réunit à la bienfaisance la plus éclairée, l'esprit le plus aimable. Il se chargera des aumônes que je désire distribuer dans Évreux; et comme il visite lui-même l'indigent, je serai sûre qu'elles seront bien placées.

» Je ne puis assez vous remercier, Sire, de la liberté que vous m'avez laissée de choisir les personnes de ma maison, qui toutes contribuent à

(1) M. Bourlier, évêque d'Évreux.

l'agrément d'une société charmante. Une seule chose m'afflige, c'est que vous exigiez une étiquette de costume un peu gênante à la campagne.

» Vous craignez que l'on ne manque à ce que l'on doit au rang que j'ai conservé, si je permettais une petite infraction à la toilette de ces Messieurs; mais je crois que vous avez tort de penser que l'on oublie une minute le respect que l'on porte à la femme qui fut votre compagne. Celui que l'on a pour vous, joint à l'attachement sincère que l'on a pour moi (et dont je ne puis douter), me mettent à l'abri du danger d'être obligée de rappeler jamais ce dont vous voulez que l'on garde la mémoire. Mon titre le plus beau n'est pas d'avoir été sacrée, mais assurément d'avoir été choisie par vous : nul autre ne vaut celui-là; il suffit à mon immortalité !...

» J'attends Eugène. Il me tarde doublement de le voir, car il m'apportera sans doute un nouveau témoignage de votre souvenir; et je pourrai le questionner tout à mon aise sur mille choses que je désire savoir, que je ne puis vous demander, et que vous devez encore

moins me dire. Ma fille viendra plus tard; sa santé ne lui permet pas de voyager dans ce moment. De grâce, Sire, engagez-la à se soigner; et répétez-lui que, puisque je dois rester ici, il faut au moins qu'elle m'évite le chagrin insupportable de l'inquiétude que j'éprouve, lorsqu'elle est plus souffrante. Sa poitrine affaiblie me tourmente au-delà de toute expression, je voudrais que Corvisart m'écrivît sincèrement ce qu'il en pense.

» J'ai dans ce moment un cercle un peu plus étendu, mesdames d'Audenarde (Charles) et d'Andlau étant ici avec leurs maris. Je vois aussi beaucoup d'habitans d'Évreux et des environs; je suis contente de leurs manières, et de l'admiration qu'ils ont pour vous; et vous savez que de ce côté je ne suis pas aisée à satisfaire; enfin je me trouve parfaitement au milieu de ma forêt; et vous prie, Sire, de ne plus vous imaginer que loin de la cour il n'y a pas de salut. Hors vous je n'y regrette rien, puisque bientôt j'aurai mes enfans, et que j'ai déjà le petit nombre d'amis qui me sont restés fidèles. N'oubliez pas votre amie; dites-lui quelquefois que vous lui conservez un

attachement auquel elle attache le bonheur de sa vie ; répétez-lui que vous êtes heureux, et soyez certain que son avenir sera aussi paisible, que le passé fut pour elle orageux, et souvent cruel. »

L'Impératrice fit en effet d'immenses travaux à Navarre, et rendit à ce séjour son ancienne magnificence. Elle ne prodigua pas les ornemens de mauvais goût ; mais elle fit faire des plantations, dessécha des marais, fit bâtir des communs, et par l'occupation qu'elle donnait aux paysans, elle fit disparaître l'affreuse misère qui régnait dans le pays avant qu'elle vînt l'habiter. Les routes de la superbe forêt d'Évreux, impraticables jusqu'à son arrivée, devinrent de belles allées; en un mot tout changea de face dès que Sa Majesté fut propriétaire de l'ancien domaine des princes de Bouillon ; ayant ensuite appartenu à M. Roy (1) qui l'avait fort négligé, excepté pour tout ce qui pouvait augmenter les revenus.

L'Impératrice était sans cesse entourée,

(1) Aujourd'hui M. le comte Roy, ministre des finances.

comme je l'ai dit déjà, des habitans d'Évreux; plusieurs propriétaires des environs s'empressaient aussi de venir lui faire leur cour. De ce nombre était M. l'abbé de Saint-Albin (1) et madame d'Ambert, ils vinrent plusieurs fois pendant que j'y étais.

Sa Majesté aimait à causer, avec le premier, de madame la duchesse douairière d'Orléans et de sa fille, auxquelles elle portait le plus vif intérêt. Elle s'informait de l'exactitude du paiement de la pension que le gouvernement accordait à ces infortunées princesses; et lorsque cela était nécessaire, elle écrivait pour hâter l'envoi de leurs rentes. C'est par de tels moyens, qu'elle s'est généralement fait aimer; et ce sont de pareils traits qui la feront citer d'âge en âge, comme le modèle des souveraines.

(1) Fils naturel de monseigneur le duc d'Orléans, grand-père du duc actuel. M. l'abbé de Saint-Farre, frère de M. de Saint-Albin, était à cette époque en Espagne, près de S. A. S. madame la duchesse douairière, qui, obligée de calculer ses dépenses, lui faisait cependant une pension; c'est une nouvelle preuve de la belle âme de cette princesse.

Jamais l'esprit de parti ne l'empêcha de soulager le malheur ; tous les Français avaient droit à ses bienfaits. Elle ne pensait qu'ils étaient opposés à son élévation, que lorsqu'elle ne pouvait plus leur être utile.

LETTRE XL.

L'IMPÉRATRICE JOSÉPHINE A L'EMPEREUR NAPOLÉON.

La naissance du roi de Rome.

Navarre.

« SIRE,

» Au milieu des nombreuses félicitations qui vous parviennent de tous les coins de l'Europe, de toutes les villes de France et de chaque régiment de l'armée, la faible voix d'une femme pourra-t-elle arriver jusqu'à vous? et daignerez-vous écouter celle qui si souvent consola vos chagrins, adoucit les peines de votre cœur, lorsqu'elle n'a à vous parler que du bonheur qui achève de mettre le comble à vos vœux? Ayant cessé d'être votre épouse, oserai-je vous

féliciter d'être père? Oui, sans doute, sire, car mon âme rend justice à la vôtre, autant que vous connaissez la mienne; je comprends ce que vous devez éprouver, comme vous devinez tout ce que je dois sentir en cet instant; et quoique séparés, nous sommes unis par cette sympathie qui résiste à tous les événemens.

» J'aurais désiré apprendre la naissance du roi de Rome par vous; et non par le bruit du canon de la ville d'Évreux, et par un courrier du préfet (1); mais je sais qu'avant tout, vous vous devez aux corps de l'état, aux membres

(1) M. de Saint-Hilaire, page de l'empereur, arriva plus tard à Navarre, chargé de la lettre de Napoléon pour l'impératrice Joséphine.

L'Impératrice, avant d'avoir reçu des détails sur la santé du roi de Rome, manifesta à plusieurs reprises, devant moi, la crainte que cet enfant ne se ressentît de la couche de Marie-Louise, que l'on savait avoir été extrêmement laborieuse. Lorsqu'elle eut la certitude que le jeune prince était dans l'état le plus satisfaisant, elle vint l'apprendre à tous ceux qui étaient réunis dans le salon, et en témoigna une joie que j'ai toujours cru sincère.

du corps diplomatique, à votre famille, et surtout à l'heureuse princesse, qui vient de réaliser vos plus chères espérances. Elle ne peut vous être plus tendrement dévouée que moi ; mais elle a pu davantage pour votre bonheur en assurant celui de la France ; elle a donc droit à vos premiers sentimens, à tous vos soins ; et moi qui ne fus votre compagne que dans les temps difficiles, je ne puis exiger qu'une place bien éloignée de celle qu'occupe l'impératrice Marie-Louise dans votre affection. Ce ne sera donc qu'après avoir veillé vous-même près de son lit ; après avoir embrassé votre fils, que vous prendrez la plume pour causer avec votre meilleure amie. J'attendrai !...

» Il ne m'est pas cependant possible de différer de vous dire que je jouis plus que qui que ce soit au monde, de la joie que vous ressentez ; et vous ne doutez pas de ma sincérité, lorsque je vous dis ici que loin de m'affliger d'un sacrifice nécessaire au repos de tous, je me félicite de l'avoir fait, maintenant que je souffre seule. Que dis-je, je ne souffre pas, puisque vous êtes satisfait ; et je n'ai que le regret de n'avoir

pas encore assez fait pour vous prouver à quel point vous m'étiez cher.

» Je n'ai aucun détail sur la santé de l'impératrice ; j'ose assez compter sur vous, Sire, pour espérer que j'en aurai de circonstanciés sur le grand événement, qui assure la perpétuité du nom dont vous avez si grandement commencé l'illustration. Eugène, Hortense m'écriront pour me faire part de leur joie; mais c'est *de vous* que je désire savoir si votre enfant est fort, s'il vous ressemble, s'il me sera un jour permis de le voir; enfin c'est une confiance entière que j'attends de vous, et sur laquelle je crois avoir le droit de compter, Sire, en raison de l'attachement sans bornes que je vous conserverai tant que je vivrai. »

LETTRE XLI.

L'IMPÉRATRICE JOSÉPHINE A L'EMPEREUR NAPOLÉON A L'ILE D'ELBE.

Malmaison.

« SIRE,

» C'est seulement aujourd'hui que je puis calculer toute l'étendue du malheur d'avoir vu mon union avec vous, cassée par la loi; et que je gémis de n'être pour vous qu'une amie, qui ne peut que gémir, sur un malheur aussi grand qu'il est inattendu.

» Ce n'est pas de la perte d'un trône que je vous plains; je sais par moi-même que l'on peut s'en consoler; mais je me désole du chagrin que vous

aurez éprouvé en vous séparant de vos vieux compagnons de gloire. Vous aurez regretté non-seulement vos officiers, mais les soldats dont vous vous rappeliez les figures, les noms, les brillans faits d'armes; que vous ne pouviez tous récompenser, disiez-vous, parce qu'ils étaient trop nombreux. Laisser de pareils héros privés de leur chef, qui partagea si souvent leurs fatigues, aura été pour votre cœur une douleur insupportable; c'est celle-là surtout que je partage.

» Vous aurez eu encore à pleurer sur l'ingratitude et l'abandon d'amis, sur lesquels vous croyiez pouvoir compter. Ah! Sire, que ne puis-je voler près de vous pour vous donner l'assurance que l'exil ne peut effrayer que des âmes vulgaires; et que loin de diminuer un attachement sincère, le malheur lui prête une nouvelle force!

» J'ai été au moment de quitter la France, de suivre vos traces, de vous consacrer le reste d'une existence que vous avez embellie si long-temps. Un seul motif m'a retenue, et vous le devinerez.

» Si j'apprends que, contre toute appa-

rence, *je suis la seule* qui veuille remplir son devoir, rien ne me retiendra, et j'irai au seul lieu où puisse être désormais pour moi le bonheur, puisque je pourrai vous consoler, lorsque vous y êtes isolé et malheureux ! Dites un mot, et je pars.

» Adieu, Sire. Tout ce que je pourrais ajouter serait de trop. Ce n'est plus par des paroles que l'on doit vous prouver ce que vous inspirez, et pour des actions, il me faut votre consentement.

» JOSÉPHINE. »

« La Malmaison a été respectée, j'y suis entourée des égards des souverains étrangers ; mais je voudrais bien n'y pas rester. »

LETTRE XLII.

DE L'IMPÉRATRICE A L'EMPEREUR.

Inquiétude de l'empereur sur la santé de Joséphine. — Tracasseries de famille. — Résolution de Joséphine. — La reine de Naples. — La princesse Borghèse. — Le roi Joseph. — La princesse de Galles. — Sa singularité pendant son sejour à Naples. — — Présent qu'elle fait aux dames du palais, de service auprès d'elle. — Harpe qu'elle donne à madame d'Arlincourt. — La princesse Charlotte. — Deuil général à sa mort.

« SIRE,

» L'indisposition qui vous a inquiété pour moi n'a eu aucune suite, et je suis tentée de la bénir puisqu'elle m'a valu un billet qui me prouve que vous me portez toujours le même intérêt. Je ne puis assez vous dire combien je

suis heureuse de ne pas le voir se refroidir par l'absence, et malgré tout ce que l'on cherche à faire près de vous pour me faire oublier! Cette certitude de votre attachement contribuera à raffermir une santé déjà meilleure.

» Ce que vous me dites de vos contrariétés de famille, m'afflige d'autant plus, que je ne puis comme autrefois chercher à les dissiper. Je me suis imposé la loi, de ne plus me mêler de ce qui concerne vos sœurs; et je crois que si je voulais manquer à ce que je me suis promis, j'en serais fort mal reçue. Avec l'espoir de réussir à les rendre ce qu'elles devraient être, je hasarderais peut-être quelques conseils; mais ils aigriraient au lieu d'adoucir.

» Je n'ai jamais été aimée de ces personnes qui m'intéressaient vivement, puisque votre bonheur dépendait en partie de leur conduite. L'envie et la jalousie étaient malheureusement les seuls sentimens que je leur inspirais; et maintenant que je suis déchue d'une puissance qui leur portait ombrage, il ne leur reste plus que l'humeur d'avoir été long-temps obligées de cacher ce qu'elles éprouvaient. Vous vous exagérez, je crois, leurs torts envers vous; et votre

exigeance est une suite nécessaire de l'affection que vous leur portez. Elles vous aiment sincèrement, mais pas avec cette exaltation que vous mettez à tout; et elles ne sentent pas le chagrin qu'elles peuvent vous faire, par des démarches ou des actions, auxquelles le rang qu'elles occupent les oblige souvent.

» La reine de Naples, par exemple, n'était-elle pas forcée, non-seulement, de recevoir la princesse de Galles voyageant dans ses états, mais de lui faire rendre tous les honneurs dus à son titre? Vous l'eussiez blâmée d'en agir autrement, car S. A. R. était malheureuse, ce qui, à vos yeux, est une raison qui doit attirer les égards bien plus encore qu'une naissance illustre.

» Pourquoi donc en vouloir à la reine d'avoir accueilli une femme affligée, accusée peut-être par l'injustice et la calomnie? Séparée d'un époux, d'une fille charmante qu'elle chérissait, n'était-elle pas assez à plaindre? et fallait-il lui refuser la triste consolation de se voir entourée d'honneurs et de soins? Soyez persuadé que ce n'est pas du tout pour vous *braver* que la reine a été bienveillante

pour la princesse de Galles; mais qu'elle a été entraînée par la compassion qu'inspire une princesse exilée du royaume où elle devrait commander. Ne voyez rien de politique dans toute cette affaire; et croyez tout ce que vous dit la reine à ce sujet. Elle est vive, ambitieuse, mais pleine de tendresse pour vous, et trop fière du titre de votre sœur, pour faire jamais rien qui puisse l'en rendre indigne.

» Quant à la princesse Pauline, c'est une jolie enfant que nous avons tous pris plaisir à gâter; ainsi nous ne pouvons ni nous étonner, ni nous plaindre de ses étourderies : avec elle, l'indulgence réussit mieux que la sévérité, qu'il faut d'ailleurs perdre dès que l'on regarde son ravissant visage. Ne la grondez donc pas, reprenez-la doucement, et elle se corrigera.

» Joseph est obligé de ménager les Espagnols; voilà ce qui explique parfaitement l'espèce de dissidence où vous êtes souvent ensemble. Le temps ramènera l'union entre vous, en consolidant une puissance qui commence, et qui trouvait tant d'obstacles. Lorsque vous serez plus content de votre famille, ne tardez pas à me l'apprendre. Personne,

Sire, ne pourra se réjouir plus que moi de la bonne harmonie qui doit y régner.

» Adieu, Sire, calmez votre tête; mais laissez agir votre cœur; j'y occupe une place que je désire y conserver, et que je mériterai éternellement par mon attachement sans bornes.

» JOSÉPHINE. »

L'empereur était presque toujours mécontent de cette famille, pour laquelle il avait tant fait, et qui jamais n'obtenait assez, puisqu'elle demandait sans cesse. Il exigeait une soumission qu'il ne trouvait pas toujours chez ses sœurs; et à la plus petite opposition à ses volontés, il s'imaginait qu'il n'était point aimé, ce qui lui causait un chagrin dont il entretenait souvent Joséphine.

Étant régnante, elle avait souvent ramené la paix dans un intérieur qu'une faveur, une préférence légère obtenue du souverain, suffisait pour détruire. La douceur, la grâce de l'Impératrice savait accorder toutes les prétentions, tous les intérêts, et il arrivait rarement, quand elle se mêlait d'une querelle de ce genre, que tout

ne fût pas pacifié, d'une manière agréable pour tous. Depuis son divorce, elle ne voulut plus être pour rien dans les discussions de la famille impériale, qu'elle voyait d'ailleurs très-rarement.

La princesse de Galles séjourna quelque temps à Naples, et fut parfaitement reçue par la reine (Murat); elle ordonna à quatre dames du palais de faire le service près de S. A. R. pendant tout le temps qu'elle resterait à Naples. Je sais par l'une d'elles que la princesse était alors tout aussi singulière, qu'elle a été depuis inconsidérée, légère et inconvenante.

S. A. R. allait à la cour mise de la manière du monde la plus ridicule. Une robe de percale, un turban de mousseline formait en général sa toilette de bal, ce qui contrastait tout à fait avec la magnificence de la reine, qui excusait peut-être une négligence qu'elle eût dû réprimer, parce qu'elle paraissait plus jolie auprès d'une princesse peu occupée de son extérieur. Celle-ci disait tout ce qui lui passait par la tête, se soumettait difficilement à l'étiquette, et annonçait devoir être tout ce qu'elle a été depuis.

Lorsqu'elle quitta Naples, elle remercia beaucoup les dames qui avaient été de service auprès d'elle, et leur dit qu'elle voulait leur laisser un témoignage de sa reconnaissance, en leur offrant à chacune un souvenir. Elle ouvrit une grande cassette pleine de pierreries, et leur donna des boucles d'oreilles, des plaques de ceintures, etc., de topazes, émeraudes et saphirs d'une grosseur remarquable. « Quant » à vous, dit S. A. R. à l'aimable madame d'Ar- » lincourt (1), vous jouez si bien de la harpe, » que je crois mieux faire de vous laisser la » mienne qui est parfaite. Des bijoux ne pare- » raient pas votre joli visage que rien ne sau- » rait embellir, et votre goût pour les arts » vous fera sans doute préférer un bon instru- » ment à une parure inutile. Acceptez donc » celui-ci. »

Madame d'Arlincourt fut plaisantée sur la mesquinerie du présent qu'elle avait reçu, et qui en effet était d'une beaucoup moindre valeur en apparence que ceux offerts aux autres

(1) Belle-sœur de M. le vicomte d'Arlincourt, auteur de tant de romans célèbres.

dames. Ayant trouvé les bijoux mal montés, elles furent chez le joaillier de la cour, pour les faire arranger. Quel fut leur étonnement, lorsque celui-ci leur dit que toutes les pierres étaient fausses! La princesse n'avait laissé que des parures de *fin glass* (1) montées en chrysocal!

Ce trait seul suffirait pour peindre la bizarrerie de caractère d'une femme dont le moindre défaut était une extrême étourderie; son plus grand titre à l'amour des Anglais (parmi lesquels elle a trouvé pour défenseurs des hommes de talent, très-estimables), était celui de mère de la princesse Charlotte, idole de la nation, qui fut unanime dans les regrets que causa la mort la plus prompte et la plus douloureuse.

J'allai en Angleterre à peu près à cette époque, et je recueillis quelques détails qui me prouvèrent que l'esprit national des Anglais leur fait sacrifier leur opinion, lorsqu'une calamité publique menace le repos de leur pays. A la mort de la princesse Charlotte, il

(1) Composition anglaise imitant parfaitement toutes les pierres de couleurs.

n'y eut pas *une seule personne* qui ne portât sur elle quelque signe de deuil. Les pauvres avaient du papier noir sur leurs habits, les enfans ne pouvaient jouer dans les rues, les spectacles étaient fermés, les diligences drapées de noir; en un mot la livrée de cette mort affreuse était partout, et des pleurs dans tous les yeux, l'éloge dans toutes les bouches, pouvaient faire croire que ce peuple tout entier n'avait qu'un sentiment et une même manière de voir.

Cependant nulle part il n'existe une opposition plus marquée au gouvernement, une plus entière liberté de la manifester, plus de respect pour la royauté, et moins d'amour en général pour la personne du roi et sa famille; mais l'héritière du royaume venait d'expirer; son caractère ferme, son esprit éclairé, et la popularité pleine de dignité de ses manières, annonçaient une grande reine, et de ce moment on ne connut plus de nuance dans les partis. Tous s'accordèrent pour pleurer la femme charmante qui venait d'être enlevée si rapidement, et toutes les larmes coulèrent avec celles du roi.

LETTRE XLIII.

DE L'IMPÉRATRICE JOSÉPHINE A L'EMPEREUR.

M. Pierlot.— Désir de Joséphine de faire son testament.— L'Empereur s'y oppose. — Le roi et la reine de Naples. — M. Horeau. — Don que lui fait l'Impératrice. — Il n'en profite pas. — Madame la comtesse d'Arberg.

« SIRE,

» Vos bontés pour moi vous donnent assurément le droit de diriger tout ce qui se passe dans ma maison; d'en régler les augmentations, les économies et les changemens ; aussi n'ai-je pas l'idée de chercher à vous détourner de ce que vous avez arrêté concernant ce qui doit suivre l'événement arrivé à M. Pierlot (1) ; seu-

(1) M. Pierlot, intendant-général de la maison de l'Impératrice, venait de déposer son bilan.

lement, connaissant son exacte probité, son dévouement pour ma personne, il doit m'être permis de chercher à détruire les préventions que l'on va chercher à vous donner contre lui, afin d'obtenir une place aussi honorable qu'agréable. Elle ne peut être accordée qu'à la confiance, et c'est précisément cette raison qui me fait désirer vivement de la conserver à celui qui, certainement, en est toujours digne, car des pertes indépendantes de lui, causent sans doute le dérangement des affaires de M. Pierlot. Je ne doute pas un instant qu'il ne paie tout ce qu'il doit; je le crois honnête dans toute l'acception du mot.

» Ne serait-il donc pas possible, Sire, de ne pas le remplacer près de moi? ce serait un avantage pour mes intérêts de conserver l'homme qui m'a constamment bien servi; et le malheur ne suffit pas, ce me semble, pour causer une destitution que l'infamie peut seule mériter.

» Avant de prononcer dans cette affaire, qui troublerait à jamais le bonheur d'une famille que j'aime, je vous supplie, Sire, de prendre toutes les informations possibles sur M. Pierlot, et si votre majesté ne juge pas indispensable de

le priver de son emploi, j'ose la conjurer de le lui laisser.

» La dernière fois que vous daignâtes venir à la Malmaison, Sire, je voulus vous parler du désir que j'avais de faire mon testament ; ce qui assurerait un sort aux personnes que j'aime ; et auxquelles je dois de la reconnaissance, pour le zèle qu'elles apportent à mon service.

» Placées sous votre auguste protection, j'aurais la certitude de voir mes dernières intentions remplies ; et je n'aurais plus l'inquiétude de quitter la vie, sans achever le bien que je veux faire. Vous n'avez pas voulu, Sire, me laisser achever cette conversation; votre attachement pour moi vous la faisait trouver pénible ; mais la réflexion vous aura prouvé que j'ai raison de vouloir tout régler, pendant que ma santé est assez bonne, pour que cette mesure n'ait rien d'affligeant pour ma famille.

» Qui sait si une mort prompte ne m'enlèvera pas à sa tendresse? Quand même une maladie longue me donnerait le temps de songer à cet acte important, aurais-je la possibilité de vous consulter? voudrais-je, quand la mort sera près, m'occuper de ce qui alors sera mêlé de tant

d'amertume? en aurais-je la force? Sire, c'est maintenant qu'il faut que tout soit arrêté; afin que je sois tranquille, jusqu'à la fin d'une carrière, heureuse grâce à vous.

» Je vais donc incessamment vous envoyer le brouillon de ce papier; vous voudrez bien, Sire, mettre vos observations, ou vos ordres en marge. Je n'ai pas besoin de vous dire qu'ils seront sacrés pour moi. Ce sera la dernière preuve que je pourrai vous donner de ma soumission: et certes je ne la négligerai pas. Il me serait affreux de laisser une mémoire soupçonnée d'ingratitude; et votre majesté m'évitera ce chagrin.

» Veuillez, Sire, ne pas parler de ce projet à mes enfans, qui n'y verraient que le côté affligeant; sans chercher ce qu'il y a de doux et de consolant, dans la pensée que l'on a récompensé ceux qui nous ont aimé.

» Vous avez à vous plaindre du roi de Naples, de sa femme! Hélas! Sire, il faut bien que, supérieur à l'humanité, par tant de qualités admirables, vous vous en rapprochiez par les douleurs du cœur. Je ne puis au reste parler de ceux qui vous affligent dans ce moment;

j'ai eu trop à m'en plaindre, pour leur accorder les vertus qu'ils n'ont pas; et je n'ai jamais, vous le savez, cherché à me parer d'une fausse générosité. Je leur ai pardonné sincèrement les maux qu'ils ont voulu me faire; je n'ai pas la même force pour ceux qu'ils vous causent! J'espère encore que la puissante médiation de Madame mère pacifiera tout. Vous avez trop besoin de l'affection de votre famille, pour que je ne fasse pas des vœux ardens, pour que le roi et la reine se conduisent comme ils le doivent. Le plaisir de les voir s'écarter de leur devoir, et de justifier ainsi mon opinion sur eux, ne saurait entrer dans mon âme; et d'ailleurs il ne compenserait pas le chagrin de vous savoir tourmenté.

» Aujourd'hui, comme il y a quinze ans, je suis votre meilleure amie,

» JOSÉPHINE. »

Le désir que témoigna l'Impératrice d'assurer l'exécution de ses dernières volontés ne put être exaucé. Les événemens qui se succédèrent à cette époque avec une si incroyable

promptitude, l'empêchèrent de s'occuper d'autre chose que des désastres de la France, et des malheurs inouis de l'empereur.

La manière cruelle dont elle fut enlevée, ne lui laissa pas le temps de faire pour ses amis, ce que lui dictait son âme généreuse.

Quelques mois avant sa maladie, elle voulut donner à M. Horeau une preuve de sa reconnaissante amitié. Sachant qu'il désirait faire l'acquisition d'une petite propriété près de Malmaison, elle lui dit, devant M. Corvisart, qu'elle lui donnait 60,000 francs pour l'aider dans ce projet. « Dès que vous aurez » trouvé quelque chose qui vous convienne, » ajouta-t-elle, cette somme vous sera comptée » par M. de Montlivault. En attendant, faites » des billets qui assurent ce que je vous pro- » mets. Je les signerai ; et telle chose qui ar- » rive, vous recevrez ce que je vous dois, » comme un gage de mon estime pour vous. »

La délicatesse de M. Horeau lui fit refuser cette précaution, qui lui semblait inutile, connaissant la générosité de Joséphine. La fin de l'année lui prouva qu'il avait eu tort ; car l'Impératrice mourut ; et il n'eut qu'une faible

pension, qui ne lui fut payée, je crois, que pendant très-peu de temps.

Plusieurs personnes attachées à sa majesté, ne furent pas plus heureuses. Madame d'Arberg, qui avait été son conseil le plus sûr, son amie la plus fidèle, reçut l'offre d'une *voiture et de deux chevaux ;* ce qu'elle refusa.

Son dévouement absolu, son constant désintéressement, méritaient sans doute une autre récompense. Après la perte de Joséphine, il ne resta à Madame d'Arberg que la consolation de l'avoir servie avec un zèle qui ne s'est jamais démenti; il fut utile en plusieurs occasions aux intérêts de la succession, qui n'a pas eu à liquider une seule dette, grâce à l'économie établie dans la maison par la dame d'honneur.

LETTRE XLIV.

DE L'IMPÉRATRICE JOSÉPHINE A L'EMPEREUR.

L'Impératrice voit le roi de Rome a Bagatelle. — Madame de Montesquiou. — LL. AA. RR. les enfans de France. — Mgr. le duc de Berry et *Madame*. — Leur bienfaisance.

Malmaison.

« SIRE ,

» Encore toute émue de notre entrevue d'hier; uniquement occupée de l'aimable et bel enfant (1) que vous m'avez amené; pénétrée de

(1) L'Impératrice avait été à Bagatelle, où l'empereur s'était trouvé avec le roi de Rome.

reconnaissance pour la démarche que vous faites en ma faveur, et dont je calcule tous les inconvéniens qui pouvaient en résulter pour vous ; j'éprouve le besoin de m'entretenir avec vous, afin de vous parler de nouveau d'une joie qui fut trop vive, pour être bien exprimée dans le premier moment. Votre cœur, qui pour satisfaire le mien, a couru le risque de voir sa tranquillité troublée, comprendra le désir que j'ai, de vous témoigner tout ce que m'inspire la grâce que j'ai obtenue.

» Ce n'est assurément pas par simple curiosité que je désirais rencontrer le roi de Rome ; sa figure ne m'était point inconnue, puisque j'avais vu ses portraits les plus ressemblans. Je voulais, Sire, étudier sa physionomie, entendre le son de sa voix, si semblable au vôtre, vous voir caresser ce fils qui comble toutes les espérances; enfin je brûlais de lui prodiguer les caresses que reçut de vous mon Eugène. En vous rappelant à quel point celui-ci vous fut cher, vous ne serez pas étonné de la tendresse que je porte à l'enfant d'une autre, puisqu'il est aussi le vôtre ; et vous n'accuserez ni de fausseté, ni d'exagération, des sentimens que

vous concevrez à merveille, les ayant s ntis vous-même.

» Le moment où je vous ai vu entrer, tenant le jeune Napoléon par la main, est, sans aucun doute, l'un des plus heureux de ma vie. Il efface à lui seul tous ceux qui le précédèrent, car jamais je ne reçus de vous une plus touchante preuve d'affection. Ce n'était pas un amour passionné qui vous portait à exaucer mes vœux; c'était une estime et un attachement sincère. Ils ne pourront changer, et cette idée rend mon bonheur complet.

» Je ne pouvais sans frémir songer à la cassation de notre mariage, craignant avec raison, qu'une épouse, jeune, belle, et pleine de talens, vous fît totalement oublier celle qui, dépourvue de tous ces avantages, languirait loin de vous. En calculant les qualités de Marie-Louise, je tremblais de vous voir devenir bientôt totalement indifférent; c'était mal connaître votre âme, grande et généreuse, qui conserve le souvenir d'un dévouement extrême, et d'une tendresse, justifiée dans son excès par toutes les qualités qui étonnent l'Europe, vous font chérir de ce qui vous approche, et forcent

vos ennemis même à vous rendre justice.

»Oui, je l'avoue, Sire, vous avez encore trouvé le moyen de m'étonner, moi, si habituée à vous admirer ; et vos procédés si parfaits pour moi, vos soins pour m'entourer de tous les égards, et enfin votre démarche d'hier me prouvent plus encore, que vous êtes supérieur à l'idée si favorable que j'avais de vous.

» Avec quel plaisir j'ai pressé sur mon cœur le jeune prince ! combien son visage si brillant de santé, m'a rendue heureuse ! comme je jouissais de vous voir gai et satisfait en nous regardant tous deux ! en vérité, je ne songeais plus que j'étais une étrangère pour cet enfant; et en recevant ses douces caresses, j'oubliais totalement que je n'étais pas sa mère ! je n'enviais plus le sort de personne; et le mien me paraissait au-dessus de la félicité qui est réservée aux pauvres mortels. En vous quittant, en m'arrachant d'auprès de ce petit être, que je connaissais à peine, j'ai éprouvé une douleur si violente, que j'ai bien senti toutes les douleurs de l'humanité.

» Avez-vous remarqué comme moi le petit ton impératif de votre fils, lorsqu'il m'a dit

qu'il voulait que je fusse avec lui aux Tuileries? et son petit air boudeur lorsque je lui ai répondu que cela n'était pas possible. *Pourquoi, puisque papa et moi le voulons?* a-t-il répliqué.

» Voilà qui annonce déjà qu'il saura commander; et loin de s'affliger d'un caractère qui dans un particulier aurait de graves inconvéniens, il faut, je pense, se réjouir de le remarquer dans un prince, destiné à régner dans un temps si voisin d'une affreuse et longue révolution. Après un bouleversement comme celui dont nous avons été témoins, ce n'est pas par la douceur et la bonté seules, qu'un souverain peut espérer de conserver le repos à son royaume. Il faut que cette nation qu'il gouverne, sur la terre encore chaude du volcan, ait la certitude qu'un crime serait puni aussi promptement que commis. Ce n'est, comme vous me l'avez mille fois répété, *qu'après avoir inspiré la crainte, non de l'arbitraire, mais d'une justice sévère, qu'il faut chercher à se faire aimer.*

» Vous avez souvent usé du droit de faire grâce ; mais aussi vous avez quelquefois

prouvé que vous ne tolériez pas une infraction aux lois, dictées par vous. C'est ainsi que vous êtes parvenu à maîtriser les jacobins, à adoucir les royalistes, et à satisfaire le parti modéré. Votre fils aura pour lui votre exemple; et plus heureux que vous, il pourra davantage employer la clémence envers les coupables.

» J'ai eu avec lui une conversation qui prouve toute la sensibilité de son cœur. Après avoir joué avec mon charivari. Cela est beau, m'a-t-il dit, mais en le donnant à un pauvre, il serait riche, n'est-ce pas, madame? — Sans doute. — Eh bien, j'en ai vu un dans le bois, voulez-vous que je le fasse venir? Je n'ai pas d'argent, moi, et il a besoin d'un *bel habit*. — L'empereur s'empressera de vous satisfaire à ce sujet; pourquoi Votre Altesse Impériale ne lui demande-t-elle pas sa bourse? — C'est déjà fait, madame. Il me l'a donnée en sortant de Paris; et comme vous avez l'air bien bonne, j'ai cru que vous feriez ce qui est bien naturel.

» J'ai promis d'être utile à ce pauvre, et certainement je tiendrai parole. J'ai fait don-

ner mes ordres par un piqueur à ce malheureux homme, qui sera amené demain à la Malmaison, où on verra ce que l'on peut faire pour lui. Il me sera bien doux de faire une bonne œuvre qui m'ait été conseillée par un enfant de quatre ans. Dites-lui, je vous prie, Sire, que *son pauvre* ne l'est plus.

» J'ai pensé que vous seriez aise d'avoir ces détails sur une conversation faite à voix basse, pendant que vous examiniez un atlas au bout du salon. Ils vous prouveront combien le roi de Rome est heureux d'avoir près de lui une gouvernante, qui sait lui inspirer une compassion d'autant plus touchante, qu'elle est rare chez les princes, habitués en général à une adulation perpétuelle, qui leur donne en quelque sorte le droit de croire qu'ils doivent tout rapporter à eux, et qu'ils peuvent se dispenser de songer aux autres. Les vertus de madame de Montesquiou la rendent digne de la tâche difficile et pénible que vous lui avez confiée; et les sentimens du prince justifient le choix que vous avez fait. Pouvait-il ne pas être bienfaisant, élevé par la bienfaisance même?

» Je crains que, malgré vos ordres, S. A. I

n'ait parlé de cette entrevue, qui doit rester secrète. Je lui ai recommandé de n'en pas ouvrir la bouche, en l'assurant que si on apprenait que j'étais venue à Bagatelle, il me serait impossible de l'y revoir. « Oh bien alors, » soyez tranquille, madame, je ne dirai rien, » car je vous aime ; promettez-moi, si je suis » obéissant, de revenir me voir. » Je l'ai assuré que je le désirais plus que lui ; et jamais je n'ai dit plus vrai.

» Cependant je sens parfaitement, Sire, que ces réunions, qui me comblent de joie, ne peuvent se renouveler fréquemment; et je ne méconnaîtrai pas votre complaisance pour moi, en la mettant trop souvent à contribution. Le sacrifice que je ferai à votre tranquillité intérieure, sera pour vous une preuve de plus de mon désir de vous voir heureux ; cette pensée me consolera du regret que j'aurai de ne pas embrasser *mon fils adoptif*. Ne trouvez-vous pas cet échange d'enfans bien doux? Quant à moi, Sire, je m'afflige de ne pouvoir que donner ce titre à votre fils, sans rien faire qui puisse lui être utile. Quelle différence de ma conduite à celle que vous avez eue pour

Eugène ! Plus le temps s'écoule, plus vous faites pour lui ; et moins je puis vous témoigner ma reconnaissance ! Au reste, je compte sur le vice-roi pour vous consoler des chagrins que vous cause votre famille : si par malheur ce que vous pensez du roi de Naples se justifiait, Eugène vous serait plus nécessaire que jamais ; et j'ose croire qu'il sera digne de vous par sa conduite militaire, et de moi par son attachement pour vous.

» Voici une lettre bien longue, Sire, mais j'ai été entraînée par le bonheur de causer de nos deux fils; et ce motif me fera excuser de vous avoir importuné si long-temps. Autant la douleur a besoin d'être concentrée, autant la joie est expansive. Voilà, Sire, ce qui explique ce volume, que je ne veux pas finir sans vous avoir encore témoigné ma respectueuse gratitude.

» JOSÉPHINE. »

Tout ce que Joséphine vient de dire sur le jeune Napoléon est applicable aux enfans de France. S. A. R. Mademoiselle, étant toute

jeune, s'empressait de demander la grâce des militaires qu'elle voyait gronder et punir, pour des fautes de discipline, pendant ses courses journalières à Bagatelle.

On m'a assuré que dès qu'elle apercevait un pauvre sur la route, elle lui jetait, par la portière, de l'argent, et ce qui, à cet âge, est beaucoup plus précieux, ses bonbons et ses joujoux.

Cette bienfaisance, innée chez elle, ne saurait surprendre ; il faudrait s'étonner, au contraire, si les enfans de S. A. R. *Madame* et de l'infortuné duc de Berry en étaient dépourvus !

On m'a conté, sur ce malheureux prince, plusieurs traits qui confirment tout ce que l'on savait déjà de la générosité de son cœur. En voici un, que je crois peu connu, et qui me paraît le plus fait pour ajouter aux regrets d'avoir perdu un prince qui, tout en étant le protecteur des arts, était celui du malheur.

Adoré de toute sa maison, il récompensait avec plaisir la bonne conduite de ses gens. Il les assembla tous un jour, et après quelques questions bienveillantes adressées à plusieurs d'entre eux, il leur conseilla de tâcher d'éco-

nomiser, afin de placer sur la caisse d'épargne. « Par ce moyen, dit S. A. R., vous obtien-» drez de l'aisance pour vos vieux jours; et » comme je veux que vous appreniez à vos » enfans à nous aimer, je veux contribuer à ce » bien être que je vous désire; ainsi, mes amis, » chaque mois vous m'apporterez ce que vous » aurez pu mettre de côté; et j'y ajouterai une » somme pareille, que nous placerons immé-» diatement. C'est à vous, ajouta le prince en » riant, à ne pas trop aller *aux barrières;* car » ceux qui dépenseront tous leurs appointe-» mens n'auront rien de moi. »

Ce que Monseigneur le duc de Berry avait promis fut fidèlement exécuté; et je crois que son auguste veuve a continué ce bienfait, qui a le double avantage, d'assurer un doux avenir à de vieux serviteurs; et de les éloigner de ce qui pourrait nuire à la régularité de leur service. L'idée d'une semblable récompense est bien digne d'un petit-fils du *bon Henri.*

LETTRE XLV.

DE L'IMPÉRATRICE JOSÉPHINE A L'EMPEREUR.

Défection du roi de Naples. — L'Impératrice défend la Reine, de complicité dans cette circonstance. — Conseils qu'elle donne à Napoléon.

Malmaison.

« SIRE,

» J'apprends à l'instant que tous vos soupçons sont confirmés, et que le roi de Naples, oubliant le degré de parenté qui l'unit à vous, et les devoirs que devrait lui imposer le rang qu'il vous doit, grossit le nombre de vos

ennemis, et trahit ainsi les liens les plus sacrés ! Je n'ai malheureusement rien à dire pour sa défense; et je ne trouve dans mon cœur aucun adoucissement à offrir pour le chagrin accablant que vous devez éprouver. C'est vous dire que le mien est sans consolation ! Cependant je n'ai pas voulu garder le silence dans un pareil moment, parce que j'ai pensé que beaucoup des personnes qui vous entourent vont augmenter vos douleurs, en vous aigrissant davantage contre le coupable. Moi qui sais combien vous chérissez vos sœurs, je comprends ce que vous devez sentir; et je devine les partis violens que vont vous dicter votre juste colère, et des conseillers complaisans, prompts à obéir à vos moindres désirs et résolus de louer tout ce que vous ferez.

» Je n'ai jamais, vous le savez, résisté à vos volontés; mais j'ai quelquefois eu le courage de vous contredire, en vous faisant des observations, auxquelles vous rendiez justice, en changeant de projets, et en adoptant ceux dictés par une faible femme. Je dois continuer ce rôle, qui me convient aujourd'hui comme autrefois.

» Le roi de Naples est sans excuse; mais, Sire,

n'enveloppez pas sa femme dans votre vengeance, en la privant de la tendresse à laquelle elle attache toujours un grand prix, et que vous ne devez pas lui ravir, si, comme je le crois, cette malheureuse princesse est entièrement opposée au crime de son époux. Loin de l'accabler du poids d'un courroux qu'elle ne mérite peut-être pas, adressez-vous à son cœur, pour qu'elle emploie tous les moyens imaginables d'empêcher le roi de vous nuire et de se déshonorer.

» Si les choses ne peuvent plus changer, et qu'il faille absolument voir un ennemi dans un frère qui vous doit la couronne, qu'il est prêt à souiller, ne repoussez pas la reine, quand il ne lui restera bientôt plus que vous; car vous le répétez souvent, et l'histoire en offre mille exemples, *les traîtres ne réussissent pas*. Le roi que les puissances étrangères traitent maintenant en allié, sera sacrifié, si la paix avec vous est à ce prix; si, contre toute apparence, on parvenait à vous vaincre, Murat serait de même victime : on ne souffrirait plus alors un roi que l'on traiterait d'usurpateur, et on lui enlèverait ce trône qu'il cherche à conserver

par le moyen le plus blâmable, le plus maladroit, et même par une bassesse.

» Plaignez votre sœur, Sire, elle a trop d'esprit pour ne pas calculer l'affreux avenir qui la menace. Si jamais elle est errante, malheureuse, appelez-la près de vous; et consolez-vous de l'ingratitude de son époux, en jouissant de la vive reconnaissance que lui inspirera votre modération.

» Si vous écoutez votre premier mouvement, bien excusable sans doute, et que vous vous livriez au triste plaisir de rendre le mal pour le mal, vous atteindrez des neveux bien innocens; et tôt ou tard vous gémirez d'une sévérité qui vous aura coûté tant de larmes. Sire, je vous en supplie, dans votre intérêt, réfléchissez bien avant de prendre un parti définitif. Consultez, non les hommes dont l'humeur facile suit toutes les nuances de la vôtre; mais les serviteurs dévoués que vous avez près de vous; de braves et loyaux frères d'armes, qui ne transigèrent jamais avec leur conscience, et qui eussent préféré votre mécontentement même, à un conseil opposé à l'honneur. Écoutez Madame mère; enfin ne punissez par votre

haine, que lorsqu'il vous sera prouvé que vous ne pouvez pardonner.

» Excusez, Sire, tout ce que je viens d'écrire. La crainte de vous voir vous repentir un jour d'avoir été trop prompt à condamner, m'a donné la force de vous déplaire peut-être. La certitude que je remplis un devoir achève de me rendre courageuse dans une occasion si pénible. Vous pardonnerez au zèle le plus vrai de m'avoir entraînée au point de vous conseiller; et vous direz que Joséphine n'a pas cessé d'être franche avec l'homme du monde qui apprécie le mieux la vérité, qu'il entend rarement.

» J'attends demain Eugène; veuillez, Sire, lui dire si vous me pardonnez cette lettre, écrite avec le désir, qui me poursuit sans cesse, de vous voir heureux. Ce n'est pas la vengeance envers une sœur, qui vous ferait parvenir au bonheur, lorsque, comme vous, on a l'âme disposée aux affections si douces de l'amour fraternel. Croyez-moi, et conservez-moi votre amitié, qui m'est si précieuse.

» JOSÉPHINE. »

L'Impératrice n'aimait point, comme je l'ai dit, la reine de Naples; la générosité avec laquelle elle la défendait, dans un moment où Napoléon devait être furieux contre sa sœur, qui n'avait pas empêché son mari de le trahir, mérite les plus grands éloges, et me semble une des occasions où son caractère s'est montré sous le jour le plus favorable.

J'ignore absolument quels furent à cette époque les sentimens de la reine de Naples, il n'entre pas dans mon plan de faire des recherches à ce sujet. Si elle ne fut pas coupable à l'excès, elle dut être au comble du malheur. Si elle ne partageait pas l'horrible ingratitude du roi, que de larmes elle a dû répandre!...

LETTRE XLVI.

L'IMPÉRATRICE JOSÉPHINE AU PRINCE EUGÈNE, VICE-ROI D'ITALIE.

Un inconnu remet à Joséphine une lettre autographe du général Beauharnais. — L'inconnu refuse un présent. — Copie de la lettre. — Le prince Primat. — Freyre, valet de chambre de l'Impératrice. — M. Méjan, secrétaire des commandemens du Vice-Roi. — Anecdote touchante.

Malmaison.

« J'APPRENDS à l'instant, mon cher fils, le chagrin horrible que vient d'éprouver l'empereur, en acquérant la certitude de la défection du roi de Naples; et pensant que vous en aurez

un bien vif par cet événement, je m'empresse de vous écrire, persuadée que les consolations d'une mère adouciront l'amertume de vos larmes.

» Non-seulement vous gémirez d'une ingratitude révoltante, qui compromet les projets de l'empereur sur ses armées d'Italie, dont vous êtes un des chefs; mais vous vous affligerez aussi de perdre, par la faute d'un autre, quelques occasions brillantes d'acquérir une nouvelle gloire; et peut-être, pour atténuer la douleur de votre bienfaiteur, voudrez-vous tenter à vous seul ce qui était convenu pour le roi de Naples et vous.

» Je viens donc, mon cher Eugène, vous conjurer de ne rien faire qui ne vous soit ordonné par l'empereur; il est essentiel, surtout dans ce moment où ses forces sont diminuées par la trahison, de mettre la prudence la plus extrême dans toutes vos démarches; de repousser constamment les tentations de faire plus que votre devoir, pour réparer le crime du roi de Naples. Songez bien que vous ne devez pas écouter dans cette occasion cette valeur qui vous pousserait à des actions qui ne

pourraient vous illustrer davantage, et qui, par leurs suites, peut-être en opposition avec vos désirs, entraveraient des opérations calculées avec talent et sang-froid, dans le calme du cabinet des Tuileries.

» L'empereur ne doute ni de votre attachement, ni de votre mérite militaire; ainsi il ne faut lui prouver maintenant l'un et l'autre, que par une obéissance sans bornes; qu'il trouve en vous, mon fils, tout ce qui lui manque dans sa famille; et qu'il voie bien que toutes vos pensées, toutes vos actions, tendent à l'assurer de la reconnaissance que nous lui devons. C'est surtout dans ce moment de danger, qu'il est doux de la témoigner; aussi suis-je persuadée que jamais la vôtre ne fut plus vive.

» J'ignore entièrement quelle part la reine de Naples a prise à tous ces événemens; si vous en savez quelque chose, mandez-le moi. J'ai écrit à l'empereur dans un sens qui doit plutôt le calmer que l'irriter contre Caroline; je suis convaincue que c'est d'elle dont il croit devoir le plus se plaindre; et j'ai de la peine à penser qu'une femme puisse être accessible à une ambition assez forte, pour l'entraîner hors des doux

devoirs dictés par les sentimens de son cœur. Jusqu'à ce qu'il m'ait été prouvé que la reine a été de moitié dans tout ce que vient de faire son époux, je croirai qu'elle a employé tous ses moyens de séduction, pour le conserver à l'empereur.

» Donnez-moi quelques détails sur la vice-reine, sur vos enfans et même sur le prince primat : il est si parfaitement affectueux pour vous, que je lui suis tendrement attachée; et je vous prie de le lui mander.

» J'oubliais de vous dire qu'un homme assez mal vêtu est venu il y a peu de jours à Malmaison; il a tant insisté pour me parler, assurant qu'il avait quelque chose d'important à me communiquer, qu'on est venu me demander mes ordres. Plusieurs personnes m'observaient que, d'après son extérieur, je ne devais pas le recevoir; mais seulement lui envoyer un chambellan. Vous savez, cher Eugène, que j'ai l'habitude de ne consulter que moi pour les choses de ce genre, aussi ai-je voulu causer avec cet homme, et je l'ai reçu dans le petit salon, qui précède ma chambre. Pour rassurer ceux qui s'intéressaient à moi sur ce

qu'ils appelaient *mon imprudence*, j'ai fait rester mon fidèle Freyre et Dargeance dans l'antichambre; ils ont introduit ce pauvre homme, qui, malgré son vêtement grossier, me parut fort distingué de figure et de manières; et nullement embarrassé en s'approchant de moi.

» Sans trop d'assurance, mais aussi sans aucune timidité, il m'a dit qu'il venait, non me demander un service, mais au contraire m'en rendre un. « Je suis, a-t-il poursuivi, fort loin » d'être riche; cependant je ne suis point dans » la misère, et ce ne sont point des secours que » je viens solliciter de Votre Majesté : je sais » qu'elle se plaît à les répandre sur tous ceux » qui souffrent; mais, je le répète, je suis con- » tent du sort modeste qui m'est réservé. Con- » naissant, Madame, le respect que votre au- » guste fils porte à la mémoire de son respec- » table père, je viens prier Votre Majesté de lui » faire passer cette lettre *autographe* du géné- » ral Beauharnais, tombée en mes mains par » une suite de circonstances, trop longues à » raconter à Votre Majesté; la voici. »

» En achevant ces mots, il me remit en effet une lettre dont l'écriture est bien celle de votre

père. N'osant la confier à personne sans votre autorisation, je me borne à vous en envoyer une copie; tenant à votre disposition l'original, dès que vous m'aurez fait dire par quelle voie je puis vous le faire parvenir. C'est un titre de plus à joindre à ceux que vous conservez religieusement; et je pense que vous serez heureux de le recevoir.

» Ne voulant pas blesser cet homme, qui venait de me remettre une chose précieuse, je ne lui offris pas d'argent; mais, pour le forcer à accepter une récompense qui pût lui être utile, je voulus lui remettre un portrait de vous, entouré de diamans. « Ah! Madame, me dit-il » les larmes aux yeux, que Votre Majesté me » juge mal. Qu'elle daigne me donner le por- » trait du prince, mais sans entourage. Alors » je serai heureux. »

» Attendrie au dernier point, j'ai fait ce qu'il désirait, et il a paru enchanté. Il n'a jamais voulu me dire son nom; et je n'ai pas cru devoir pousser l'indiscrétion jusqu'à le faire suivre. Il faut savoir respecter le secret des autres, lorsqu'on ne veut pas voir trahir les siens.

» Je ne saurais vous dire combien la vue de

cette écriture m'a émue! Tant d'évènemens malheureux, bizarres, heureux, déchirans, doux et inconcevables, se sont passés depuis le jour où cette lettre fut écrite, que je ne pus savoir, dans le moment où je la pris, si je regrettais ou non d'y avoir survécu. Cependant, je crois que, malgré tous les chagrins qui m'ont été réservés depuis quelques années, je ne consentirais pas à renoncer au souvenir des vingt ans qui viennent de s'écouler. Dans ce long espace de temps, vous avez toujours, mon Eugène, été pour moi le plus tendre des fils; vous avez rempli au-delà des espérances que je pouvais former, vous m'avez appris jusqu'où peut aller le bonheur d'être mère; pourrais-je donc me plaindre?

» Adieu, mon bon et cher Eugène; de grâce écrivez-moi, ne fût-ce que deux mots; ou, si le temps vous manque, priez Méjan de me donner de vos nouvelles à tous.

» Je vous embrasse comme je vous aime.

» JOSÉPHINE. »

Copie de la lettre du général Alexandre Beauharnais, chef de l'armée du Rhin, datée du quartier-général de Landau, le 20 juillet 1793, à la Convention nationale.

« Je vous préviens, Citoyens représentans, que j'ai quitté hier 19, dans la nuit, la position des hauteurs de Menfeld, pour aller prendre position près de Landau, et attaquer en même temps l'ennemi établi dans les environs de cette place. J'ai dirigé l'armée sur six colonnes, dont trois étaient destinées à de fausses attaques; l'objet principal que je m'étais proposé, était de m'emparer des gorges d'Anweiller et des hauteurs de Franckweiller, qui sont en avant de ces gorges, et où l'ennemi était fortement retranché.

» Tout a réussi suivant mes vœux : le général Arlandes, avec le 10e régiment d'infanterie, s'est emparé de la gorge d'Anweiller; le général Meynier, à la tête du 67e, a occupé en même temps Alberwiller et les ramifications des gorges qui y conduisent; l'avant-garde,

conduite par les généraux Landremont, Loubat et Delmas, a repoussé avec perte les ennemis des hauteurs de Franckweiller, qui étaient gardées par les émigrés et le corps franc de Wurmser.

» Le général Gilot, sorti avec 3,000 hommes de la brave garnison de Landau, destinée à occuper les ennemis vers le bois, a obtenu aussi des succès dans cette partie; les fausses attaques du général Ferrière et des brigades des généraux Lafarelle et Mequillet, sur plusieurs points des lignes de la Queich, ont fait une diversion très-utile à mes attaques véritables, en leur faisant évacuer les villages de Belheim, Kintelsheim et Ottersheim. Partout les ennemis de la république ont été repoussés avec perte; ils ont laissé, contre leur coutume, la terre couverte de leurs morts et de leurs blessés. Nous leur avons fait des prisonniers, et pris plusieurs redoutes, sans canons, il est vrai, mais où nos braves soldats ont trouvé du pain, des surtouts et différentes munitions.

» Cette journée heureuse, puisque les troupes de la république ont rempli avec succès ce que

je m'étais proposé, promet de plus grands avantages.

» Mes relations avec l'armée de la Moselle sont maintenant établies par le pays des Deux-Ponts, et le courage des républicains qui composent l'armée du Rhin, est garant qu'elle se rendra de plus en plus digne de la confiance publique, en remplissant les engagemens que sa position, sa force et les intérêts d'une grande ville assiégée, ont fait contracter envers la patrie. Je ne peux encore parler avec détail des actions particulières qui méritent l'attention des représentans du peuple, qui appellent, dans un pays libre, la reconnaissance nationale; mais ma première lettre en fera mention.

» Je vous prie d'agréer de nouveau l'hommage de la fidélité de tous les républicains de l'armée du Rhin à la république une et indivisible; de leur attachement à la constitution, et de leur reconnaissance pour les estimables législateurs auxquels ils la doivent.

» Le général en chef de l'armée du Rhin,

» Alexandre Beauharnais. »

Freyre était le premier valet-de-chambre de l'Impératrice, il lui donna dans tous les temps les témoignages d'un dévouement absolu. Il est, je crois, attaché maintenant à la princesse Eugène de Leuchtenberg ; mais il vient régulièrement en France pour assister au service, qui a lieu tous les ans, le jour de la mort de Joséphine, dans l'église de Rueil. Il est affligeant de ne pouvoir citer à peu près que ce serviteur si capable d'un tel respect pour la mémoire de sa bienfaitrice.

J'ai appris d'un paysan de Rueil que ce service était rarement nombreux, si on en excepte les villageois des environs, qui se font un devoir d'y assister ; et quelques étrangers, attirés par la cérémonie et le désir de voir le monument sous lequel repose l'Impératrice.

Qui peut donc se flatter de laisser des regrets durables, quand on voit le tombeau de Joséphine abandonné de ceux dont elle chercha à embellir la vie !

M. Méjan, secrétaire des commandemens du vice-roi, ne le quitta dans aucune de ses campagnes, et lui témoigna jusqu'à sa mort l'attachement le plus soutenu. Je l'ai beaucoup

vu à Navarre. Il y accompagnait toujours le prince, et contribuait à l'agrément de la société par le caractère le plus aimable, et l'esprit le plus gai et le plus orné. Je lui ai entendu raconter une anecdote touchante, la voici :

Il avait comme de coutume suivi le vice-roi en Russie; dans l'affreuse retraite de Moscou, il perdit ses équipages, et se trouva seul sur une route couverte de morts et de mourans. Il commençait à sentir l'engourdissement terrible du froid, qui lui annonçait que bientôt il allait succomber, ainsi que les infortunés près desquels il passait à chaque instant; il fallait faire encore une grande lieue, pour parvenir à un village, où il pourrait trouver du secours, et il désespérait d'y réussir.

Tout-à-coup un faible gémissement se fait entendre; il regarde autour de lui, et il aperçoit un officier couché sur la neige; il ne peut se décider à laisser ce malheureux, sans tenter quelques efforts pour le rendre à la vie. Il s'en approche, soulève le chapeau qui cachait ses traits et tombe à genoux en s'écriant : oh ! mon fils !... C'était en effet son fils qui était près d'expirer.

M. Méjan éprouva une telle commotion, en reconnaissant ce qu'il avait de plus cher au monde, que son sang reprit une circulation plus active. Il essaya vainement de faire marcher ce jeune homme exténué de fatigue, de besoin et de froid. Trouvant dans sa tendresse paternelle la force et le courage qui lui manquaient quelques instans avant, il charge ce fils chéri sur ses épaules, et cherche à gagner le village, objet de tous ses vœux. Après des peines inouies, il rencontra quelques soldats qui l'aidèrent; et il parvint enfin au but de cette pénible course. La Providence acheva son ouvrage; les soins et la présence d'un père, sauvèrent le jeune Méjan, qui lui dut deux fois la vie!..,

M. Méjan, avant d'être attaché au vice-roi d'Italie, avait été secrétaire-général de la préfecture de la Seine, où il rendit beaucoup de services. Il est frère du rédacteur des Causes célèbres.

LETTRE XLVII.

L'IMPÉRATRICE A M***.

Entrée du Roi. — M. Anatole de la Woëstine.

Malmaison.

« J'ai eu hier tous les détails possibles sur l'entrée de Louis XVIII, Monsieur, par M. Anatole de la Woëstine, qui est venu ici, et qui m'a conté cette journée si heureuse pour les uns, si pénible pour les autres, si inattendue et si curieuse pour tout le monde.

» Vous deviez me mander comment s'est passée cette cérémonie, qui par l'enthousiasme qui

a, dit-on, éclaté, n'était qu'une copie de celles dont j'ai été le témoin !... Vous n'avez pu apparemment trouver le moment d'écrire cette relation ; maintenant elle devient inutile, puisque je sais tout ce que je voulais savoir ; et qu'il vaut mieux ne plus m'entretenir d'un sujet qui ne peut que me reporter douloureusement sur le passé ; il vit éclater les mêmes transports, les mêmes témoignages d'amour, pour un héros dont maintenant on ne parle plus que l'injure à la bouche ; que l'on veut faire passer pour un tyran, après en avoir fait une idole ; et qu'on osera peut-être accuser un jour de lâcheté !

» Cela vous paraît exagéré ; vous êtes trop jeune pour avoir vu jusqu'où peut aller la versatilité de l'esprit français ; mais j'ai traversé notre révolution ; victime d'abord, triomphante ensuite, je me suis convaincue que mes compatriotes ne peuvent être modérés ; et qu'il faut toujours qu'ils portent tout à l'extrême. Voilà vingt ans que l'enthousiasme dure pour le même homme ! on se vengera de cette constance !...

» M. de la Woëstine avec son esprit original a trouvé le moyen de nous raconter ce qui

devait nécessairement nous attrister, d'une manière si adroite, qu'il a fini par nous faire rire, en chargeant tous les portraits de la manière la plus comique. Je parlais tout à l'heure de la légèreté française, et j'avais tort de la critiquer, car j'en ai ma part, puisque dans un pareil moment, j'ai pu être gaie. Il est vrai que personne n'eût pu faire autrement, en écoutant et en voyant cet aimable fou, contrefaire tous les acteurs de la scène qu'il voulait représenter.

» Après s'être livré à cette gaîté, qui nous a tous gagnés : « C'en est fait, a-t-il dit, je quitte » à jamais la France. J'ai servi sous un dra- » peau que l'on va proscrire ; on me force- » rait de quitter l'uniforme que j'ai porté avec » quelque gloire ; je ne puis m'y décider. Je ne » trahirai pas le nouveau souverain, car je ne » le servirai pas. » J'ai voulu lui faire observer que ce projet ne pouvait s'exécuter, puisqu'il était sans fortune. « Votre majesté, me répon- » dit-il d'un air grave, peut-elle imaginer que » l'intérêt personnel puisse jamais me faire » commettre une bassesse ? J'espère qu'une » telle idée n'a pu être conçue ; je saurai prou- » ver combien elle est injuste. »

» Depuis cet instant, les plaisanteries furent finies, et je crois la résolution de M. de la Woëstine inébranlable. Je l'en estime davantage; son exemple ne sera pas suivi par beaucoup de gens. On servira avec empressement le nouveau gouvernement, on se poussera pour parvenir dans l'antichambre des Tuileries, comme on le fit à l'époque du couronnement; et personne ne voudra convenir que l'on ait *sollicité* des places que l'on aura été *forcé* d'accepter!

» Vous savez si, à très-peu d'exceptions, il était nécessaire que l'empereur fît demander pour chambellans, écuyers, les plus grands noms de la monarchie; et si, au contraire, il n'était pas obligé de choisir parmi les nombreux concurrens qui voulaient approcher de lui! puisse le roi ne pas être trahi comme l'a été Napoléon! Puisse la France être enfin tranquille! c'est là le plus cher de mes vœux, maintenant qu'il ne m'est pas permis de désirer de la voir heureuse, par l'homme qui l'avait sauvée de l'anarchie et du crime.

» Je suis, dans ce moment, à peu près dans la même position où je me trouvais à ce fa-

meux bal, où j'allai quelques jours avant la prononciation du divorce! Mon sort alors était incertain, comme il l'est aujourd'hui ; les visages autour de moi portaient l'empreinte de la curiosité, au lieu de celle de la bienveillance que j'étais habituée à y voir. On ne me *regardait* plus, on *m'examinait!*... En faisant la souveraine, je ne remplissais plus ma destinée ; je jouais un rôle qui devait bientôt finir ; et la couronne que je portais encore, n'était plus *qu'un costume*, que j'allais quitter pour toujours! La mort dans l'âme, il fallait sourire. L'empereur m'a conservé ma couronne, mais à quel prix ?... Tout ce que j'éprouvais alors n'est-il pas ce que je sens maintenant? M'arrachera-t-on le diadême, ou me le laissera-t-on? Il ne peut plus avoir de charme pour moi, depuis qu'il n'est plus partagé.

» J'ai vu peu de monde, ces jours-ci, et n'en suis pas étonnée ; car venir voir la *première épouse de Napoléon*, serait une preuve de courage dont peu d'amis seraient capables, avant de savoir si on déplaira au roi. Quand les souverains alliés étaient seuls maîtres ici, on a continué à me faire une cour régulière : leurs

égards pour moi, leurs continuelles visites étaient des exemples que l'on s'empressait de suivre. A présent cela est différent; et je vous assure, que je ne serai pas importunée par la foule; ce qui au reste me convient tout-à-fait.

» J'ai besoin de réfléchir sur le parti qu'il me convient de prendre; celui que me dicterait mon cœur, trouvera très-probablement des obstacles, qu'il me sera défendu de chercher à vaincre. Il est certain que je ne puis, ni ne veux rester si près d'une cour, où tout sera opposé à mes idées, à mes souvenirs, à mes sentimens!

» J'attends les ordres de celui qui a d'autant plus de droits à m'en donner, qu'il est proscrit. Sa volonté seule me guidera; et je me trouverai encore heureuse, si je puis adoucir des maux plus grands peut-être que les prodiges qui les précédèrent. Voyez Eugène et Hortense; consultez-les sur ce que je dois faire, sans chercher à influencer leurs conseils; et faites-moi part de leurs avis.

» Adieu, monsieur; ne venez pas me voir, je craindrais que cela ne vous nuisit; et je veux, avant tout, ne faire de tort à qui que ce soit;

mais écrivez-moi sur ce dont je viens de vous parler, sur mes affaires, et sur votre amitié, qui me sera toujours chère.

» JOSÉPHINE. »

M. de la Woëstine, dont j'ai déjà parlé, a toujours eu dans le caractère autant de franchise, qu'il montrait de courage à l'armée. Il a eu le tort grave sans doute, de tourner en ridicule une classe, qui avait long-temps souffert pour un parti qui, quoique n'étant pas le sien, devait obtenir son estime; mais une étourderie de jeune homme peut être excusable dans un moment d'effervescence générale.

M. de la Woëstine, pour rester fidèle à son opinion, a renoncé à des avantages nombreux. Un beau nom, un grade honorable, pouvaient lui faire espérer un avancement prompt, et son existence devait être aussi brillante en France qu'elle a été obscure à Bruxelles. Il a pour lui le témoignage d'une conscience exempte du reproche d'avoir adulé la fortune

et de l'avoir suivie, sous toutes les formes qu'elle a voulu prendre. Il a été fidèle au malheur ; et privé de sa famille, il s'est fait des amis, qui ne peuvent le consoler entièrement d'être loin d'elle et de son pays; mais qui lui prouvent du moins que la loyauté sait partout se faire aimer et respecter.

Les vers suivans devaient paraître dans le premier volume; une cause indépendante de ma volonté ayant ajourné leur publication, les voici :

ADIEUX A LA VILLE DE GENÈVE.

Il faut donc te quitter, ô respectable asile,
Où le cours de l'hiver m'a paru si tranquille,
Où j'ai pu vivre exempt des plaisirs de Paris,
Du travail, des devoirs, et surtout des soucis.
Où de mes jours plus doux, la compagne fidèle
Se crut mère (1), en voyant ma douleur paternelle,
Auprès du seul enfant que m'a laissé le sort,

(1) M. Lehoc avait épousé en secondes noces une personne qui lui avait rendu de grands services dans le temps de la révolution.

Rappeler ses trois sœurs, et les bénir encor.
Genève, je te fuis! et mon âme attendrie
Croit, en t'abandonnant, déserter sa patrie.
Oui, j'avais dans tes murs, avec sécurité,
De tes antiques droits senti la liberté;
J'étais concitoyen de ce modeste empire,
Où régna la loi seule; où la vertu respire.
Je ne veux point ici supposer des regrets
Aux hommes, par leurs vœux, devenus des Français;
Mais combien je révère et chéris la sagesse,
Qui tient lieu de la force, en servant la faiblesse.
Par des voisins jaloux, pressés de toutes parts,
J'aime à voir leur orgueil respecter vos remparts:
Vous fûtes leurs amis, et non leurs tributaires.
Le temps consolidait vos titres séculaires.
Heureux si des rivaux d'eux-mêmes mécontens
N'avaient par leurs débats avili leurs talens.
Si calme comme vous l'un et l'autre grand homme
Eût pu laisser Genève, en dispute avec Rome.
Vous jouissiez en paix du spectacle pompeux
Qui pour élever l'âme, et pour complaire aux yeux,
Avec profusion vous offre la nature.
Terrible en ses excès, riante en sa parure,
Sans doute elle a partout dispersé sa beauté;
Ici règne sa grâce, et là sa majesté;
Mais sur les bords chéris de la libre Helvétie,
A sa mâle grandeur son luxe s'associe.
Si le sombre Jura, de son front caverneux,
Voit jaillir d'un torrent les flots tumultueux,

Plus loin il en revoit l'eau pure et divisée
Rafraîchir l'herbe et l'air, dans sa plaine arrosée.
Ces vallons toujours verds, ces sinueux coteaux,
Admirés mille fois, mille fois sont nouveaux.
Que ne puis-je tracer des couleurs du génie
Ces bords qu'avec Saint-Preux dût habiter Julie;
La colline ombragée où s'élève en gradins
L'or brillant des moissons, la pourpre des raisins;
La route que sa courbe, heureusement docile,
Rend toujours admirable, et jamais difficile,
Qui s'attache à ta rive, ô Léman fortuné!
Toi qui du voyageur, charmant l'œil étonné,
Dessine et reproduis dans ton onde bleuâtre
De tant d'objets divers, le riche amphithéâtre,
Et de ton flot timide arroses les hameaux,
Les arbres, les jardins, suspendus sur tes eaux.
De là j'ai contemplé cette immense structure
Du mont aérien, qu'a su dompter Saussure.
De cet Alpe géant dont le front argenté
Du soleil fugitif prolongeant la clarté,
Et bravant tous ses traits et leur chaleur stérile,
Maintient l'éternité de sa glace immobile.

Oh vous! par la tendresse ou par le sang unis,
Dans vos maisons des champs, qu'il est doux d'être admis!
Un jardin vous sépare, un instant vous rassemble,
Non pour être envieux ou pour médire ensemble,
Le bonheur n'admet point ces tristes sentimens,
Et les cœurs satisfaits sont toujours indulgens.
Quand j'ai vu du Léman la terre hospitalière,

L'humide scorpion et le froid sagittaire,
Pour de plus longues nuits et des jours plus obscurs,
Déjà vous commandaient de rentrer dans vos murs.
La neige à gros flocons accourant des montagnes
Exhausse vos vallons, étend sur vos campagnes
Sa blancheur monotone, et rappelle à notre œil
Les pâles vêtemens, le livide cercueil
D'une jeune beauté dans sa fleur moissonnée,
Sans époux, sans amant, au trépas condamnée.
De ce sublime deuil détournons nos regards.
La nature est sévère; ayons recours aux arts.
Pour secourir Thalie appelez Melpomène :
Que Corneille et Racine honorant votre scène
Et reprenant leurs droits par le drame usurpés,
Retentissent encor dans vos cœurs détrompés;
De Grétry, de Méhul, dans une douce ivresse,
Admirez les accords, la lyre enchanteresse.
Si, le soir, en famille, en cercle réunis,
Vous composez, par classes, un grand nombre d'amis,
De l'arbuste chinois, la feuille bienfaisante,
Pourra dorer plus tard, sa liqueur odorante,
Et vous aurez du moins varié vos loisirs;
C'est en les racontant qu'on double ses plaisirs.
Dans vos bals sérieux, qui pourtant sont des fêtes,
Terpsichore à l'Amour offrirait des conquêtes:
Mais sur vos airs anglais, en colonne rangés,
Je crois voir de Dolon, deux tubes allongés;
Et frères et maris, de la walse suspecte,
S'emparent avec vous, afin qu'on la respecte.

Oui, dussé-je médire, en tournant sur vos pas,
Vous errez dans la foule, et vous ne dansez pas.
Des invitations, ainsi la règle ordonne
De vous pousser trois cents, pour ne blesser personne.
Sans doute un tel usage a dû me convenir ;
Plus vous étiez nombreux, plus j'ai su l'applaudir.
Rien, même le bonheur, n'échappe à la censure;
Mes vers plus courageux, vont repousser l'injure
Que prodigue l'envie à vos travaux heureux.
Le Génevois, dit-elle, actif, industrieux,
Hardi spéculateur, et commerçant habile,
Abuse du talent de rendre l'or utile;
Un peu plus qu'économe, et profond dans son art,
Calcule l'espérance, et chiffre le hasard;
Mais, les fruits que le temps et le travail amène,
Toujours il les amasse, et s'en prive avec peine;
De ce vice.... Arrêtez! quel horrible métier,
D'avouer la raison pour la calomnier?
Détracteurs insensés, montez vers cette ville,
Où, dans tous les États, l'instruction fertile,
Si souvent du génie alluma le flambeau;
Et, malgré ses erreurs, éternisa Rousseau ;
Où le fils estimé, d'un estimable père,
Transmet à ses enfans l'honneur héréditaire,
Achète leurs talens par des biens superflus,
Et sait ennoblir l'or en créant des vertus.
Où vîtes-vous jamais l'auguste bienfaisance
De secours plus touchans entourer l'indigence?
Gloire à l'homme opulent, qui, près des malheureux.

Avare pour lui-même, est prodigue envers eux!
Le besoin qui les presse, est le seul qu'il consulte;
Les plaindre est un devoir, les servir est un culte.
Qu'importe qu'un rival, jaloux de vos efforts,
Vous dénigre; le pauvre a béni vos trésors!...
L'âge, l'infirmité, la fièvre dévorante,
Consume le vieillard, menace une parente;
Ils sont plaints tous les jours, tous les jours caressés;
Une cour d'amis vrais, tour à tour empressés,
Religieusement à ce poste honorable
Apportent de l'espoir le baume secourable.
Sur la mer en fureur, ainsi les passagers,
En se les partageant craignent moins les dangers.
Peut-être, redoutant l'influence étrangère,
Genève, au voyageur, offre un aspect sévère;
Ces vieux républicains, du vain luxe des rois,
Ennemis par leurs mœurs, ennemis par leurs lois,
De soucis ombrageux n'ont pas perdu l'usage,
Et pensent qu'on acquiert peu d'amis en voyage.
O! vous, sexe adoré, dont le plus simple accueil,
Au déclin de nos ans, flatte encor notre orgueil,
Montrez-leur par quel art, par quels pouvoirs suprêmes,
Vous savez doucement les subjuguer eux-mêmes;
Alors, ainsi que moi, les voyageurs surpris,
Arrivés étrangers, partiront vos amis.
Je vous invoque aussi, vénérable jeunesse,
Vous en qui la beauté dispute à la sagesse.
Dans l'abus des erreurs, en d'autres lieux vieilli,
Souffrez que parmi vous un instant accueilli,

J'entre dans ce salon, sans mères, sans aieules,
Beau de votre innocence, et peuplé de vous seules.
Dans votre république on livre à l'unisson
Le cœur à l'amitié, l'esprit à la raison;
On chérit le modèle auquel on sert d'exemple.
Vesta plus d'une fois vit profaner son temple.
Vous choisissez bien mieux les amis, les parens,
Dignes du sanctuaire où brûle un pur encens.
Plus calme librement, qu'on ne l'est par contrainte,
La fille est sans danger et la mère est sans crainte.
Là, le jeune homme admis, sur la foi de ses mœurs,
N'est qu'un frère à leurs yeux, appelé par ses sœurs.
S'il inspire bientôt un sentiment plus tendre
Il faut le mériter, et non pas le surprendre.
Chacun peut assortir ses penchans et ses goûts;
Et le bonheur de l'un, est le garant de tous.
Mais j'épanche mon cœur, et le temps qui m'entraîne
Pour mes embrassemens ne suffira qu'à peine.
Salut au magistrat qui sage autant qu'heureux (1)
Gouverne avec son âme un peuple généreux.
Le protecteur des arts, qu'il cultive et qu'il aime,
Leur rend tous les honneurs, mérités pour lui-même...
Au guerrier (2), vrai Français, qui par goût, par devoir,
Aime l'ordre du jour et les plaisirs du soir.

(1) M. de Barante, préfet du département dont j'ai déjà eu l'occasion de louer le noble caractère, l'esprit et l'instruction.

(2) Le général Dupuch.

Toi (1), chef des citoyens, dont l'aimable justice
Déplaça Saint-Antoine, et consacra Maurice
En inscrivant ton nom, on ne t'a pas flatté;
Tout monument est beau, quand il est mérité.
Recevez mon adieu, vous tous qui devez croire
Vos bontés et vos noms gravés dans ma mémoire.
Cet adieu, je le sens, il n'est point éternel,
J'en dépose en vos mains le serment solennel.
Oui, je vous reverrai, oui, je saurai peut-être
Préférer ces beaux lieux aux lieux qui m'ont vu naître.
Adieu, c'est dans la nuit que je dois vous quitter,
En revoyant Genève il faudrait y rester.

LEHOC.

(1) M. Maurice, maire de Genève, auquel la ville dut de grands embellissemens, entre autres le déblaiement et la plantation d'une place dominant le lac, et qui, devenue une magnifique promenade, a pris le nom de *Jardin Maurice*, au lieu de celui de place Saint-Antoine, qu'elle portait avant son heureux changement.

Les Genevois partageaient leur amour entre MM. de Barante et Maurice, qui, tous deux, par la sagesse de leur administration, surent maintenir le calme dans un pays qui regrettait son indépendance, qu'on ne pouvait supposer devoir lui être si promptement rendue.

Ces respectables magistrats ont tous deux été récompensés du bien qu'ils ont fait, par le bonheur d'avoir des enfans dignes d'eux. M. le baron de Barante est fils du premier; et le second est le père de M. Maurice, préfet aussi aimé que savant, modeste et estimé.

Ces vers donnent une idée fort juste des mœurs genevoises, des usages de cette ville beaucoup trop décriée par des voyageurs, qui n'ont pu la juger, n'y étant pas restés. M. Lehoc n'a pas même omis le seul défaut réel qu'on puisse peut-être reprocher à ce peuple industrieux, celui de tenir à l'argent ; il ne le prodigue pas, en effet, en frivolités de luxe, en fêtes brillantes; mais qu'un malheur non mérité frappe un concitoyen, un voisin, une souscription ouverte immédiatement, est aussitôt remplie ; et ces hommes, si économes pour tout ce qui ne concerne qu'eux, se disputent l'honneur de secourir l'infortune de leur semblable.

La petite ville de Sion fut presque entièrement brûlée il y a vingt-cinq ans, je crois: toute la Suisse vint au secours des habitans, plongés dans une affreuse misère ; mais la ville de Genève fit à elle seule plus que toutes celles des cantons réunis.

Peu hospitaliers pour les étrangers, dont ils ont été souvent dupes, ils perdent toute leur défiance et leur sécheresse avec eux si l'un d'eux est atteint de quelque chagrin. Loin de

le fuir alors, les Genevois le recherchent avec empressement.

C'est ainsi que madame d'Aymar, femme du préfet, prédécesseur de M. de Barante, se vit entourée de toutes les dames les plus considérées de la ville, lorsqu'elle perdit son mari, et qu'elle resta seule dans une ville où elle n'avait point d'amis. Dans la saison des concerts, des bals, ces dames se relayaient pour aller passer les soirées avec elle, et sacrifiaient sans regret une partie agréable, au plaisir de consoler une affligée.

On pourrait multiplier les citations de traits semblables, qui suffisent pour répondre aux détracteurs d'un peuple au milieu duquel il faut vivre pour le bien apprécier. Il n'est peut-être pas aussi brillant, aussi élégant que le nôtre; mais il ne lui cède ni en vraie générosité, ni en nobles sentimens.

CONCLUSION.

Offres révoltantes qui me sont faites à propos de ces Mémoires. — Lettres que j'ai reçues.

Me voici arrivée au terme de ces Mémoires, entrepris en quelque sorte malgré moi ; continués avec plaisir, en voyant le public accueillir avec empressement un ouvrage peignant très-exactement l'impératrice Joséphine ; rapportant fidèlement des traits honorables de plusieurs personnages marquans de notre époque ; et dépourvu de prétention et d'esprit de parti. Je le termine avec joie, en songeant que je vais être délivrée de mille ennuis et d'une

foule de tracasseries que je n'avais pu prévoir en le commençant.

Je pensais que l'on ne me ferait ni l'honneur de désirer mon suffrage, ni celui, beaucoup plus pénible, de me craindre; et je ne supposais pas que l'on pût jamais me confondre avec ceux qui font le honteux métier de vendre leurs louanges, ou leur silence. Ne me nommant pas, j'imaginais que l'on ne soulèverait pas le voile de l'anonyme dont je désirais rester couverte, uniquement pour échapper aux complimens de mes amis, et aux injures des ennemis de ma famille. N'ayant rien écrit que de *vrai*, ces motifs seuls m'engageaient à cacher mon nom, que j'eusse mis en tête de mon livre, si je n'eusse affronté que des critiques impartiales; j'y ai sans doute donné assez de prise, pour qu'elles dussent être les seules qui fussent employées. Je me méfiais de la partialité avec laquelle on juge une personne que j'aime; à laquelle je tiens plus encore par les sentimens de mon cœur que par les liens du sang; et je voulais lui éviter le chagrin de se voir enveloppée dans le blâme que l'on se hâterait de répandre sur

un ouvrage qui pouvait l'intéresser; enfin je ne cherchais nullement une célébrité qui ne convient point à mes goûts, et encore moins à ma position. De longs et cruels malheurs m'ont fait désirer le repos; et j'espérais, je l'avoue, pouvoir écrire sans le voir troublé. Je me suis bien trompée.

Ayant annoncé l'intention d'être franche dans mes récits, on aurait dû s'attendre que je ne voudrais raconter que ce que *j'aurais vu;* et l'on devait être persuadé, qu'indépendante et obscure, dénuée de toute ambition (ce qu'a prouvé ma vie entière), habituée à moins que de l'aisance, je ne serais accessible à *aucune offre*, qui pût me faire dévier de la route que je m'étais tracée; on aurait donc pu s'éviter la honte de demander une chose méprisable; et à moi le regret qu'elle m'eût été proposée.

Mon étonnement et mon chagrin furent extrêmes, lorsque je me vis accablée de lettres dans lesquelles on me racontait une foule de *traits admirables*, d'hommes qui osaient signer le récit de leurs belles actions; ils désiraient les voir consignées dans ces Mémoires, non pour eux, disaient-ils, mais par respect pour le

nom qu'ils portaient! Afin de m'engager à publier ce qui devait ajouter à son éclat, on m'offrait des présens; *et même de l'argent!...*

Mon indignation pouvait me porter à faire connaître ceux qui ont ainsi jugé mes sentimens en harmonie avec la bassesse de leur âme; mais cette vengeance serait trop cruelle, et je ne l'exercerai pas. Je me bornerai à dire ici que je possède *toutes ces lettres*, et qu'il ne tiendrait qu'à moi de les montrer; je ne le ferai que dans le cas où l'on aurait la hardiesse de m'en adresser d'autres du même genre.

Quant à celles contenant des reproches et des menaces sur des anecdotes *vraies* de cet ouvrage, je dédaigne d'y répondre; et je plains ceux qui peuvent employer de telles armes avec une femme, qui, forcée d'être sincère, a atténué le plus possible les choses qui pouvaient faire tort; ces mêmes personnes, qui veulent me faire craindre les suites de ma franchise, savent parfaitement que je n'ai pas *tout dit*.

J'ai été fort touchée de plusieurs lettres obligeantes, dans lesquelles on me remercie de ce que j'ai dit sur des mères, des frères, des époux chéris. En racontant je n'avais attendu

aucune reconnaissance de personnes qui depuis long-temps m'étaient devenues totalement étrangères. Je suis heureuse de leur avoir prouvé que l'ingratitude, l'abandon, et l'injustice ne peuvent me changer; et que j'ai tout oublié, hors les bons procédés *d'autrefois*.

Je n'ai au reste pas plus répondu à ces lettres qu'à celles d'un style différent. C'était entretenir une correspondance avec une foule de gens dont je n'ai parlé, je le répète, que parce que la vérité et les circonstances m'y ont obligée.

Aucune vue personnelle, aucun ressentiment ne m'a portée à distribuer les éloges ou le blâme; ainsi on ne doit pas me savoir gré des uns; et l'on doit me pardonner l'autre, quand par malheur il se trouve au bout de ma plume. Je ne dois pas la quitter sans avoir témoigné ma gratitude aux journaux qui ont rendu compte de mon début, dans une carrière honorable, commencée avec bonheur.

J'ai généralement été traitée avec une indulgence qui m'encourage, moins encore cependant qu'une critique douce, polie et juste; des hommes distingués par leur talent n'ont pas

dédaigné de me donner des conseils; c'est me prouver qu'ils me croient digne de les suivre. J'en saurai, j'espère, profiter, si je commence quelque autre ouvrage. C'est à ces avis que je rapporterai mes succès, si j'en obtiens de nouveaux.

Diriger une plume novice encore, qui du moins n'a jamais obéi qu'à l'impulsion d'un cœur capable d'apprécier une noble conduite, et qui ne se prêtera point à servir l'intrigue, la fausseté et l'ambition, c'est lui donner la force nécessaire pour réussir avec des moyens que l'on dédaigne trop souvent : la loyauté et la bonne foi.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

INTRODUCTION.

Rétractation de quelques erreurs relatives aux détails donnés sur la mort de S. M. l'impératrice Joséphine. — Note communiquée. — MM. Horeau, Bourdois, Lasserre et Béclard. — Conduite inconvenante de M. de M... à la Malmaison. 1

LETTRE PREMIÈRE. A MADAME FANNY DE BEAUHARNAIS, SA TANTE.

Elle raconte l'arrestation de M. de Beauharnais. — Fanatisme d'un jeune cordonnier.—Réflexions de M. de Beauharnais sur la Révolution. 12

LETTRE II. — A VICTORINE, SA FEMME DE CHAMBRE.

Secrétaire à secret. — La mère Marguerite. — Bienfaisance de madame de Beauharnais. 2

LETTRE III. — A MADAME FANNY DE BEAUHARNAIS.

Caractère français, resté le même dans les prisons. — Madame de Montesson. — Ses guichetiers. — Mesdemoi-

selles Contat, Devienne et Raucourt. — Mademoiselle Raucourt à Navarre. — L'Impératrice lui donne un *camélia*. 24

LETTRE IV.

A madame Fanny de Beauharnais. 33

LETTRE V. — A LA MÊME.

Conspiration supposée, découverte dans la prison du Luxembourg. Le citoyen Laflotte. — Madame Fanny de Beauharnais se charge des enfans de sa nièce. 39

LETTRE VI. — A LA MÊME.

Sévérité exercée contre les prisonniers. 43

LETTRE VII. — A LA MÊME.

Ses inquiétudes sur son mari. — Névil au secret. 45

LETTRE VIII. — A LA MÊME.

On écrit à madame Alexandre de Beauharnais pour la prévenir qu'elle doit être incessamment conduite en prison. — Elle ne veut pas profiter de cet avis. — Elle est arrêtée. 49

LETTRE IX. — A MADAME PARKER, A LONDRES.

Ce qui se passe dans la prison de madame de Beauharnais. — Sa conduite dans ce lieu de douleur. 53

LETTRE X. — A MADAME FANNY DE BEAUHARNAIS.

Madame de Fontenay en prison. — La manière dont elle annonce à Tallien qu'elle doit être incessamment jugée. 61

LETTRE XI. — A LA MÊME.

Interrogatoire de M. de Beauharnais. 65

LETTRE XII. — AU CITOYEN ALEXANDRE DE BEAUHARNAIS.

Le citoyen Saint-Just. — M. de Saint-Just, auteur du Calife, Jean de Paris, etc. — Madame de Saint-Just. — Pension à mademoiselle Robespierre. 75

LETTRE XIII. — AU DOCTEUR PORTAL.

MM. Magendie, Auvity, Prunet, Heurteloup, etc, M. Horeau. 89

LETTRE XIV. — M DE BEAUHARNAIS A SA FEMME.

Son opinion sur Robespierre. — Son courage. — Mademoiselle de Sombreuil. — Mesdames de Bellegarde. — Bayard, François Ier. Duguesclin, Turenne, Condé, Vauban, le maréchal de Saxe, Napoléon, Ney, Murat, Victor, Masséna, Suchet, Macdonald, Pérignon, Kellermann, Mes seigneurs les ducs d'Orléans, et Montpensier. — Les comtes de Forbin d'Oppède, de Juillac, de Marin, d'Aubenton. — Mesdames de Sainte-Marie, Ducrest, de Caqueraï. — Messieurs de la Rochefoucauld, Sainte-Aldegonde, de Kersalun, de Goisson, de Fougy. — Mesdames de Flahault, de Genlis. — Belle conduite d'un intendant. — Mort du valet de chambre de mon père. — M. Detchement. — Avarice du Marquis d'A... . 89

LETTRE XV.

Madame de Beauharnais à sa tante, madame Fanny de Beauharnais. 104

LETTRE XVI. — MADAME DE BEAUHARNAIS A SA TANTE.

Louis (du Bas-Rhin). — Insolence de l'homme chargé de la police des prisons. — Réflexions sur les prisons et les bagnes. — M. de Clermont-Tonnerre. 107

LETTRE XVII. — A LA MÊME.

Visite des enfans de M. de Beauharnais à leur père. — Leur conversation avec lui. 115

LETTRE XVIII.

Au citoyen Dorat Cubières. 120

LETTRE XIX.

Au citoyen Prosper Sijas. 125

LETTRE XX.

A Eugène et Hortense ses enfans. 12

LETTRE XXI. — AU CITOYEN ALEXANDRE DE BEAUHARNAIS.

Histoire de Tomy. — Livre d'Evangile percé par les poignards. — Madame de Soyecourt, supérieure du couvent des Carmélites. — Admirable conduite de M. de Cheverus, étant évêque de Montauban. — M. le duc de la Force. — Bienfaisance de LL. AA. RR. madame la Dauphine, *Madame* et mademoiselle d'Orléans. — M. le duc de Doudeauville. 128

LETTRE XXII.

M. de Beauharnais à sa femme. 1 (

LETTRE XXIII.

A Hortense de Beauharnais. 152

LETTRE XXIV. — MADAME DE BEAUHARNAIS A SON MARI.

Espérances des prisonniers. — Madame de Can... à la Salpétrière. — Elle devient folle. — Madame la duchesse de M... et M. de B... privés de la raison en 1815. — Madame de C... — M. Ons... (Georges 154

LETTRE XXV.

A madame Fanny de Beauharnais. 160

LETTRE XXVI. — DERNIÈRE LETTRE DE M. DE BEAUHARNAIS A SA FEMME.

Nous revenons en France quelques jours avant le 18 fructidor. — Effroi que nous éprouvons. — MM. Lacretelle, Barbé-Marbois, Barthélemy déportés. 163

LETTRE XXVII. — MADAME ***, A MADAME FANNY DE BEAUHARNAIS.

Madame Louis de Girardin. 179

LETTRE XXVIII. — MADAME DE BEAUHARNAIS A SES ENFANS.

Monsieur de Gallifet. 185

LETTRE XXIX. — A MADAME FANNY DE BEAUHARNAIS.

Trait d'amour filial d'Eugène de Beauharnais. 19

LETTRE XXX. — MADAME DE BEAUHARNAIS A MADAME ***.

Elle hésite à épouser le général Bonaparte — Mesdames V*** et D***, maîtresses de Napoléon. 196

LETTRE XXXI. — MADAME BONAPARTE AU GÉNÉRAL BONAPARTE.

Soupçons de Napoléon. — Junot (duc d'Abrantès). — La duchesse d'Abrantès. — Sa magnificence. — Le duc de Raguse. — Changement de fortune de la duchesse d'Abrantès. — Sa fille, sœur grise. 206

LETTRE XXXII. — A EUGÈNE BEAUHARNAIS (EN ÉGYPTE).

Mademoiselle Beauharnais. — Ses progrès. — MM. Érard, Pape, Pleyel, Petzold, Dietz, Foignet, Labarre. — Mesdemoiselles Bertrand, Désargus. — Schalls de cachemire envoyés à Joséphine. — Mesdames Bourrienne, Hamelin, Visconti. — Beauté des schalls de l'Impératrice. — Dessins envoyés par elle à Constantinople. — Vente faite à la Malmaison. 219

LETTRE XXXIII. — AU MINISTRE DE LA POLICE.

M. Thuriot. — MM. de Villeneuve, Coster-Saint-Victor. — Madame Coster, tante de ce dernier. — Elle offre un tableau au consul. — Belle réponse d'un conseiller à la Cour. 231

LETTRE XXXIV. — A MADAME LA COMTESSE DE ***.

Refus d'une place de dame du palais pour mademoiselle ***. — Madame de Montesson. — Mesdemoiselles de Valence et Ducrest. 238

LETTRE XXXV.

A madame ***. 241

LETTRE XXXVI. — A MADAME LA COMTESSE ***.

La princesse Stéphanie. — Mesdemoiselles de Mackau. — Gruau et Bourjoli. — MM. Foncier, Philidor et Pradher. 244

LETTRE XXXVII.

A madame de M ***. 249

LETTRE XXXVIII. — A MADAME DE ***.

Mesdames d'Arberg, d'Audenarde, de Vieil-Castel, de Colbert, de Remusat, de Ségur. — MM. Bouplan, Deschamps et Horeau. M. le comte Octave de Ségur. 254

LETTRE XXXIX. — L'IMPÉRATRICE JOSÉPHINE A NAPOLÉON.

Détails sur Navarre. — Mesdames d'Audenarde, d'Audlau. — MM. les abbés de Saint-Albin, de Saint-Farre. — Madame a duchesse douairière d'Orléans. 263

LETTRE XL. — L'IMPÉRATRICE JOSÉPHINE A L'EMPEREUR NAPOLÉON.

La naissance du roi de Rome. 271

LETTRE XLI.

L'impératrice Joséphine à l'empereur Napoléon à l'île d'Elbe. 275

LETTRE XLII. — DE L'IMPÉRATRICE A L'EMPEREUR.

Inquiétude de l'empereur sur la santé de Joséphine. — Tracasseries de famille. — Résolution de Joséphine. — La reine

de Naples.— La princesse Borghèse. - Le roi Joseph.—La princesse de Galles. — Sa singularité pendant son séjour à Naples. — Présent qu'elle fait aux dames du palais, de service auprès d'elle. — Harpe qu'elle donne à madame d'Arlincourt. — La princesse Charlotte. — Deuil général à sa mort. 2-8

LETTRE XLIII. — DE L'IMPÉRATRICE JOSÉPHINE A L'EMPEREUR.

M. Pierlot. — Désir de Joséphine de faire son testament. — L'empereur s'y oppose. — Le roi et la reine de Naples. — M. Horeau. — Don que lui fait l'Impératrice. — Il n'en profite pas. — Madame la comtesse d'Arberg. 287

LETTRE XLIV. — DE L'IMPÉRATRICE JOSÉPHINE A L'EMPEREUR.

L'Impératrice voit le roi de Rome à Bagatelle. — Madame de Montesquiou. — LL. AA. RR. les enfans de France. — Mgr. le duc de Berry et *Madame*. — Leur bienfaisance. 294

LETTRE XLV. — DE L'IMPÉRATRICE JOSÉPHINE A L'EMPEREUR.

Défection du roi de Naples. —L'Impératrice défend la reine, de complicité dans cette circonstance. — Conseils qu'elle donne à Napoléon. 305

LETTRE XLVI. — L'IMPÉRATRICE JOSÉPHINE AU PRINCE EUGÈNE, VICE-ROI D'ITALIE.

Un inconnu remet à Joséphine une lettre autographe du général Beauharnais. — L'inconnu refuse un présent. — Copie de la lettre. — Le prince primat. — Freyre, valet

de chambre de l'Impératrice. — M. Mejan, secrétaire des commandemens du vice-roi. — Anecdote touchante. 311

LETTRE XLVII. — L'IMPÉRATRICE A M. ***.

Entrée du Roi. — M. Anatole de la Woëstine. 324

Vers de M. Lehoc sur la ville de Genève, MM. de Barante, Dupuch, Maurice, madame d'Aymar. 332

Conclusion. — Offres que je reçois. 343

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

PERSONNES CITÉES DANS CET OUVRAGE.

A.

Abrantès (le duc d'), voyez *Junot*.

Aignan, de l'Académie française, I, 45.

Alexandre, empereur de Russie, I, 57; II, 222, 241 et suiv., 276, 287, 377.

Andlau (madame d'), III, 267.

Angoulême (M. le duc d'), III, 147.

Arberg (madame la comtesse d'), I, 188, 191, 200, 352 et suiv.; II, 4; III, 256, 295.

Arberg (mademoiselle d'), III, 258.

Aremberg (la princesse d'), I, 245.

Arlandes (le général), III, 318.

Arlincourt (madame d'), III, 284.

Arnault, de l'Académie française, I, 45; II, 325.

Artois (M. le comte d') voyez *Charles X*.

Albenton (M. d'), III, 88, 172 et suiv.

Aubert (mademoiselle), II, 368.
Audenarde (madame d'), I, 167, 185, 251; III, 256, 267.
Augustembourg (la princesse d') I, 25.
Auvity (M.), III, 81.
Avrillon (mademoiselle), I, 183 et suiv., 284.
Aymar (madame d'), III, 341.

B.

Baecker (M. Casimir), II, 177, 180 et suiv.
Balk (M. de), I, 149.
Balmat (M.) père, I, 176 et suiv.
Baraguay d'Hilliers (le général), II, 42.
Baraguay d'Hilliers (madame), II, 42.
Barante (M. de) père, I, 110.
Barante (M. de) fils, de l'Académie française, I, 141.
Barbé-Marbois (M. de) III, 173.
Barral (M. de), archevêque de Tours, I, 191, 216; II, 301.
Barras, ex-directeur, II, 332 et suiv.
Bassano (M. Maret, duc de), I, 35, 43; II, 59.
Béarn (M. de), I, 238 et suiv.
Beauharnais (M. le vicomte Alexandre de), premier mari de Joséphine, I, 327 et suiv.; III, 8, 12 et suiv., 24 et suiv., 55 et suiv., 59 et suiv., 43 et suiv., 63 et suiv., 82 et suiv., 123 et suiv., 128, 150 et suiv., 163 et suiv., 318 et suiv.
Beauharnais (M. François de), II, 253 et suiv.

Beauharnais (madame de), voyez *Joséphine*.
Beauharnais (madame Fanny de), III, 41, 61, 63, 104, 115, 160, 179.
Beaumarchais, II, 178 et suiv.
Beaumont (M. de), I, 191 ; II, 232.
Beausset (M. de), I, 406.
Beauvais (le général), I, 274, 304 et suiv.
Béclard (M.), médecin, III, 3.
Berry (M. le duc de), I, 94, II, 233, 273, 310, 313 et suiv.
Berry (madame la duchesse de), II, 318 et suiv.
Berthier (le général), I, 333 ; III, 212.
Berthollet, I, 43.
Berton, II, 212.
Béthisy (mademoiselle de), I, 376.
Béverley (lord), II, 285.
Bombelles (madame de), I, 24.
Bonaparte, voyez *Napoléon*.
Bonaparte (madame), voyez *Joséphine*.
Bonaparte (madame), mère de Napoléon, II, 126.
Bonaparte (Louis), I, 49 et suiv.
Bonchamp (madame de), I, 130.
Bonpland, I, 284.
Bonstetten (M.), I, 134.
Bontems (M. Auguste), I, 159.
Bouflers (M. le chevalier de), I, 140.
Bourdois (M.), médecin, II, 192; III, 3.
Bourgoing (mademoiselle de), voyez *Tarente* (la duchesse de).

Bourienne (M. de), III, 212.
Bourienne (madame de), III, 228.
Bourjoli (mademoiselle), III, 246.
Bourlier (M.), évêque d'Évreux, I, 187; III, 265.
Bousquet (M.), dentiste, II, 28.
Bradi (madame la comtesse de), II, 324.
Brancas (M. Buffile de), II, 186 et suiv.
Branciforte (M. le marquis de), II, 265, 266.
Broglie (M. le duc de), I, 148.
Brongniart (M.), architecte, I, 182; II, 154.
Brocq (madame de), II, 57 et suiv.
Brossard (madame), I, 96.
Brouhoum (M.), II, 247 et suiv.
Brown (madame), I, 24.

C.

Cabarus (mademoiselle), III, 177.
Cadore (M. le duc de), II, 267.
Cadoudal (Georges), I, 357.
Caffarelli, III, 212.
Campan (madame), I, 192.
Canisy (M. de), I, 276.
Canisy (madame de), I, 276.
Canouville (M. Jules de), II, 26 et suiv.
Canouville (madame de), I, 48.
Canouville (Ernest), II, 35.
Capdeville (l'abbé), III, 150 et suiv.

Capelle (M. le baron), I, 143.
Caraman (M. Joseph de), prince de Chimay, I, 19.
Carignan (M. le prince de), II, 240.
Cartelier, II, 300.
Caquerai (madame de), III, 88.
Castéja (M. de), II, 185.
Castellane (mademoiselle Louise de), I, 192, 253; II, 130 et suiv.
Catalani (madame), II, 201 et suiv.
Catrufo (M.), I, 138.
Cauchy (M.), II, 327 et suiv.
Caulincourt (M. de), I, 276, 354.
Celles (M. le comte de), III, 240.
Celles (madame de), voy. *Valence* (mademoiselle de).
Chambaudouin (M. de), I, 202, 318.
Chambaudouin (madame de), I, 319.
Chaptal (M.), I, 62.
Charles X, II, 235 et suiv.
Chateaubriand (M. de), I, 68.
Cherubini, I, 293 et suiv.; II, 212.
Chevalier (madame), actrice, I, 16.
Chevérus (M. de), archevêque de Bordeaux, III, 138 et suiv.
Chevreuse (M. de), I, 293 et suiv.
Chevreuse (madame de), I, 77, 79, 98.
Chimay (M. le prince de), voyez *Caraman*.
Chimay (la princesse de), voyez *Tallien* (madame).
Choiseul (M. le comte de), I, 121.
Christian, roi de Danemarck, I, 28.

Ciceri, II, 157.
Cimarosa, I, 290.
Clari (M. le colonel), I, 315; II, 185.
Clari (mademoiselle), I, 242.
Clermont-Tonnerre (M. de), archevêque de Toulouse, I, 19.
Clermont-Tonnerre (M. de), ex-ministre de la guerre, I, 243, 246; III, 114.
Cobentzel (M. de), I, 74.
Colbert (madame de), I, 191, 253; III, 256.
Coli (M. de), II, 262.
Comminges (M. de), I, 80.
Conégliano (madame la duchesse de), II, 50.
Coninck (M. de), I, 24 et suiv.
Constant (M. Benjamin-), I, 68, 136.
Contat (mademoiselle), III, 31.
Corvisart (M.), II, 93; III, 292.
Coster de Saint-Victor (M.), I, 88; III, 234.
Coster (madame), III, 234.
Coupigny (M.), I, 43.
Cousineau (madame), II, 382.
Crussol (M. de), I, 79.
Cubières, poète, III, 12, 120, 193.
Czernicheff (M.), I, 384 et suiv.; II, 250.

D.

Davoust (le maréchal), II, 13 et suiv.; III, 148.
Davoust (madame la maréchale), II, 14.

Decaze (M. le duc), I, 429.
Decaze (madame la duchesse), II, 177.
Delarive, peintre, I, 156.
Delarue-Beaumarchais (madame), II, 177 et suiv.
Delatour (madame), I, 84.
Delieu (mesdemoiselles), I, 409.
Delisle, poète, I, 121.
Delmas (le général), III, 519.
Demangin (Isidor), II, 361.
De Moulin (madame), I, 361, 362
Denon (M.), I, 71.
Deschamps (M.), I, 250; III, 256.
Desenne, III, 78.
Desfaucherets (M.), I, 43.
Desforgues (M. Cyrille), II, 78.
Desprès (M.), I, 43.
Desmoulins (Camille), III, 78.
Detchment (M.), dentiste, III, 91.
Devienne (mademoiselle), voyez *Gévaudan* (madame).
Dorat-Cubières. Voyez *Cubières*
Doudeauville (M. le duc de), III, 146.
Drouet (M.), II, 152 et suiv.
Dubignon (madame), II, 206.
Dubrosseron (madame), II, 169.
Duchamp (M. le colonel), II, 309.
Duchesnois (mademoiselle), I, 62 et suiv.; II, 26, 307.
Ducrest (M. le marquis), I, 37, 47 et suiv., 103 et suiv.
Ducrest (madame la marquise), I, 84; III, 88.
Ducrest (M.) fils, I, 36.

Dulauloy (madame), II, 64.
Dupont de l'Eure (M.), I, 201.
Duport, II, 160; III, 26.
Dupuch (le général), I, 144.
Durand (madame), veuve du général, II, 134.
Duroure (mademoiselle), II, 172.
Dusseck, I, 7, 71; II, 178; III, 26.

E.

Eckmuhl (la princesse d'), II, 14 et suiv.
Erard (M.), III, 221.
Espagnac (l'abbé d'), II, 103.
Estourmel (M. Joseph d'), II, 174 et suiv.
Estourmel (M. Alexandre d'), II, 75.
Eugène (le prince), I, 223 et suiv.; II, 114, 277, 343; III, 192 et suiv., 219 et suiv., 311.

F.

Ferdinand VII, roi d'Espagne, II, 261.
Ferdinand-Louis de Prusse (le prince), I, 13.
Feronnays (M. de la), II, 234.
Ferrière (le général), III, 319.
Fitzgerald (lord Édouard) I, 12.
Fitzgerald (lady Édouard), I, 12.
Fitz-James (le colonel), II, 325
Flahault (M. de), II, 51, 52.
Flahault (madame de), I, 64; III, 89.
Fleuri (M. le duc de), III, 227.

Fontenay (madame de), voyez *Tallien* (madame).
Forbin d'Oppède (M. le comte), III, 88.
Fouché, II, 372; III, 257.
Fougy (M. le comte de), III 88.
Fougy (madame la comtesse de), III, 228.
Foy (madame la comtesse), II, 35, 41 et suiv.
Freyre (M.), III, 321.
Fumel (M. le comte de), III, 88.

G.

Gallifet (M. de), III, 188.
Garat, I, 19, 20, 43; II, 52; III, 26.
Gazani (M.), II, 59 et suiv.
Gazani (madame), I, 191. 217 et suiv., 252, 321, II, 7.
Genlis (madame de), I, 48, 68, 96, 105, 109, 126 et suiv.; II, 180 et suiv.; III, 89, 240.
Genlis (mademoiselle de), I, 46, 48.
Gerard (madame la comtesse), III, 240.
Gévaudan (madame), III, 31.
Gilot (le général), III, 319.
Girardin (madame la comtesse Louis de), I, I, 329; III, 179.
Girodet, I, 312; II, 204.
Gluck, III, 26.
Goèthe, II, 202.
Goisson (M. le comte de), III, 88.
Grabowska (madame), voyez *Béthisy* (mademoiselle de).

Grandt (madame), voyez *Talleyrand* (princesse de).
Grassini, II, 203.
Grétry, I, 305.
Grouvelle (M.), I, 51.
Gruau (mademoiselle de), III, 246.
Guillebeau (mademoiselle), I, 346; III, 239.
Guillotin (M.), I, 332.
Guines (M.) I, 43.
Guitry (M. le comte de), 191, 244.
Guizot (madame), I, 375.

H.

Heurteloup (M.), III, 81.
Horeau (M.), médecin de Joséphine, I, 282; II, 94, 284 et suiv.; III, 2 et suiv., 81, 292.
Hortense (la reine), I, 50 et suiv.; II, 46 et suiv., 277.
Hosier (M. Charles d'), I, 88.
Hottinger (M.), I, 149, 370.
Huber (M.) I, 154 et suiv.
Humboldt (M. de), I, 68.

I.

Isabey, I, 43; II, 158.

J.

Jacqueminot (M.), II, 277 et suiv.
Jarnowick, I, 8, 10.

Joseph (la reine), II, 105 et suiv.
Joséphine, I, 34 et suiv., 50 et suiv., 63 et suiv., 75, 79, 165, 182 et suiv., 196 et suiv., 206 et suiv., 216 et suiv., 232 et suiv., 248 et suiv., 265 et suiv., 282 et suiv., 306 et suiv., 325 et suiv., 334 et suiv., 349 et suiv., 361 et suiv., 391 et suiv., 400 et suiv., 406 et suiv., 420 et suiv.; II, 4 et suiv., 74 et suiv., 88 et suiv., 100 et suiv., 113 et suiv., 224 et suiv., 275 et suiv., 294 et suiv., 330 et suiv., 341 et suiv., 351 et suiv.; III, 2 et suiv., 21 et suiv., 32 et suiv., 58 et suiv., 75 et suiv., 80 et suiv., 104 et suiv., 115 et suiv., 150 et suiv., 163, 183, 190, 196 et suiv., 206 et suiv., 234, 241 et suiv., 249 et suiv., 254 et suiv., 265 et suiv., 271 et suiv., 275 et suiv., 287 et suiv., 294 et suiv., 305 et suiv., 324 et suiv.
Juillac (M. le comte de), III, 88.
Junot, III, 215 et suiv.

K.

Kersaus (M. le comte de), III, 88.
Kourakin (le prince), I, 380 et suiv.
Kalkbrenner, II, 142.

L.

Labédoyère (M. de), II, 307.
Lacretelle (M.), III, 173.

Ladvocat (M.), II, 381 et suiv.
Lafarelle (le général), III, 319.
Lafitte (M. J.), II, 250.
Lafon, tragédien, II, 26.
Laforce (M. le duc de), III, 141 et suiv. 146 et suiv.
Lakerswerth (M. le comte de), II, 260.
Lamothe-Houdard (M. le colonel), II, 43.
Lamoureux (M.), II, 290.
Landremont (le général), III, 319.
Lange (mademoiselle), I, 312 et suiv.
Langeac (M. le comte l'Espinasse de), III, 271.
La Rochefoucauld (madame la comtesse de), I, 188 et suiv.
Laserre (M.), médecin, III, 2 et suiv.
Latour (M.), médecin, II, 91.
Latour (madame de), III, 252.
Lauraguais (M. le duc de), II, 192.
Lauriston (M. le maréchal de), I, 356.
Laval (M. le duc de), I, 65 et suiv.
Lavalette (madame la marquise de), II, 307.
Lavalette (madame la comtesse de), II, 270.
Lebrun, musicien, I, 33.
Lebrun (madame), I, 62.
Leclerc (le général), II, 15 et suiv., 20.
Leclerc (madame), II, 23 et suiv.
Leclerc (mademoiselle Aimée), voyez *Eckmühl* (princesse d')
Lecoulteux (M.) II, 277 et suiv.
Lefebvre (la maréchale), I, 211 et suiv.

Lehoc (M.), I. 120; III, 332.
Lenormand (mademoiselle), II. 355, 357 et suiv.
Lesueur, I, 293.
Lévis (M. le duc de), II, 318.
Leyen (la princesse de la), I, 54.
Livry (M. le marquis de), I, 83.
Loubat (le général), III, 319.
Louis XVIII. II, 257, 277.
Louis (du Bas-Rhin), III, 107 et suiv., 121.
Louis (M.), architecte, I, 104.
Louvel, assassin du duc de Berry, II, 327.
Luchesini (madame la marquise de), I, 73.
Lullin (mademoiselle), I, 53.
Luynes (M. le duc de), I, 99.
Luynes (madame la duchesse de), I, 98.

M.

Macdonald (le maréchal), I, 358; II, 53.
Mackau (madame de), I, 191.
Mackau (mademoiselle de), II, 137; III, 246.
Magendie (M.), III, 81.
Maillé (M. le duc de), I, 79.
Maloüet (M.), II, 259.
Maret (M.), voyez *Bassano*.
Marie-Louise, II, 63, 286, 374.
Marin (M. le vicomte de), I, 8; III, 88.
Marquise (mademoiselle), I, 96.

Marsollier, auteur dramatique, I, 295.
Martin, II, 154.
Massot (M.), II, 388.
Maurice (M.), maire de Genève, III, 338.
Maury (le cardinal), I, 407.
Méhul, I, 29 et suiv., 299, et suiv.; II, 212.
Méjan (M.), III, 321 et suiv.
Ménageot, III, 26.
Méquillet (le général), III, 319.
Mesnard (M. le comte de), II, 254, 271 et suiv., 321.
Mesnard (M. de), frère de M. le comte de Mesnard, III, 176.
Meynier (le général), III, 318.
Milin (M.), I, 43.
Monaco (M. Honoré de), I, 191, 288, 351; II, 129.
Monod (M.), I, 26.
Monsigny, I, 302 et suiv.
Montesquiou (M. le comte Anatole de), II, 280; III, 146.
Montesson (madame de), I, 34, 39 et suiv., 44 et suiv., 55, 58 et suiv., 62 et suiv., 82 et suiv., 86, 94 et suiv., 108; III, 50, 225, 238 et suiv. 251 et suiv.
Montholon (M. de), I, 191.
Montlivault (M. Casimir de), II, 6.
Montmorency (M. Mathieu de), I, 68.
Montmorency (madame la baronne de), I, 78.
Montmorin (madame de), I, 362.
Moreau (le général), I, 154.
Morrozo, nonce du pape, II, 260
Murat (madame), I, 356.

N.

Nadermann, II, 212
Naldi (mademoiselle), actrice, II, 99.
Nansouty (le général), I, 358.
Nansouty (madame), I, 358; III, 259.
Napoléon, I, 41, 56 et suiv., 70, 78, 85 et suiv., 220, 266, 274, 289 et suiv., 312 et suiv., 335 et suiv., 358, 365; II, 60, 100 et suiv., 230 et suiv., 341 et suiv., 364; III, 199, 202 et suiv., 206 et suiv., 239, 242, 263, 271, 275, 287, 294, 305.
Naudet (madame), I, 95.
Necker (madame), I, 125.
Névil, III, 34, 41, 45 et suiv., 49 et suiv., 65, 70, 72, 108 et suiv., 161.
Nicolo, II, 157, 212.

O.

Olgorouki (la princesse d'), I, 70.
Orléans (M. le duc d'), I, 100, 280 et suiv.
Orléans (mademoiselle d'), I, 89, 128.
Orléans (madame la duchesse), III, 269

P.

Paer, II, 206 et suiv., 212.
Paesiello, I, 289 et suiv.
Parcker (madame), III, 53, 60.

Paul Ier, I, 17.
Pérignon (le maréchal), I, 43, 90, 92.
Pérignon (M. le marquis de), fils du maréchal, II, 328.
Piccini, III, 26.
Pie VII, I, 271,
Pierlot (M.), I, 203, 233, 242, 351; II, 3 et suiv.; III, 287 et suiv.
Pierlot (madame), II, 5.
Pitcairn (M.), I, 13.
Pixis, II, 149.
Polignac (M. le duc de), II, 299; III, 254.
Pont (M. de), I, 43.
Ponte-Corvo (la princesse de), aujourd'hui reine de Suède, I, 315.
Portal (M.), III, 80 et suiv.
Portalès (M. de) père, I, 368 et suiv.
Portalès (M. de) fils, I, 198, 242, 319; II, 129 et suiv.; III, 229.
Portalès (madame de), voyez *Castellane* (mademoiselle de).
Pradher (M.), III, 26.
Preissac (M. le comte de), I, 191.
Princeteau (madame), II, 313.
Prunet (M.), médecin, III, 81.

Q.

Quatrebarbe (M. le comte de), III, 88.

R.

Rabusson (le général), II, 167.
Raoul Rochette (M.), I, 119.
Raucourt (mademoiselle), 3, 31.
Raynal (l'abbé), I, 14.
Récamier (madame), I, 67 et suiv., 85, 136.
Regnault de saint-jean-d'angely (madame), I, 85.
Rémusat (madame de), I, 191, 210; III, 256, 259.
Rhein, I, 194; II, 142, 149.
Ribbing (M. de), III, 174 et suiv.
Riccé (M. le vicomte de), I, 337.
Richmond (M. le duc de), I, 13.
Rigault (madame de), I, 84.
Rilliet-Hubert (madame), I, 125, 412.
Rilliet (M. Alfred), I, 413.
Rivarol, I, 15.
Rivière (M. le duc de), II, 299; III, 254.
Robaday (madame), I, 84.
Robespierre (Maximilien), III, 83.
Rocca (M.), I, 149 et suiv.
Rochejacquelein (madame de la), 1, 131.
Rode, I, 19.
Rohan-Chabot (M. de), archevêque d'Auch, II, 71 et suiv.
Rovigo (M. le duc de), I, 59, 270, 387; II, 237.
Roy (M. le comte), III, 268.

S.

Sabran (M. de), I, 136, 138.
Sabran (madame de), I, 140.
Sachini, III, 26.
Sacken (le général), II, 299.
Saint-Albin (l'abbé de), I, 96; III, 269.
Saint-Aulaire (M. de), II, 170 et suiv.
Saint-Aulaire (madame de), voyez *Soyecourt* (mademoiselle de).
Saint-Farre (l'abbé de), I, 96; III, 269.
Saint-Hilaire (M. de), I, 257 et suiv.; III, 272.
Saint-Just, conventionnel, III, 75 et suiv.
Saint-Just (M. de), auteur dramatique, III, 75.
Saint-Just (madame de), voy. *Tourette* (mademoiselle).
Sainte-Aldegonde (M. de), III, 88.
Sainte-Marie (madame la marquise de), III, 88.
Sansal (M.), II, 355 et suiv.
Saussure (M. de), I, 176.
Schérer (M.), banquier, II, 143 et suiv.
Schérer (madame), II, 143.
Schlegel, I, 136.
Schoulmondley (milord), I, 66.
Schwartzemberg (le prince de), I, 54.
Schwartzemberg (la princesse de), I, 54.
Séguin (M.), I, 101.
Ségur (madame de), I, 191, 255; III, 256, 259.

Ségur (M. le comte Octave de), III, 260 et suiv.
Sémonville (M. de), II, 94 et suiv.
Sémonville (madame de), II, 94 et suiv.
Sercey (M. le vice-amiral de), II, 196 et suiv.
Sérent (madame de), I, 191.
Sijas (M. Prosper), III, 108 et suiv., 120 et suiv.
Simon (M.), I, 312.
Simon (madame), voyez *Lange* (mademoiselle.)
Sismondi (M.), I, 136.
Sombreuil (mademoiselle de), III, 85.
Souza (M. de), I, 64.
Souza (madame de), I, 197, 219.
Soyecourt (mademoiselle de), III, 134.
Spontini, I, 287.
Staël (madame de), I, 24, 68, 76, 122 et suiv., 133 et suiv., 148 et suiv., 179.
Staël (mademoiselle de), I, 148.
Steibelt, II, 141 et suiv.
Sybourg (M.), I, 158.

T.

Talleyrand (M. le prince de), I, 43, 60, 70 et suiv.
Talleyrand (madame la princesse de), I, 70, 85; II, 85.
Talleyrand (madame la baronne Alexandre de), I, 71.
Tallien, conventionnel, III, 62.
Tallien (madame), I, 362 et suiv.; III, 62, 177, 200.
Talma, II, 244.

Tarente (madame la duchesse de), II, 53 et suiv.
Tascher (M. de), I, 54.
Tascher (mademoiselle de), I, 526.
Thuriot, conventionnel, III, 234 et suiv.
Tomy, Anglais, III, 129 et suiv., 154 et suiv.
Toppfer, peintre, I, 156.
Toulotte (M.), I, 129.
Tourette (mademoiselle), III, 76.
Tulou, II, 212.
Turpin (M. de), III, 229.

V.

Vadier, III, 35 et suiv.
Valence (M. de), I, 36, 46.
Valence (madame de), 84.
Valence (mademoiselle de), I, 84; III, 238 et suiv.
Valentinois (M. le duc de), voyez *Monaco* (M. de).
Vanberghen ((M.), II, 67 et suiv.
Vanberghen (madame), II, 67 et suiv., 152.
Varicourt (M. de), I, 337.
Vaudemont (madame la princesse de), I, 18.
Vaudreuil (M. le comte de), II, 310.
Vaudreuil (madame la comtesse de), II, 310.
Vauguyon (M. de la), II, 72.
Vernet (Carle) II, 161 et suiv.
Vernet (Horace), II, 161 et suiv.
Vernet (madame Horace), II, 165.

Vieil-Castel (M. de), I, 191, 255, 258 et suiv.; III, 32, 229.
Vieil-Castel (madame de), I, 191.
Villedeuil (M. Achille de), II. 570.
Villeneuve (M. de), III, 234.
Villiers-du-Terrage (M.), I, 43.
Vioati, I, 8.
Visconti (madame), I, 85; III, 228.

W.

Wathier de Saint-Alphonse (le général), II, 137 et suiv.
Wathier de Saint-Alphonse (madame), voyez *Mackau* (mademoiselle).
Woestine (M. Anatole de la), II, 277 et suiv.; III, 324 et suiv.
Wurtzbourg (le grand-duc de), I, 421; II, 242.